# RAPPORT ANNUEL
2021-2022

CBC Radio-Canada

# ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens et les Canadiennes. Notre site web institutionnel fournit de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

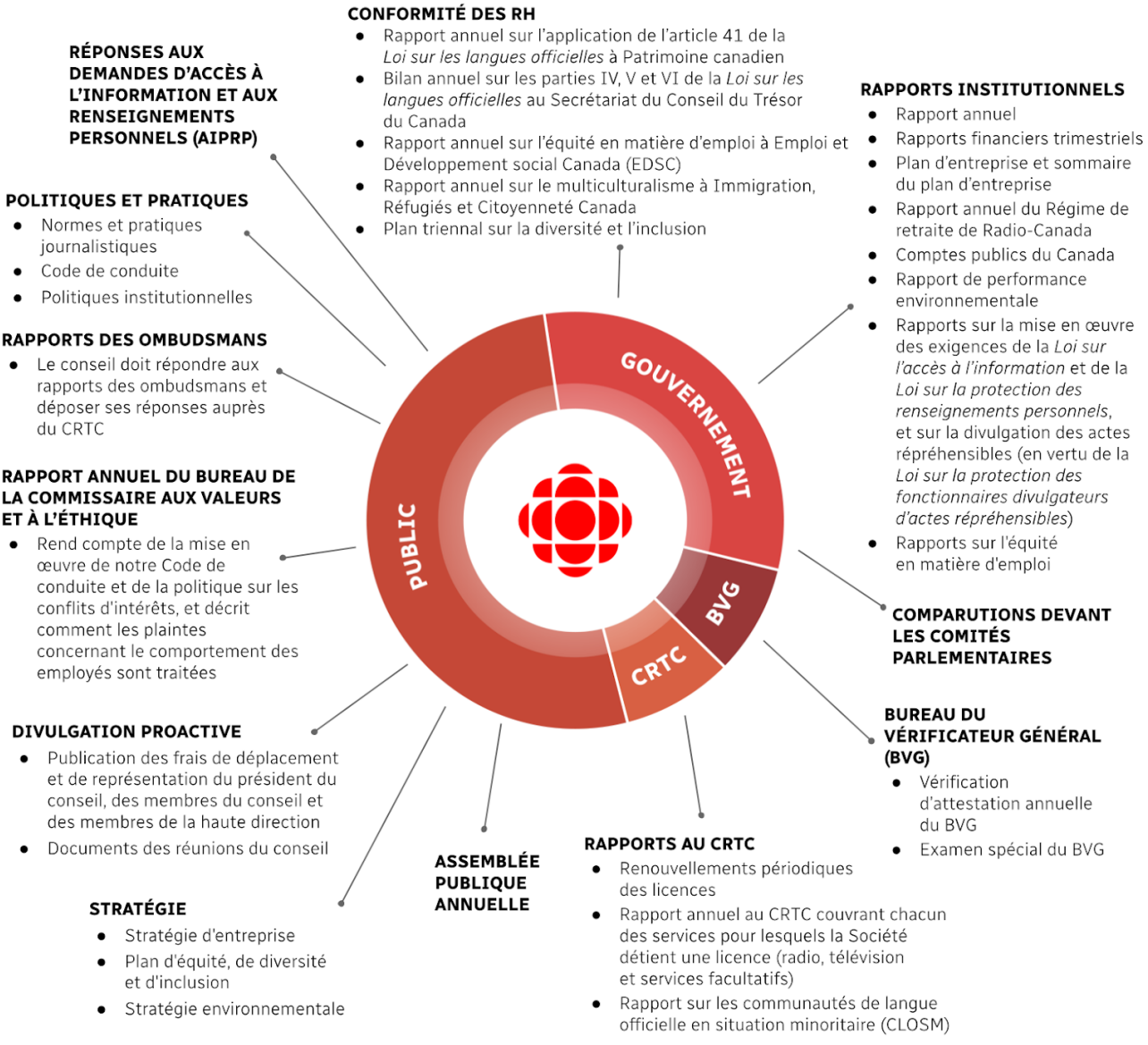

# COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2021-2022

## Faits saillants financiers

### REVENUS

**2021-2022 : 651 M$**
**2020-2021 : 504 M$**
**HAUSSE TOTALE**
**+147 M$ (+29 %)**

Cette année, les revenus ont augmenté de 29,3 %, principalement en raison de la croissance des revenus tirés de la publicité dans le contexte de la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui ont eu lieu pendant le même exercice à cause de la pandémie. La reprise accrue de la demande d'espace publicitaire à la télévision canadienne a également contribué aux résultats de l'exercice au chapitre des revenus.

La hausse de nos revenus en 2021-2022 a été contrebalancée en partie par une baisse des autres revenus, car le résultat de l'exercice précédent avait profité de la comptabilisation d'un versement ponctuel de redevances rétroactives liées aux droits de retransmission.

### FINANCEMENT PUBLIC

**2021-2022 : 1 240 M$**
**2020-2021 : 1 394 M$**
**BAISSE TOTALE**
**-154 M$ (-11 %)**

Le financement public comptabilisé en résultat a diminué de 11,1 %.

À l'exercice 2020-2021, le financement public était plus élevé en raison d'un versement rétroactif pour le financement au titre de l'inflation salariale pour chacun des exercices depuis 2018-2019, ainsi que d'une avance de 36,7 millions de dollars sur les crédits de 2021-2022 afin d'atténuer les risques de liquidité anticipés durant la pandémie.

Le financement public comptabilisé en résultat cette année comprend les 21,0 millions de dollars annoncés dans le budget fédéral 2021 pour offrir un soutien opérationnel immédiat durant la pandémie.

### DÉPENSES

**2021-2022 : 2 011 M$**
**2020-2021 : 1 728 M$**
**HAUSSE TOTALE**
**+283 M$ (+16 %)**

Nos dépenses ont augmenté de 16,4 %, car les résultats de l'exercice incluent les coûts associés aux droits de diffusion et à la production pour la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022.

Nos dépenses courantes de 2021-2022 ont également été plus élevées parce que nous avons investi davantage dans les contenus. De plus, nous avons assumé des coûts supplémentaires découlant d'un exercice intense sur le plan de l'actualité, marqué par les élections fédérales, le convoi de la liberté, le conflit en Ukraine et des événements sportifs spéciaux. Nous avons par ailleurs continué d'investir dans nos plateformes numériques.

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Revenus | 651 417 | 503 944 | 29,3 |
| Financement public | 1 240 014 | 1 394 346 | (11,1) |
| Dépenses | (2 011 475) | (1 728 093) | 16,4 |
| **Résultat avant autres gains et pertes et impôts** | **(120 044)** | **170 197** | **N. S.** |
| Autres gains et pertes | (680) | 3 046 | N. S. |
| **Résultat avant impôts** | **(120 724)** | **173 243** | **N. S.** |
| Recouvrement (charge) d'impôt | 28 651 | (31 149) | N. S. |
| **Résultat net de l'exercice en IFRS** | **(92 073)** | **142 094** | **N. S.** |
| **Résultat budgétaire de l'exercice[1]** | **(64 444)** | **175 033** | **N. S.** |

N. S. : Non significatif

[1] Le résultat budgétaire de l'exercice est une mesure non définie par les IFRS. Il tient uniquement compte des revenus et des dépenses inclus dans notre budget d'exploitation ou financés par celui-ci. Un rapprochement du résultat net avec le résultat budgétaire est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le **résultat net de l'exercice en IFRS** correspond à une perte de 92,1 millions de dollars, contre un gain de 142,1 millions de dollars l'an dernier. Les résultats de l'exercice reflètent l'augmentation des dépenses attribuable à la couverture sans précédent de deux éditions des Olympiques, Tokyo 2020 et Beijing 2022, pendant le même exercice, aux investissements supplémentaires dans l'offre de contenus ainsi qu'à une actualité particulièrement foisonnante. De plus, notre résultat net en IFRS est plus faible qu'en 2020-2021, car le financement public comptabilisé avait alors été de 154,3 millions de dollars supérieur en raison d'un versement rétroactif pour le financement au titre de l'inflation salariale pour chacun des exercices depuis 2018-2019, ainsi que de la réception d'une avance afin d'atténuer les risques de liquidité anticipés durant la pandémie. Ces effets négatifs sur notre résultat net ont été compensés en partie par une hausse des revenus de 147,5 millions de dollars, surtout attribuable aux ventes de publicité plus élevées dans le contexte de la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, et par la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt de 28,7 millions de dollars.

Le **résultat budgétaire de l'exercice** correspond à une perte de 64,4 millions de dollars, contre un gain de 175,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Ce résultat inférieur est largement attribuable à la baisse du financement public comptabilisé pour l'exercice ainsi qu'à la hausse susmentionnée des dépenses. Notre résultat budgétaire est habituellement plus élevé que le résultat net en IFRS, car cette mesure non définie par les IFRS exclut les dépenses hors trésorerie qui ne sont pas financées par notre budget d'exploitation, comme l'amortissement et les charges de retraite hors trésorerie.

## Faits saillants des activités

En 2021-2022, CBC/Radio-Canada a réaffirmé son statut de source d'information fiable en couvrant un éventail d'enjeux mondiaux, nationaux et locaux. Nous avons transmis de l'information cruciale sur la pandémie mondiale, présenté des nouvelles de dernière heure sur le conflit en Ukraine et rassemblé les Canadiens et Canadiennes autour de la diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022. Nous avons également collaboré avec d'autres médias publics de partout dans le monde pour lancer une initiative mondiale d'envergure ayant pour objectif de défendre activement la sécurité des journalistes et de leurs équipes, ainsi que la liberté des médias. Dans l'esprit de notre stratégie quinquennale, *Entre nous, c'est pour la vie*, nous avons continué à renseigner, à éclairer et à divertir la population canadienne, renforçant ainsi notre rôle de diffuseur public national du Canada. Voici quelques faits saillants :

### 1 Personnaliser nos services numériques

- Investissement dans les capacités de personnalisation de nos services numériques, plus particulièrement l'infrastructure d'abonnement, l'analyse de données, les recommandations et la navigation dynamique.
- Diffusion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 sur nos différentes plateformes, soit CBC.ca, CBC Gem, l'application CBC Sports, ICI TOU.TV et l'application Radio-Canada – Jeux Olympiques, en plus d'une couverture des cérémonies et des épreuves offerte en direct et en rattrapage sur l'ensemble de nos réseaux, sites web et applications.
- Poursuite de la mise en œuvre d'un modèle de travail hybride pour nos employés : analyses comparatives avec d'autres sociétés d'État, déploiement de nouvelles technologies pour soutenir le modèle hybride, et expansion de notre série de webinaires appuyant le bien-être des employés et des gestionnaires.

### 2 Captiver les jeunes auditoires

- Annonce du projet de collaboration en animation Kindred, une initiative conjointe de CBC et l'Australian Broadcasting Corporation (ABC) qui vise à soutenir et à alimenter l'industrie de la production jeunesse en finançant de nouveaux projets d'animation pour enfants au Canada et en Australie.
- Lancement d'une version renouvelée de Street Cents sur TikTok pour faire connaître cette populaire marque axée sur la culture financière à une nouvelle génération d'adolescents au moyen de contenus vidéo quotidiens de courte durée, conçus spécialement pour cette plateforme.
- Poursuite de la diversification des contenus d'information jeunesse, regroupés sous MAJ et CBC Kids News, en mettant en valeur des sujets importants comme la COVID-19, les élections fédérales, le racisme et l'écoresponsabilité.
- Présentation d'un nouveau format sans contact pour la tournée zone Jeunesse dans les écoles du Québec, conformément aux mesures sanitaires recommandées par la santé publique.

## 3 Prioriser nos liens avec les régions

- Classement au premier rang des sources d'information les plus regardées pour la couverture du convoi de la liberté : près de six millions de personnes se sont tournées vers CBC News Network au cours d'une période de trois jours en février 2022[1].
- Début de la production permanente de nos émissions de radio régulières à partir de la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal.
- Lancement d'émissions de télévision et de radio mettant en valeur des contenus typiquement canadiens représentant diverses régions du pays, dont *Le monde de Gabrielle Roy*, *Run the Burb*, et *Racines country*.
- Mise à profit du nouveau programme de partenariats entre le diffuseur public et les bibliothèques publiques pour renforcer les liens de proximité partout au Canada, en particulier avec les personnes qui vivent dans des communautés mal desservies et sous-représentées. Des projets innovateurs, comme des ateliers de photographie pour les jeunes, des tables rondes, des séances d'écoute et des collectes de témoignages, ont été mis en œuvre un peu partout au pays, notamment à Prince Rupert, Happy Valley-Goose Bay et Brampton, entre autres.

## 4 Incarner le Canada d'aujourd'hui

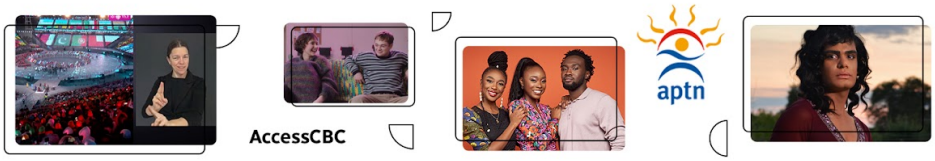


- Lancement d'un ambitieux plan triennal sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), *Cap sur le succès*, qui comprend des cibles pour améliorer la représentation de tous les groupes méritant l'équité dans nos contenus, nos effectifs et notre culture.
- Annonce d'une nouvelle collaboration avec le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), afin d'appuyer et de stimuler la création de contenus autochtones pour tous les Canadiens.
- Établissement, au Festival international des médias de Banff, d'un engagement à accroître la diversité dans notre programmation en exigeant que d'ici 2025, au moins un des postes clés de création soit occupé par une personne racisée, autochtone, membre de la communauté LGBTQ2+ ou en situation de handicap dans chacune des nouvelles séries originales scénarisées ou non scénarisées de CBC commandées à des producteurs indépendants.
- Lancement d'un large éventail de contenus télévisuels et audio reflétant le Canada d'aujourd'hui, dont *Policier autochtone*, *Shuni*, *Vous pouvez rêver*, *Pa t'mentir*, *Six degrés*, *Sort Of*, *The Porter*, *Uprooted: The Plantemic*, *Who Do You Think I Am?*, *21 Black Futures*, *Kuei! Kwe!* et *D'où je viens : le rap d'ici*.
- Lancement d'AccessCBC, un programme pilote national en partenariat avec le festival du film ReelAbilities pour les créateurs de contenu documentaire sourds ou en situation de handicap, qui fournira de la formation, du mentorat et, pour certains projets sélectionnés, du soutien financier.
- Diffusion des cérémonies d'ouverture et de clôture de Tokyo 2020 et Beijing 2022 en offrant une accessibilité inégalée grâce à la diffusion en continu et en direct en français, en anglais, en cri de l'est, en inuktitut, en LSQ (langue des signes québécoise), en ASL (langue des signes américaine) et en vidéodescription.

[1] Source : Numeris, audimètre télé, 18 au 20 février 2022, CBC News Network, 2 h à 2 h, total pour le Canada, portée cumulative.

## 5 Faire rayonner le Canada dans le monde

- Mise en marche, avec des partenaires du secteur de l'information, d'importantes initiatives pour affronter la haine en ligne et les menaces physiques à l'endroit des journalistes et des professionnels des médias, un problème qui ne cesse d'empirer. Notamment, nous avons parrainé un premier sondage mené auprès des journalistes par Ipsos à l'échelle nationale; appuyé la Déclaration de Bruxelles, qui vise à protéger la sécurité des journalistes et des professionnels des médias; et organisé un forum virtuel intitulé #CestAssez – Défendons le journalisme et la démocratie pour trouver des solutions au problème.
- Partenariat avec la RTBF, France Télévisions et TV5MONDEplus pour échanger des contenus vidéo en français avec ICI TOU.TV, le service de diffusion en continu de Radio-Canada.
- Lancement de notre stratégie environnementale, *On passe au vert*, un appel mondial à répondre aux changements climatiques et un engagement à intégrer des pratiques écoresponsables aux activités et à la programmation du diffuseur public.
- Total de 295 nominations et de 52 prix Écrans canadiens 2022 pour nos contenus; ces prix récompensent l'excellence des productions à la télévision, au cinéma et dans les médias numériques, dans les catégories des contenus scénarisés et non scénarisés, des documentaires, des nouvelles et des sports.
- Ajout de deux langues (tagalog et pendjabi) à notre service international d'information.
- Obtention d'une reconnaissance internationale à la remise des New York Festivals Radio Awards 2021, où nos balados *Récidive* et *Brainwashed* ont remporté des prix.

## Prix Écrans canadiens 2022

**295** nominations

**52** prix

## 36e prix Gémeaux (2021)

**314** nominations

**68** prix

## New York Festivals Radio Awards 2022

**11** nominations

**6** prix

## Prix RTDNA

Plus de

**200** nominations pour Nouvelles, Affaires publiques et Services locaux de CBC

**64** prix

---

## Beijing 2022 : célébrons nos exploits!

Nos engagements sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :

**Accessibilité** : Grâce à l'incroyable travail des équipes d'accessibilité au contenu, nous avons pu développer notre offre de vidéodescription, en LSQ (langue des signes québécoise) et en ASL (langue des signes américaine).

Nous avons offert la couverture en langue autochtone du hockey masculin et féminin ainsi que des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Nous avons renforcé notre connexion numérique avec les sports canadiens.

## Tokyo 2020 : bien joué, tout le monde!

La couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 par CBC/Radio-Canada a innové l'an dernier, puisque la cérémonie d'ouverture a été diffusée en ligne en direct dans huit langues autochtones, en plus du français, de l'anglais, de la LSQ et de l'ASL, sans oublier la vidéodescription.

La finale du tournoi de soccer féminin durant les Olympiques a réuni plus de 7,7 millions de personnes devant leur téléviseur. Cet événement a aussi été le moment des Jeux de Tokyo 2020 le plus suivi en direct sur les plateformes web, en français et en anglais.

Du début à la fin des Olympiques, nos services en ligne ont enregistré 44 millions de visionnements vidéo.

28 millions de personnes ont suivi les Jeux sur ICI TÉLÉ, CBC Television et les réseaux de nos partenaires de diffusion.

Notre couverture web des Paralympiques a elle aussi connu une solide croissance (+149 %).

# CAP SUR LE SUCCÈS

## PLAN SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION 2022-2025

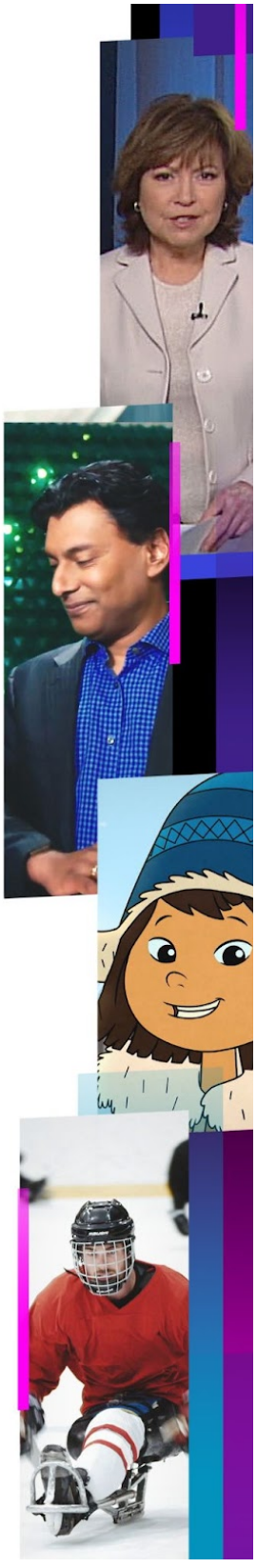

### SERVIR LE PUBLIC CANADIEN EST NOTRE RAISON D'ÊTRE

À CBC/Radio-Canada, nous avons fait la promesse de créer des expériences uniques, pertinentes et engageantes qui répondent aux attentes de la population canadienne. Cela ne peut se faire que si l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens estiment que leur diffuseur public reflète et reconnaît véritablement leur présence, leurs expériences et leurs perspectives, tant dans ses contenus que dans son effectif.

### CE QUE NOUS AVONS FAIT JUSQU'À PRÉSENT

#### PERSONNES RACISÉES DANS UN RÔLE DE GESTION

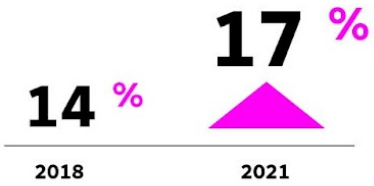


#### MEMBRES DES COMMUNAUTÉS LGBTQ2+ TRAVAILLANT POUR CBC/RADIO-CANADA

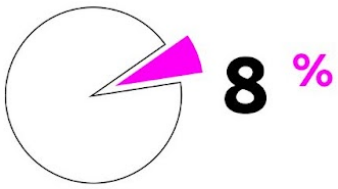


**+20**
**PERSONNES**
embauchées pour des postes liés à l'EDI seulement en 2021-2022.

**63 %**
**DES GESTIONNAIRES SONT DES FEMMES**
Nous sommes un leader au Canada en matière de parité hommes-femmes.

**PLUS DE 75 %**
du personnel de la Société a suivi la formation sur les préjugés inconscients lancée en 2021.

# ON PASSE AU VERT

## NOTRE PLAN, UNE PLANÈTE

Nous allons continuer à bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières.

## COMMENT?

En plaçant l'écoresponsabilité au cœur de nos actions.

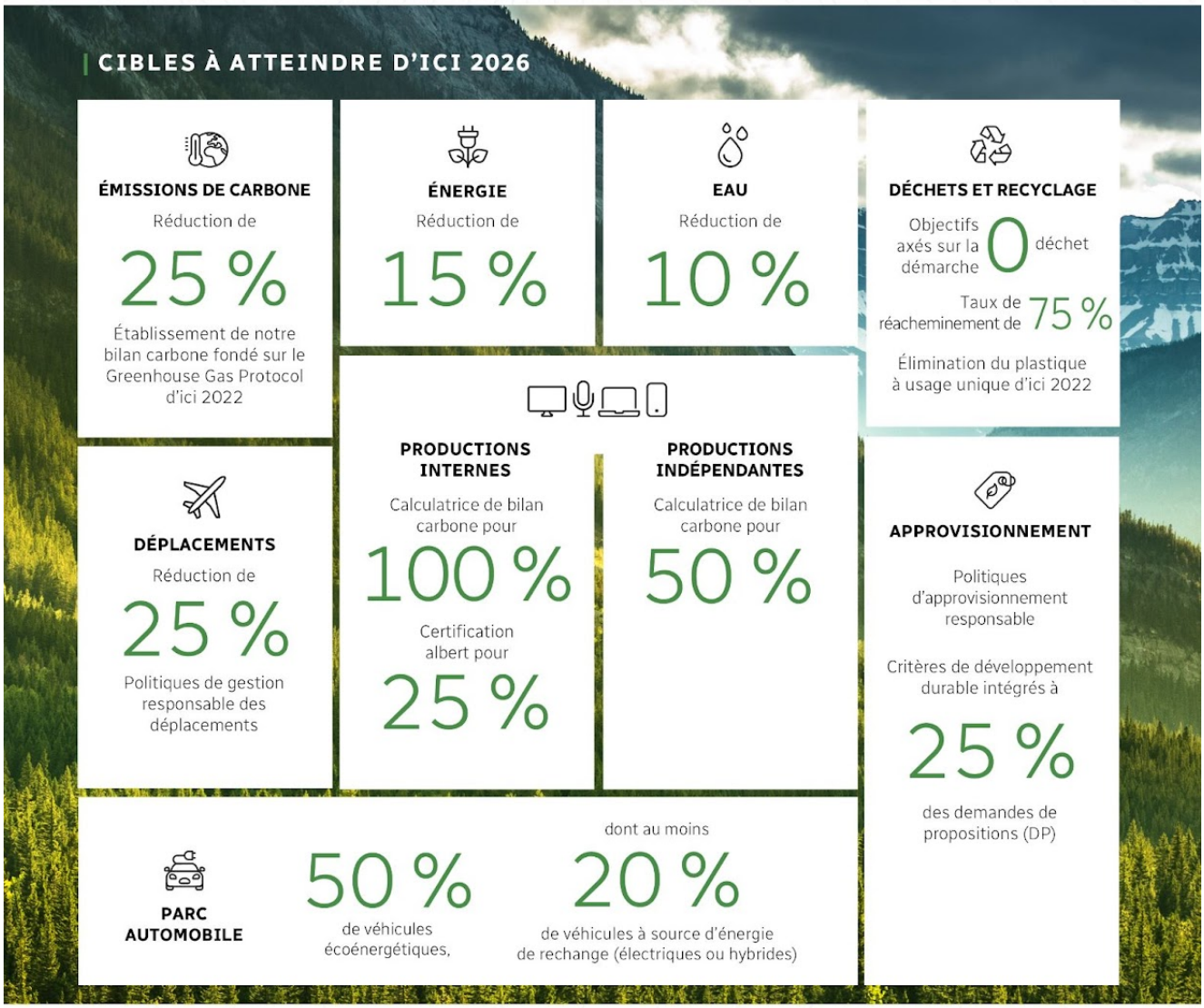


En savoir plus : **cbc.radio-canada.ca/vert**

*Pensez environnement! N'imprimez ce document que si c'est nécessaire.*

CBC Radio-Canada

# MESSAGES

## Message du président du conseil

S'il y a une leçon à retenir de la dernière année, c'est que l'indépendance et la fiabilité de l'information sont essentielles à une saine démocratie. Partout dans le monde, les médias publics contribuent à contrer les effets de la désinformation. Le Canada ne fait pas exception. À CBC/Radio-Canada, nous nous sommes donné comme mission de présenter des nouvelles fiables et vérifiées, tout en reflétant la diversité de points de vue qui composent notre pays.

Les gens au pays le reconnaissent : 77 % considèrent le diffuseur public national comme une source d'information digne de confiance[2].

Les membres du conseil d'administration viennent des quatre coins du pays et d'horizons divers. Nous savons que les personnes issues de toutes les communautés veulent voir leurs réalités représentées dans nos contenus d'information et de divertissement. C'est pourquoi nous appuyons l'équipe de direction alors qu'elle redouble d'efforts pour faire en sorte que le diffuseur public incarne le Canada d'aujourd'hui dans ses contenus et ses effectifs. Cet engagement est au cœur de notre mandat de diffuseur public national, et notre pertinence en dépend.

Nous attendons de notre diffuseur public qu'il réponde à la menace posée par les changements climatiques. Dans cet esprit, CBC/Radio-Canada a lancé *On passe au vert*, sa première stratégie environnementale, qui servira de guide afin de bâtir un média de service public écoresponsable pour les générations actuelles et futures.

Je suis fier de tout ce que les équipes de CBC et de Radio-Canada ont accompli au cours de l'année, malgré les défis sans précédent qu'elles ont dû relever. Elles ont pris des engagements importants en matière de diversité dans les contenus et les effectifs. Sur le plan de la programmation, leur travail exceptionnel a été souligné par plus de 50 prix Écrans canadiens. Et grâce au programme de partenariats avec les bibliothèques, le diffuseur public renforce ses liens avec les communautés d'un bout à l'autre du pays. Toutes ces réalisations ont été accomplies dans le contexte de la pandémie et de la montée du harcèlement contre les journalistes, et l'engagement de nos équipes à servir l'ensemble de la population canadienne ne s'est jamais démenti.

Nous pouvons être fiers de notre média public.

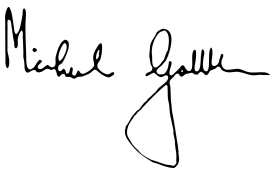

Michael Goldbloom
Président du conseil d'administration

[2] Sondage de perception sur le mandat et la vision 2021-2022, Léger.

## Message de la présidente-directrice générale

Dans une nouvelle année sans précédent marquée par la pandémie de COVID-19 et une actualité au rythme effréné, votre diffuseur public national a réussi à se surpasser dans les services qu'il offre. De Tokyo à Pékin, nous avons couvert deux éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques à moins de six mois d'intervalle, rassemblant des millions de gens au pays. Des événements qui ont contribué à un achalandage record de 25,4 millions d'utilisateurs sur nos services en ligne en février 2022, nous plaçant au premier rang des destinations numériques canadiennes[3].

Notre mission est de servir *tous* les Canadiens et *toutes* les Canadiennes. Il nous faut donc les représenter sur nos plateformes comme dans notre effectif. Nous avons ainsi lancé une initiative majeure et ambitieuse : *Cap sur le succès*, le plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion qui nous guidera jusqu'en 2025. Ce plan accélérera la transformation en cours, ayant entre autres permis les débuts de *Kuei! Kwe!*, première émission d'ICI PREMIÈRE consacrée aux cultures autochtones, et de *The Porter*, série sur la création du tout premier syndicat noir par des travailleurs ferroviaires canadiens et américains. Pour nous rapprocher des Premières Nations, des Inuit et des Métis, nous avons aussi signé un premier protocole d'entente avec le diffuseur autochtone APTN et engagé des discussions sur le développement d'une première stratégie autochtone à CBC/Radio-Canada.

Tout en transformant CBC/Radio-Canada pour l'avenir, nous restons fidèles à notre mandat initial : rassembler la population canadienne au moyen de services d'information et de divertissement sur toutes les plateformes. Ce rôle de source d'information fiable et d'incubateur d'histoires canadiennes originales revêt une importance cruciale dans notre société de plus en plus polarisée. Nos équipes sont bien placées pour le constater, elles qui font l'objet de menaces grandissantes pour leur sécurité, en ligne comme sur le terrain. Nous y répondons sur plusieurs fronts. À l'international, nous avons présenté la Déclaration de Bruxelles, qui a obtenu la signature de 46 diffuseurs publics du monde. Ici au pays, nous avons commandité un sondage à l'échelle de l'industrie, qui a révélé que 72 % des professionnels du milieu avaient subi du harcèlement sous différentes formes au cours de l'année. Nous avons aussi organisé le forum #CestAssez pour discuter de solutions à la haine en ligne avec nos pairs au sein de médias d'information canadiens et étrangers.

Défendre la liberté des médias permet à nos journalistes de couvrir les sujets qui vous sont chers, comme ils l'ont fait depuis le début de la pandémie et de la guerre en Ukraine, ou lors de l'élection fédérale de 2021 et des convois contre les mesures sanitaires. Votre diffuseur public est déterminé à défendre le journalisme de confiance comme condition essentielle à toute démocratie, en s'engageant à protéger les journalistes, les réalisateurs, les caméramans et tous les membres des équipes qui travaillent dans le secteur des médias, jour après jour.

Votre diffuseur public national est là pour vous – bien décidé à vous informer, à vous divertir et à vous rassembler dans un monde polarisé.

Catherine Tait
Présidente-directrice générale

[3] Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), visiteurs uniques mensuels, février 2022, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada.

# TABLE DES MATIÈRES


| | |
|---|---|
| À PROPOS DE NOUS | 14 |
| MESURER NOTRE RENDEMENT | 19 |
| PERSONNES | 31 |
| TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE | 32 |
| PERSPECTIVES | 35 |
| VIABILITÉ FINANCIÈRE | 36 |
| GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE | 48 |
| QUESTIONS COMPTABLES | 64 |
| REVUE FINANCIÈRE | 64 |
| RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | 65 |


Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

### SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les initiatives stratégiques et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives. Étant donné l'impact de la pandémie de COVID-19, en constante évolution, et la réponse de la Société, des différents ordres de gouvernement (fédéral et provinciaux) et des municipalités, des autorités de réglementation et des entreprises à cet égard, les hypothèses de la Société sont intrinsèquement plus incertaines que celles des périodes précédant la pandémie.

### INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, la Société et les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

### MESURE NON DÉFINIE PAR LES IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat budgétaire », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

# À PROPOS DE NOUS

## QUI NOUS SOMMES

Nous sommes le diffuseur public national du Canada, et nous sommes régis par la *Loi sur la radiodiffusion*.

## NOTRE MISSION

CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.

## NOTRE VISION

*Entre nous, c'est pour la vie*

## NOS VALEURS

Intégrité

Créativité

Pertinence

Inclusion

Notre mandat prévu par la *Loi sur la radiodiffusion* consiste à informer, à éclairer et à divertir tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. La *Loi* énonce en outre que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous portons une attention particulière aux besoins des communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons une programmation en huit langues autochtones (chipewyan, cri, gwich'in, inuktitut, inuvialuktun, sahtu got'ine godi, dehcho dene yati et tlicho) par l'intermédiaire de CBC North.

Nous devons offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international, qui est assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (rcinet.ca) est actuellement disponible en sept langues : français, anglais, espagnol, arabe, chinois, pendjabi et tagalog.

Nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos valeurs organisationnelles déterminent nos façons de faire. Elles appuient notre plan stratégique et éclairent les comportements et la culture que nous devons privilégier pour réaliser notre mission et notre vision. Nos valeurs offrent une image de nos meilleurs atouts et une définition de référence pour les Canadiens, en plus d'orienter la mise en œuvre de notre plan et de nos initiatives stratégiques.

## Nos activités

Au 31 mars 2022, nous avions 6 576 employés permanents, 411 employés temporaires et 756 employés contractuels. Nos effectifs proviennent de tous les horizons et d'une variété de cultures. Leur apport est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.

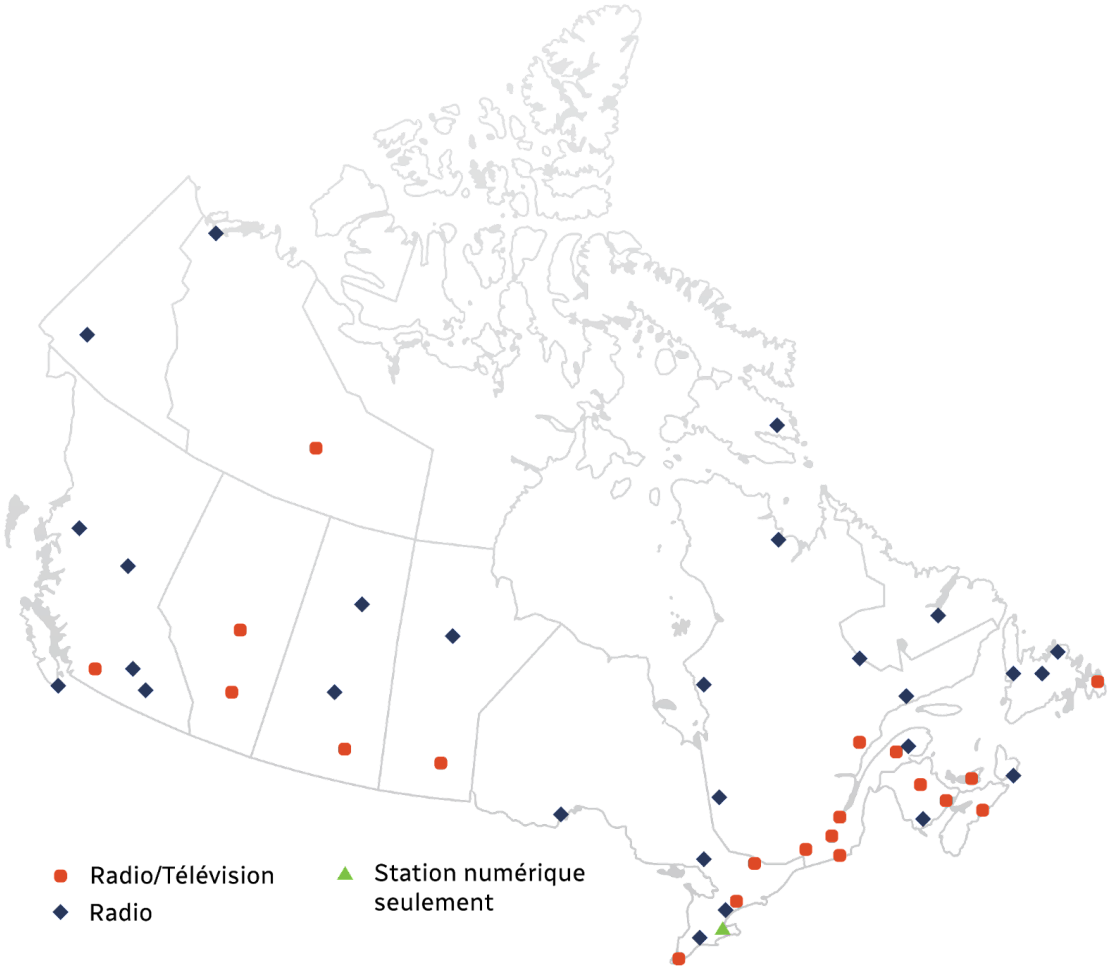


*Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision autorisées par le CRTC partout au Canada et de notre station affiliée. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.*

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes guidés par notre mission, notre vision et nos valeurs. Notre objectif est de créer un lien entre tous les Canadiens, pour faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseaux sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents

dans les communautés partout au pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique. Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi six bureaux permanents à l'étranger[4], ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des minibureaux à d'autres endroits.

## Nos services

Nous offrons six chaînes de contenu audio partout en Amérique du Nord dans le cadre d'un partenariat avec la radio par satellite SiriusXM. Nous nous associons également avec d'autres diffuseurs publics francophones sur la plateforme internationale TV5MONDE, où nous diffusons des contenus vidéo canadiens en français.

## Notre contexte opérationnel

Chaque année, CBC/Radio-Canada produit le rapport *Enviroscan*, une analyse de l'environnement médiatique canadien. La Société peut ainsi rajuster ses stratégies et ses tactiques pour s'acquitter le mieux possible de son mandat. Voici les faits saillants du rapport *Enviroscan 2021* :

### LES DÉFIS CONTINUS DE LA COVID-19

Avec la domination croissante des services numériques partout dans le monde, les modèles d'affaires des médias traditionnels étaient sous pression avant même la pandémie. Avec la COVID-19, les organisations médiatiques ont dû composer avec des pressions accrues sur le plan des revenus, du recrutement, des coûts de santé et de sécurité ainsi que de la demande d'infrastructures technologiques. La pandémie a accéléré ces tendances négatives qui étaient déjà présentes dans l'industrie médiatique canadienne.

Les entreprises médiatiques demeurent aux prises avec une demande de contenu sans cesse croissante et un environnement en évolution rapide. En 2020, nombre d'entre elles ont eu besoin d'aide financière pour contrer les effets de la COVID-19 sur leurs activités et leurs employés, et pour continuer à servir les auditoires canadiens.

### AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE MÉDIAS NUMÉRIQUES

La dernière année a souligné l'inéluctable migration des auditoires canadiens des services traditionnels vers les services numériques. La pandémie a contribué à cette tendance, et aujourd'hui, la consommation de contenu numérique au Canada équivaut à la consommation de contenu télévisuel et représente 43 % de l'ensemble de la consommation médiatique.

[4] En mai 2022, notre bureau à Moscou a été fermé.

## PROPORTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE PAR PLATEFORME[5]

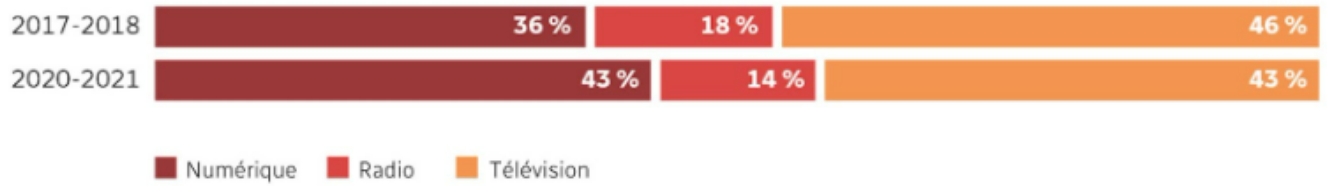


Les plateformes numériques multiplient les choix offerts aux Canadiens et mettent à leur portée une offre mondiale de contenu en tout temps. La concurrence entre les acteurs du secteur des médias numériques s'est spectaculairement intensifiée et oppose actuellement au Canada les grandes sociétés technologiques internationales aux entreprises médiatiques.

Dans un contexte où les Canadiens se précipitent en masse vers les plateformes numériques, l'accès à un service Internet haute vitesse n'est plus un luxe. En collaboration avec d'autres investisseurs publics et privés, le Fonds pour la large bande universelle du gouvernement du Canada soutient des projets qui accélèrent la couverture des services Internet à large bande partout au pays et les rendent plus accessibles, surtout dans les collectivités rurales et sous-desservies.

## LUTTE CONTRE LA HAINE ET LE HARCÈLEMENT EN LIGNE

La montée de la haine et du harcèlement en ligne contre les professionnels des médias, surtout les femmes et les personnes racisées, est une réalité troublante. En plus d'imposer un lourd tribut émotif aux victimes, ce phénomène menace de nous priver des voix et des points de vue essentiels à une société informée et démocratique. À l'automne 2021, CBC/Radio-Canada s'est jointe à d'autres médias publics et organisations internationales pour appuyer la Déclaration de Bruxelles, qui vise à protéger la sécurité des journalistes et à sensibiliser la population à cet enjeu. Nous avons également réitéré notre engagement à lutter contre la haine en ligne envers les journalistes en organisant le forum virtuel #CestAssez – Défendons le journalisme et la démocratie, auquel ont assisté des journalistes et des professionnels des médias de tout le pays. Les participants ont échangé sur leurs expériences de harcèlement en ligne et sur les stratégies pour combattre cette menace, et ont présenté à l'auditoire les résultats du tout premier sondage canadien sur le sujet. Nous joignons notre voix à celles d'organisations médiatiques de partout au pays pour dénoncer cette menace, et nous poursuivons nos efforts pour protéger nos journalistes et l'important travail qu'ils accomplissent au service de la population canadienne.

## FAVORISER UNE SOCIÉTÉ OUVERTE ET INCLUSIVE

Cette année encore, bien des efforts ont été déployés pour rendre la société canadienne plus ouverte et plus inclusive. Les médias jouent un rôle crucial dans la création et le maintien de l'identité canadienne sous toutes ses formes. Le contenu et les services doivent être pertinents pour l'ensemble de la population, et refléter la nature multiculturelle et multiethnique du Canada, aussi bien à l'écran que derrière la caméra. Nous avons annoncé en juin notre engagement ambitieux en matière de diversité à l'occasion du Festival international des médias de Banff 2021. Dans les coulisses, nous avons également mis en œuvre des programmes visant à développer et à renforcer une culture d'inclusion dans nos salles des nouvelles. Nos efforts seront aussi guidés par notre plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) 2022-2025, *Cap sur le succès*, pour mettre en œuvre notre nouvelle vision de l'EDI, et nous communiquerons régulièrement les faits saillants et les leçons apprises qui se dégageront de notre parcours.

[5] Calcul personnalisé de CBC/Radio-Canada, années de radiodiffusion 2017-2018 et 2020-2021. Numérique : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes totales. Télévision : Numeris, PPM, total Canada, 2+, minutes totales. Radio : Numeris, PPM, 6 marchés PPM, 2+, minutes totales. L'écoute de la radio sur les 6 marchés PPM a été projetée au total du Canada pour répartir l'utilisation entre le numérique, la radio et la télévision.

## Un engagement collectif à réduire les émissions de carbone dans nos productions

La réduction des émissions de carbone est l'un des plus importants objectifs de notre stratégie environnementale quinquennale, *On passe au vert*. Dans le cadre de nos efforts visant à atteindre nos cibles de réduction des émissions de carbone d'ici 2026, nous nous engageons à utiliser albert, un outil de calcul du bilan carbone des productions cinématographiques et télévisuelles, pour la totalité de nos productions internes. Et 25 % de ces productions devront obtenir la certification albert indiquant qu'elles respectent ou dépassent les cibles de réduction des émissions de carbone. De plus, depuis janvier 2022, CBC/Radio-Canada exige que toutes les productions indépendantes originales canadiennes dont le budget est supérieur à 400 000 $ calculent leur bilan carbone au moyen d'albert. CBC/Radio-Canada a été le premier média à utiliser albert au Canada.

# MESURER NOTRE RENDEMENT

## Notre rendement – mandat et vision

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens. Le sondage de perception portant sur notre mandat et notre vision montre comment les Canadiens voient leur diffuseur public national, et dans quelle mesure ils jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société. Les données proviennent de sondages menés auprès d'échantillons représentatifs de Canadiens.

Les faits saillants du sondage de 2021-2022 sont présentés ci-après.

### 75 % des Canadiens utilisent au moins un de nos services sur une base mensuelle

**82 %** (66 % + 16 %) des Canadiens affirment qu'il est important pour le Canada d'avoir un diffuseur public national comme CBC/Radio-Canada.

**79 %** (62 % + 17 %) des Canadiens sont d'accord pour dire qu'il y a clairement un besoin et un rôle pour CBC/Radio-Canada dans le futur.

**Nos forces principales**
La grande majorité des Canadiens sont d'accord pour dire que CBC/Radio-Canada…

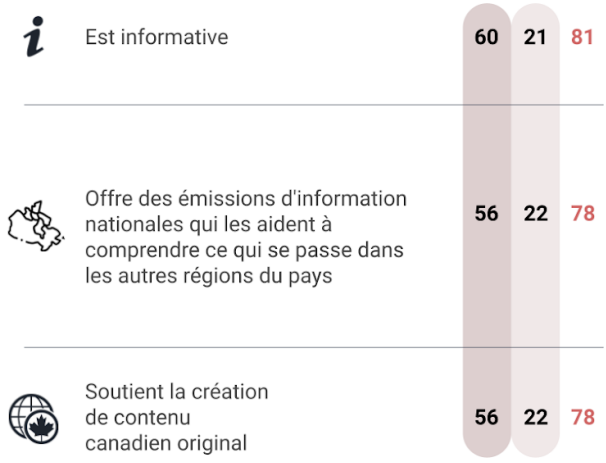


**Nos forces de programmation**
La très grande majorité de nos utilisateurs sont d'accord pour dire que la programmation de CBC/Radio-Canada*…

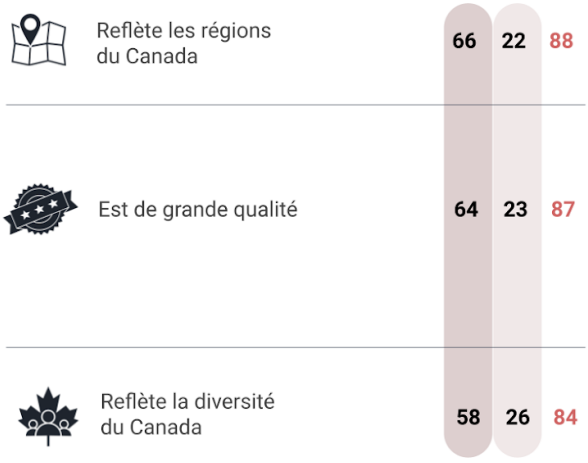


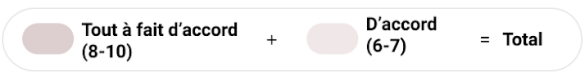


*Source : Sondage portant sur le mandat et la vision, 2021-2022 – Léger. Chaque résultat de perception représente le pourcentage de Canadiens qui sont d'accord (c.-à-d. notes de 6 ou 7 sur une échelle de 10 points) et qui sont fortement en accord (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points) avec chaque énoncé.*
** Utilisateurs des services principaux de CBC/Radio-Canada (c.-à-d. ICI TÉLÉ, ICI PREMIÈRE, ICI Radio-Canada.ca, CBC Television, CBC Radio One ou CBC.ca).*

## Notre rendement – *Entre nous, c'est pour la vie*

Vous trouverez ci-dessous les indicateurs de rendement clés (IRC) qui servent à mesurer et à suivre nos progrès en ce qui a trait à notre stratégie, *Entre nous, c'est pour la vie*, et à ses cinq priorités stratégiques : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui et faire rayonner le Canada dans le monde[6]. Ces priorités demeureront à la base de nos initiatives stratégiques jusqu'en 2024.

Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, comme les réalités du marché, la concurrence et le taux de pénétration des services. Les cibles annuelles pour 2021-2022 ont été établies en fonction de nos meilleures estimations des répercussions de la pandémie de COVID-19. Nous ferons le point sur notre rendement par rapport aux cibles 2022-2023 dans nos rapports trimestriels.

### CBC/Radio-Canada – Résultats de 2021-2022

| INDICATEURS | MESURES | RÉSULTATS 2020-2021 | CIBLES 2021-2022 | RÉSULTATS 2021-2022 | CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE | CIBLES 2022-2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Personnaliser nos services numériques** | | | | | | |
| Portée numérique de CBC/Radio-Canada[7] | *Moyenne mensuelle de visiteurs uniques* | 24,1 M | 23,7 M | **24,2 M** | ✓ | 22,1 M |
| Engagement numérique des utilisateurs de CBC/Radio-Canada[8] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 50 min/vis. | 49 min/vis. | **48 min/vis.** | | 43 min/vis. |
| **Captiver les jeunes auditoires** | | | | | | |
| Visites numériques aux contenus jeunesse de CBC/Radio-Canada[9] | *Moyenne mensuelle de visites* | 3 259 k | 3 394 k | **3 642 k** | ✓ | 3 777 k |
| **Prioriser nos liens avec les régions** | | | | | | |
| Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Regions[8] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 25 min/vis. | 26 min/vis. | **23 min/vis.** | | 23 min/vis. |
| Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions[8] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 19 min/vis. | 16 min/vis. | **14 min/vis.** | | 13 min/vis. |
| **Incarner le Canada d'aujourd'hui** | | | | | | |
| Représentation de l'équité en emploi[10] | *% des nouvelles embauches à l'externe* | 37,3 % | 42,0 % | **44,5 %** | ✓ | 43,0 % |

*Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et en adoptent de nouvelles afin de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison.*

[6] Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – est mesurée à l'interne.
[7] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada.
[8] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Regions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.
[9] **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans L'appli des petits (inclus à partir d'octobre 2021), la zone Jeunesse, ICI TOU.TV, les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars.
[10] Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées.

### Personnaliser nos services numériques

La portée numérique a dépassé la cible, car un grand nombre de Canadiens se sont tournés vers nos plateformes numériques pour accéder à une programmation intéressante et à une source d'information fiable, en particulier durant la pandémie de COVID-19 et d'autres temps forts de l'actualité. Même si nous avons rejoint un nombre record de Canadiens, l'engagement global de l'auditoire n'a pas été aussi élevé que prévu pour les grands événements, et nos résultats à cet égard ont été légèrement inférieurs à la cible.

### Captiver les jeunes auditoires

Propulsée par le succès des nouvelles offres jeunesse de CBC et de Radio-Canada, la consommation de notre contenu jeunesse sur les plateformes numériques a dépassé la cible au cours de l'exercice en affichant 3,6 millions de visites de jeunes et de parents canadiens par mois en moyenne.

### Prioriser nos liens avec les régions

L'exercice 2021-2022 a été marqué par une couverture multiplateforme sans précédent de l'actualité venant de tout le pays et par des produits de vidéo en direct améliorés; malgré cela, l'engagement numérique à l'égard des sections d'information et de contenu régional a terminé l'exercice en dessous de la cible pour Radio-Canada et CBC. D'autres détails sur ces résultats sont fournis à la section *Notre rendement – composantes médias*.

### Incarner le Canada d'aujourd'hui

Nous avons dépassé la cible de représentation de l'équité en emploi pour les nouveaux employés cette année. Il s'agit de notre meilleur résultat depuis le lancement de notre premier plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion en 2018. Nous poursuivons nos démarches à ce chapitre pour nous assurer d'être un diffuseur public qui reflète l'ensemble de la population canadienne.

Plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2025 CBC/Radio-Canada

## Notre rendement – composantes médias

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus, tous services confondus. La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses données d'abonnement pour des raisons de concurrence.

Les cibles annuelles pour 2021-2022 ont été établies en fonction de nos meilleures estimations des répercussions de la pandémie de COVID-19.

## Faits saillants de CBC

### La source d'information de confiance au Canada pour les nouvelles de dernière heure

CBC a été la principale source d'information à la soirée des élections fédérales, le 20 septembre : elle a battu des records d'auditoire sur les plateformes numériques, et avec sa couverture électorale *Canada Votes* de CBC News sur CBC Television et CBC News Network, elle a attiré plus de téléspectateurs que tout autre diffuseur.

Pendant la soirée électorale, CBC Television et CBC News Network ont récolté un auditoire moyen par minute de près d'un million de téléspectateurs de 18 h 30 à 2 h (HE)[11]. Au cours de la soirée, les plateformes numériques de CBC News ont enregistré des chiffres d'auditoire jamais vus, établissant un nouveau record journalier avec 9,4 millions de visiteurs uniques le jour du scrutin. En ce qui concerne les plateformes audio, l'émission spéciale de CBC News pour les élections a attiré 1,24 million d'auditeurs sur CBC Radio One, et CBC Listen a atteint un sommet historique quant au nombre de visiteurs uniques et de démarrages de contenu le lundi[12].

Les auditoires ont continué de choisir CBC pour obtenir des nouvelles fiables dans les moments les plus importants, par exemple pour suivre les manifestations et les interventions policières dans le cadre du convoi de la liberté en février à Ottawa. Du vendredi 18 au dimanche 20 février, près de six millions de téléspectateurs ont regardé CBC News Network, et l'auditoire a culminé à 12 h 03 (HE) le samedi lorsque plus d'un million de personnes sont venues suivre la couverture des nouvelles de dernière heure en direct d'Ottawa[13].

La même tendance s'est observée à la radio : l'émission spéciale de CBC News diffusée à l'échelle nationale sur CBC Radio One le lundi 14 février de 16 h 30 à 17 h 30 (HE) a entraîné une hausse de 60 % de l'auditoire moyen par rapport aux cotes d'écoute habituelles à cette heure de la journée[14].

[11] **Source** : Numeris, audimètre télé, total de CBC, lundi 20 septembre 2021, 2+, 18 h 30 à 2 h, total pour le Canada, auditoire moyen par minute.
[12] **Source** : Adobe Analytics, vidéo/audio contenant « english debate » et « live », 20 septembre 2021.
[13] **Source** : Numeris, audimètre télé, 18 au 20 février 2022, CBC News Network, 2 h à 2 h, total pour le Canada, portée cumulative.
[14] **Source :** Numeris, PPM pour la radio, 14 février 2022, CBC Radio One, 16 h 30 à 17 h 30 (HE), total pour le Canada, auditoire moyen par minute.

## De nouvelles séries audacieuses

CBC a diverti les Canadiens au moyen d'une programmation originale exceptionnelle et variée. Cette année, l'offre comprenait la série *Sort Of*, nommée aux prix Peabody, une comédie dramatique touchante créée par Bilal Baig et Fab Filippo dans laquelle on suit un personnage fluide de la génération du millénaire, en transition dans tous les aspects de sa vie : genre, relations amoureuses, sexualité, famille, carrière.

Parmi les nouveautés de l'exercice, on trouve aussi la dramatique historique *The Porter*, une coproduction de CBC et BET+ saluée par la critique. Inspirée de faits réels survenus dans les années 1920, la série est un récit palpitant d'émancipation et d'idéalisme, qui braque les projecteurs sur ce moment où les porteurs du réseau ferroviaire canadien et américain vont s'unir pour donner naissance au premier syndicat noir de l'histoire de l'humanité.

Du côté des provinces de l'Atlantique, les auditoires de CBC ont fait la connaissance des Finley-Cullen, les propriétaires du *Moonshine*, un centre de villégiature estivale délabré, ainsi que de la famille Critch dans l'hilarante série *Son of a Critch* de Mark Critch, qui raconte l'histoire bien réelle du jeune Mark, 11 ans, à St. John's (Terre-Neuve) dans les années 1980.

## Représentation dans les contenus et la présentation

Le Mois du patrimoine asiatique

Le 30 septembre, CBC a mis à l'honneur les voix autochtones sur ses différentes plateformes à l'occasion de la toute première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'attention accordée aux points de vue autochtones ne s'est pas limitée au contenu de notre programmation : un aspect important du travail portait sur les détails de la présentation de ces réalités à l'écran. De tout nouveaux éléments graphiques, dont une version réinventée du logo de CBC, ont été utilisés dans la programmation radiodiffusée et numérique, et l'artiste anichinabée Emily Kewageshig a supervisé la création de l'ensemble à titre de collaboratrice à la conception.

CBC Radio One a offert une émission spéciale d'une heure présentant des histoires de résilience, de résistance et de revendication, et CBC Music a mis en valeur des artistes et des compositeurs autochtones.

Cette stratégie a également servi à la promotion de contenus pour faire entendre les voix des personnes asiatiques durant le Mois du patrimoine asiatique : une image de marque a été élaborée pour unifier notre offre tout au long de mai 2022. Cette image de marque, créée par le groupe d'affinité Femmes visibles, a été utilisée dans l'ensemble de l'organisation sur toutes les plateformes de médias sociaux.

## CBC – Résultats de 2021-2022

| INDICATEURS | MESURES | RÉSULTATS 2020-2021 | CIBLES 2021-2022 | RÉSULTATS 2021-2022 | CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE | CIBLES 2022-2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Personnaliser nos services numériques** | | | | | | |
| Portée numérique[15] | *Moyenne mensuelle de visiteurs uniques* | 20,3 M | 20,4 M | **20,7 M** | ✓ | 18,8 M |
| Engagement numérique des utilisateurs[16] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 36 min/vis. | 36 min/vis. | **33 min/vis.** | | 31 min/vis. |
| **Captiver les jeunes auditoires** | | | | | | |
| Visites numériques aux contenus jeunesse[17] | *Moyenne mensuelle de visites* | 2 748 k | 2 969 k | **3 187 k** | ✓ | 3,322 k |
| **Prioriser nos liens avec les régions** | | | | | | |
| Engagement numérique des utilisateurs de CBC News/Regions[16] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 25 min/vis. | 26 min/vis. | **23 min/vis.** | | 23 min/vis. |
| **Incarner le Canada d'aujourd'hui** | | | | | | |
| Représentation de l'équité en emploi[18] | *% des nouvelles embauches à l'externe* | 67,3 % | 55,0 % | **64,7 %** | ✓ | 55,0 % |
| **Télévision et radio** | | | | | | |
| CBC Television[19] | *Part d'auditoire aux heures de grande écoute* | 5,0 % | 6,6 % | **5,8 %** | | 4,9 % |
| CBC News Network[19] | *Part d'auditoire de la journée complète* | 2,1 % | 1,7 % | **2,1 %** | ✓ | 1,8 % |
| CBC Radio One et CBC Music[20] | *Part d'auditoire de la journée complète (PPM)* | 16,0 % | 15,4 % | **16,2 %** | ✓ | 15,8 % |
| CBC Radio One et CBC Music[21] | *Portée nationale mensuelle moyenne* | 11,0 M | 11,0 M | **10,9 M** | | 10,9 M |
| **Revenus** | | | | | | |
| Revenus totaux[22] | *Services généralistes, facultatifs et en ligne* | 205 M$ | 320 M$[23] | **368 M$** | ✓ | 218 M$ |

*Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 20.*

### Personnaliser nos services numériques

Un cycle de nouvelles intense et deux éditions des Jeux Olympiques ont contribué à maintenir la portée de CBC à un niveau élevé tout au long de l'exercice.

L'engagement est demeuré sous la cible, car de grands événements comme les Jeux Olympiques de Beijing 2022 et les élections fédérales ont moins suscité l'intérêt des auditoires que prévu.

[15] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC.
[16] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC | CBC News/Regions, avril à mars, Canada.
[17] **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans les sites de CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem, avril à mars.
[18] Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées.
[19] **Source** : Numeris, PPM, 2+, CBC Television : septembre à avril (saison régulière), CBC News Network : avril à mars.
[20] **Source** : Numeris, PPM, 2+, marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal.
[21] **Source** : Numeris, PPM, 2+.
[22] Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).
[23] Les cibles pour 2021-2022 comprennent les revenus pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, car il s'agit d'une responsabilité partagée par CBC et Radio-Canada.

### Captiver les jeunes auditoires

Les visites numériques aux contenus de CBC Kids ont dépassé la cible, principalement grâce à la section sur les Jeux Olympiques qui a été lancée à nouveau. Les sites jeunesse ont enregistré une croissance constante des auditoires tout au long de l'année, malgré les fermetures d'écoles et l'assouplissement des restrictions sanitaires.

### Prioriser nos liens avec les régions

L'engagement numérique des utilisateurs à l'égard des nouvelles et du contenu régional de CBC est inférieur à la cible, en partie à cause de l'intérêt moins grand que prévu pour les contenus d'information, le sentiment d'urgence lié à la pandémie s'étant atténué.

### Incarner le Canada d'aujourd'hui

La représentation de l'équité en emploi pour les nouvelles embauches à l'externe est supérieure à la cible, ce qui est directement attribuable à la mise en œuvre du plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

### Télévision et radio

Malgré une solide grille hivernale et les Jeux Olympiques de Beijing 2022, nos cotes d'écoute globales ont été inférieures aux attentes.

CBC News Network a continué de dépasser la cible tout au long de l'exercice, qu'elle a terminé en bonne position, surtout grâce à des émissions spéciales en direct sur le convoi de la liberté et le conflit en Ukraine, diffusées au quatrième trimestre.

Radio One et CBC Music ont maintenu des auditoires stables tout au long de l'exercice, malgré les périodes de confinement qui ont bouleversé les habitudes de transport et d'écoute. La portée combinée n'a pas atteint la cible, mais la part combinée a dépassé la cible.

### Revenus

La hausse des revenus publicitaires tirés des plateformes traditionnelles et numériques, notamment grâce aux deux éditions des Jeux Olympiques, a contribué à nos solides résultats sur le plan des revenus pour l'exercice.

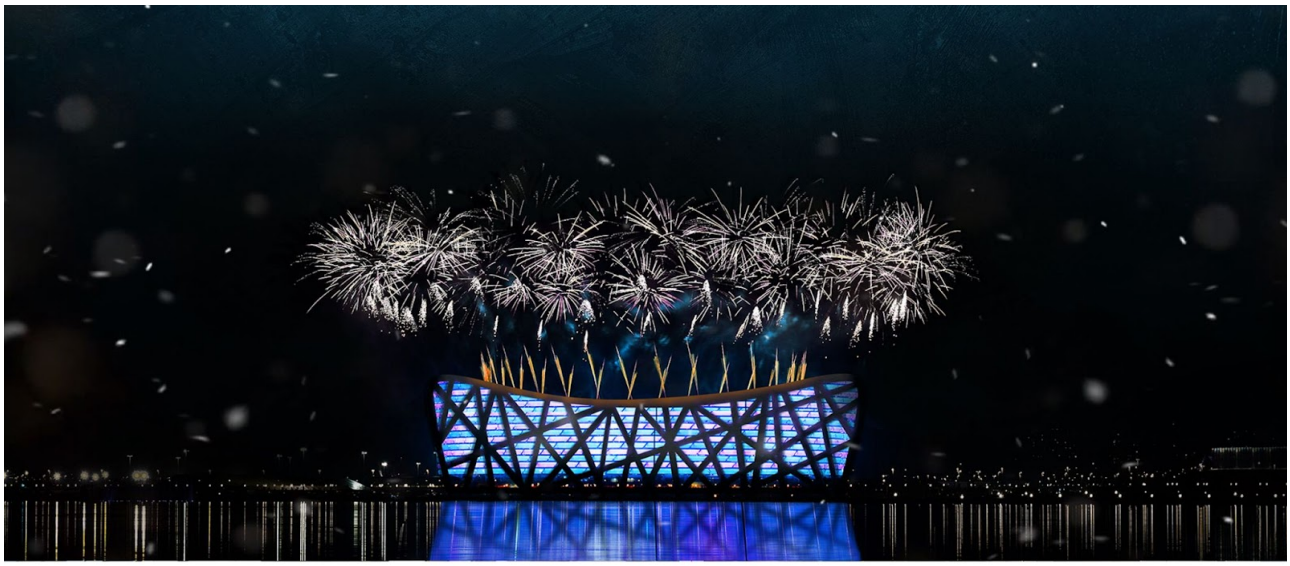

Beijing 2022

## Faits saillants de Radio-Canada

### Informer les Canadiens sur les enjeux essentiels

Cette année, Radio-Canada a présenté aux francophones du pays une couverture complète de la campagne électorale fédérale. L'équipe de *La vérif* a apporté des nuances et des précisions sur les déclarations des chefs des principaux partis. Le débat organisé par ICI Ottawa-Gatineau a été l'occasion pour les candidats de débattre d'enjeux comme la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, l'immigration francophone, l'accès à des services d'éducation et de santé en français, le bilinguisme dans la fonction publique et bien plus.

Dans le balado *Convictions* de Radio-Canada, Simon Coutu et Frédéric Lacelle enquêtent sur la réticence à la vaccination et le rejet des mesures sanitaires entourant la COVID-19. Un documentaire complémentaire de l'équipe de Rad, également accessible sur Facebook et YouTube, explore de manière semblable les motivations des personnes qui s'opposent aux mesures sanitaires.

Les *Décrypteurs* ont aussi été particulièrement sollicités pour traquer les fausses informations sur les réseaux sociaux. Ils ont poursuivi, avec rigueur, leur travail de vérification des faits sur la pandémie de COVID-19, le convoi de la liberté et le conflit en Ukraine pour aider le public à reconnaître les fausses nouvelles.

*Décrypteurs* | Radio-Canada

### Une programmation rassembleuse

Les émissions de fin d'année d'ICI TÉLÉ, qui ont fait un survol des principaux événements culturels, sociaux et politiques de 2021, ont égalé ou dépassé les records d'auditoire de l'an dernier. Le *Bye bye 2021* a établi un nouveau record historique, attirant un auditoire de plus de 4,9 millions de personnes[24]. Nous avons déployé une stratégie de contenu innovante en lançant des nouveautés directement sur ICI TOU.TV, dont *Sans rendez-vous*, *Loto-Méno* et *District 31*.

Le sport a également été au cœur de notre programmation cette année. Après un report d'un an et malgré des défis logistiques constants, l'été dernier, nous avons fait vivre aux Canadiens la frénésie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020. Le balado *Mon athlète à Tokyo* a présenté des conversations uniques entre des personnalités de Radio-Canada et les athlètes olympiques qu'elles ont décidé de suivre jusqu'à Tokyo. Pour les Jeux Olympiques de Beijing 2022, nous avons lancé une nouvelle websérie quotidienne, *Pas en direct de Pékin*, sur ICI TOU.TV, Radio-Canada.ca et Facebook. De plus, nous avons offert des expériences sur mesure et de nouvelles fonctions de personnalisation pour les Jeux Olympiques de Beijing 2022 dans l'application mobile Radio-Canada – Jeux Olympiques.

[24] **Source** : Numeris, PPM pour la télévision, francophones du Québec 2+, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021, auditoire moyen par minute.

Nous avons également renforcé nos liens locaux et régionaux au moyen de la fascinante série *Tout inclus*, dans laquelle l'animatrice Marieme Ndiaye et ses collaborateurs de partout au pays font découvrir aux auditoires la beauté à couper le souffle du vaste territoire canadien.

*Tout inclus* | Radio-Canada

## Montrer la diversité canadienne

À l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones en juin et de la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en septembre, nos plateformes ont offert un éventail de contenus, dont *Le grand solstice*, un événement mettant en vedette des artistes musicaux autochtones de nombreuses communautés différentes. ICI RDI a diffusé deux documentaires autochtones, *Le mur invisible* et *Mamu*, et ICI ARTV a présenté *Elisapie : faire face à la musique*.

Nous avons également lancé notre première émission de radio consacrée aux différentes cultures autochtones, *Kuei! Kwe!*, à l'antenne d'ICI PREMIÈRE. À la barre de ce nouveau rendez-vous hebdomadaire, Melissa Mollen Dupuis offre une perspective autochtone sur différentes propositions culturelles de tout acabit. Radio-Canada.ca a également présenté des contenus sur Espaces autochtones.

Au cours de l'exercice, nous avons aussi reflété la richesse de la diversité canadienne sur ICI TOU.TV. Le documentaire *Vous pouvez rêver* a présenté des jeunes inspirants issus de diverses communautés. Dans la websérie *Tu viens d'où?*, nous avons suivi la quête de Nicolas Ouellet en tant que Noir adopté, qui a grandi à Québec et vit aujourd'hui à Montréal. De son côté, *Pa t'mentir* déconstruit les idées préconçues et s'attaque à certains tabous qui existent dans les communautés noires et racisées au Québec. Les animateurs, Schelby Jean-Baptiste, Keithy Antoine et Irdens Exantus, échangent en toute franchise avec leurs invités à propos de sujets délicats, dans l'objectif de bâtir des ponts entre les cultures.

*Pa t'mentir* | Radio-Canada

## Radio-Canada — Résultats de 2021-2022

| INDICATEURS | MESURES | RÉSULTATS 2020-2021 | CIBLES 2021-2022 | RÉSULTATS 2021-2022 | CIBLE ATTEINTE OU DÉPASSÉE | CIBLES 2022-2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Personnaliser nos services numériques** | | | | | | |
| Portée numérique[25] | *Moyenne mensuelle de visiteurs uniques* | 6,1 M | 5,6 M | **6,1 M** | ✓ | 5,5 M |
| Engagement numérique des utilisateurs[26] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 63 min/vis. | 55 min/vis. | **57 min/vis.** | ✓ | 52 min/vis. |
| **Captiver les jeunes auditoires** | | | | | | |
| Visites numériques aux contenus jeunesse[27] | *Moyenne mensuelle de visites* | 510 k | 425 k | **454 k** | ✓ | 455 k |
| **Prioriser nos liens avec les régions** | | | | | | |
| Engagement numérique des utilisateurs de Radio-Canada Info/Régions[26] | *Minutes mensuelles moyennes par visiteur* | 19 min/vis. | 16 min/vis. | **14 min/vis.** | | 13 min/vis. |
| **Incarner le Canada d'aujourd'hui** | | | | | | |
| Représentation de l'équité en emploi[28] | *% des nouvelles embauches à l'externe* | 18,3 % | 22,0 % | **29,0 %** | ✓ | 26,0 % |
| **Télévision et radio** | | | | | | |
| ICI TÉLÉ[29] | *Part d'auditoire aux heures de grande écoute* | 25,6 % | 24,2 % | **24,8 %** | ✓ | 22,5 % |
| ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA[29] | *Part d'auditoire de la journée complète* | 6,2 % | 5,6 % | **5,6 %** | ✓ | 5,2 % |
| ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE[30] | *Part d'auditoire de la journée complète (PPM)* | S. O.[31] | 17,3 % | **22,1 %** | ✓ | 20,7 % |
| **Revenus** | | | | | | |
| Revenus totaux[32] | *Services généralistes, facultatifs et en ligne* | 208 M$ | 326 M$[33] | **376 M$** | ✓ | 225 M$ |

S. O. : Sans objet

*Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Vous trouverez plus d'informations sur nos méthodologies à la page 20.*

### Personnaliser nos services numériques

La portée et l'engagement numériques ont dépassé les cibles durant cet exercice marqué par la pandémie de COVID-19, les élections fédérales, les Jeux Olympiques, le conflit en Ukraine et une consommation soutenue de contenus numériques.

[25] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de Radio-Canada.
[26] **Source** : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de Radio-Canada | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.
[27] **Source** : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse dans L'appli des petits (inclus à partir d'octobre 2021), la zone Jeunesse et ICI TOU.TV, avril à mars.
[28] Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées.
[29] **Source** : Numeris PPM, francophones du Québec 2+, ICI TÉLÉ : septembre à avril (saison régulière), ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA : avril à mars.
[30] **Source** : Numeris PPM, Montréal central francophone, 2+, septembre à mars (saison régulière).
[31] Nouvel indicateur débutant en 2021-2022.
[32] Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).
[33] Les cibles pour 2021-2022 comprennent les revenus pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, car il s'agit d'une responsabilité partagée par CBC et Radio-Canada.

### Captiver les jeunes auditoires

Nous avons enregistré une hausse importante des visites aux contenus jeunesse, qui ont dépassé la cible. Les émissions diffusées sur ICI TOU.TV, comme *L'effet secondaire* et *Défense d'entrer*, ont contribué à nos bons résultats.

### Prioriser nos liens avec les régions

L'engagement numérique des utilisateurs à l'égard de l'information et des contenus régionaux n'a pas atteint la cible, car la portée élevée de certains grands événements (p. ex., la pandémie, les élections fédérales, le convoi de la liberté et le conflit en Ukraine) a fait baisser la mesure d'engagement.

### Incarner le Canada d'aujourd'hui

Nous avons dépassé la cible de représentation de l'équité en emploi; une campagne de communications réussie et d'autres initiatives de recrutement ont été des facteurs déterminants dans cette réussite.

### Télévision et radio

La part d'auditoire d'ICI TÉLÉ a dépassé la cible annuelle, grâce notamment à des nouveautés comme *L'œil du cyclone* et au succès de la dernière saison de *District 31*. La part combinée de nos services de télévision facultatifs a atteint la cible annuelle, principalement en raison d'ICI RDI et de sa couverture de l'actualité tout au long de l'exercice.

La part d'auditoire combinée d'ICI PREMIÈRE et d'ICI MUSIQUE dépasse largement la cible. *Tout un matin* et *Le 15-18* ont attiré de nombreux auditeurs dans le marché du Grand Montréal.

### Revenus

Nos revenus ont dépassé la cible grâce aux revenus publicitaires, surtout issus des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui ont été plus élevés que prévu.

Maxence Parrot, Jeux Olympiques de Beijing 2022

## Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI TÉLÉ et CBC Television. Comme l'indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion, ICI TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

| | CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES | RÉSULTATS DU 1ER SEPT. 2019 AU 31 AOÛT 2020 | RÉSULTATS DU 1ER SEPT. 2020 AU 31 AOÛT 2021 |
|---|---|---|---|
| **ICI TÉLÉ** | | | |
| Journée de radiodiffusion | 75 % | 79 % | **82 %** |
| Heures de grande écoute | 80 % | 93 % | **95 %** |
| **CBC Television** | | | |
| Journée de radiodiffusion | 75 % | 78 % | **76 %** |
| Heures de grande écoute | 80 % | 83 % | **83 %** |

# PERSONNES

## Nos effectifs

Au 31 mars 2022, CBC/Radio-Canada comptait 7 743 employés, dont 6 576 étaient permanents, 411 temporaires et 756 contractuels.

Les relations que nous entretenons avec les associations qui représentent une forte proportion de nos employés demeurent au premier plan de nos priorités. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

Au 31 mars 2022, l'effectif de CBC/Radio-Canada comptait :

- 49,2 % de femmes
- 2,4 % d'Autochtones
- 4,0 % de personnes en situation de handicap
- 17,3 % de personnes racisées

## Rétrospective de l'année

### Aider nos employés à traverser la pandémie

Mars 2022 a marqué la fin de deux années complètes pendant lesquelles nous avons dû épauler nos employés sur le terrain, dans nos stations ou en télétravail, forcés de travailler dans un contexte difficile pour continuer de livrer une information essentielle et des contenus précieux aux Canadiens. En tant qu'organisation, assurer la sécurité de nos employés demeure une priorité absolue. La vaccination est devenue obligatoire pour tous nos employés en octobre et à ce jour, le taux de vaccination de notre effectif atteint 100 %.

Nous poursuivons nos négociations avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (STTRC) et nous travaillons à mettre en œuvre la nouvelle convention collective d'une durée de trois ans conclue avec l'Association des professionnels et des superviseurs (APS), qui est entrée en vigueur le 1er avril 2022.

### Favoriser un milieu de travail équitable, inclusif et diversifié

En décembre 2021, nous avons dévoilé notre plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion pour 2022-2025. Intitulé *Cap sur le succès*, ce plan vise à accélérer le travail déjà amorcé pour honorer notre engagement à soutenir et à refléter la riche diversité de notre pays dans les contenus que nous créons et dans nos effectifs.

Nous avons également lancé une nouvelle politique, HUM-11 Équité, diversité, inclusion et prévention de la discrimination, qui énonce l'engagement de CBC/Radio-Canada ainsi que sa démarche pour établir et pérenniser un milieu de travail diversifié et inclusif, axé sur l'équité, afin d'assurer l'égalité des droits et des chances à tous ses employés sans discrimination. Nous avons aussi élargi le champ d'application de la plateforme Fais-toi entendre, afin qu'elle serve à signaler non plus seulement les cas de racisme, mais tous les cas de discrimination inclus dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, qui est la ligne de fond de notre nouvelle politique.

### Imaginer l'avenir du travail

Parallèlement aux étapes entreprises pour mettre à niveau notre système de gestion de l'information des RH, nous avons lancé un projet sur l'avenir du travail afin de repenser nos façons de faire tout en demeurant fidèles à notre mandat et de moderniser l'expérience de nos équipes. Nous avons mis en place notre nouvelle politique SEC-5 Télétravail, mis à la disposition de tous les employés et gestionnaires de la documentation pour les aider à s'épanouir dans le nouveau modèle de travail hybride, et offert de la formation aux gestionnaires à ce sujet. Chaque service a élaboré ses propres lignes directrices sur le télétravail en fonction de ses besoins, et nous avons réaménagé nos espaces pour mieux répondre aux réalités de notre nouveau modèle hybride. Notre capacité de donner à nos employés les outils pour maintenir leur productivité et s'adapter à la nouvelle conception du travail fait de nous un employeur convoité.

# TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE

## Nos actifs

Avec ses 74 sites de production, son réseau de radiodiffusion (le plus étendu dans le monde avec ses 727 émetteurs radio et 27 émetteurs de télévision numériques répartis sur 522 sites) et son parc immobilier de 3,9 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,2 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 817 millions de dollars) au 31 mars 2022.

### Nos coûts d'infrastructure par type d'actif

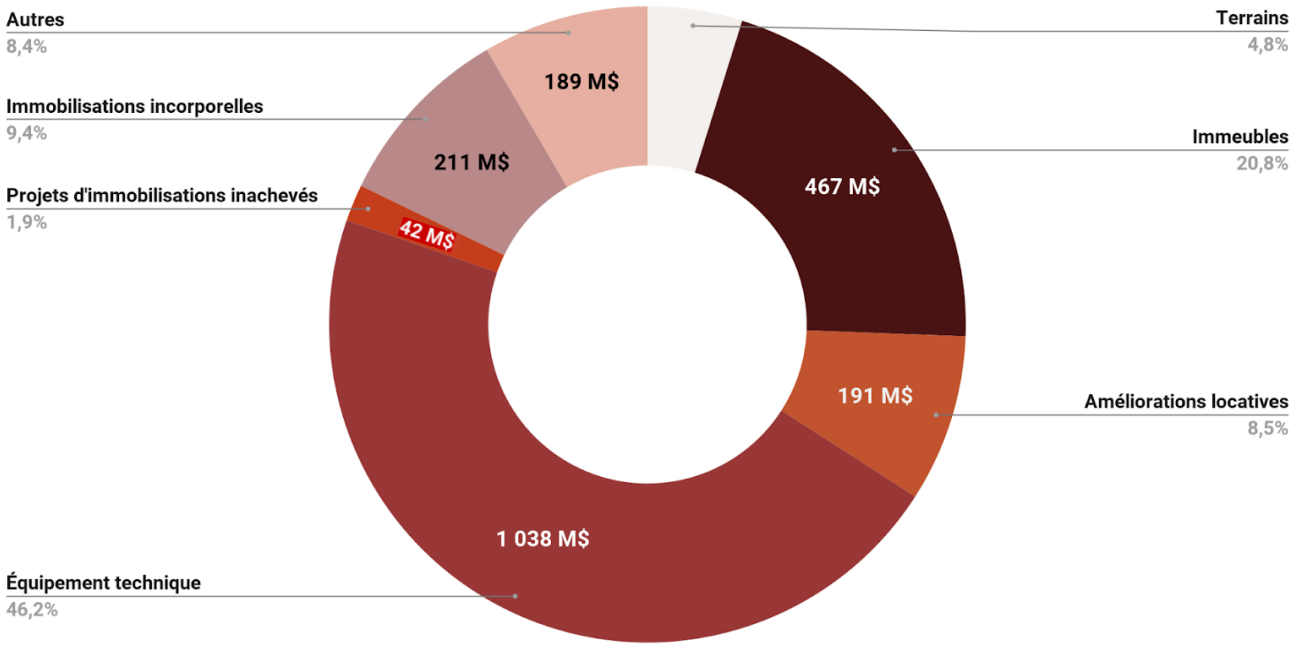


CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 85,9 millions de dollars par an. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

# Rétrospective de l'année

## Soutien technique et autre

La pandémie de COVID-19 qui perdure nous a forcés à repenser notre approche du travail. Tout au long de cette période hors norme, nous avons eu comme priorité de faciliter le télétravail tout en protégeant la santé et la sécurité de nos employés. C'est la stratégie que nous allons maintenir en y apportant les aménagements nécessaires pour effectuer notre retour dans nos installations selon différents modèles de travail hybrides. En 2021-2022, nos équipes de soutien ont compté pour beaucoup dans la bonne marche de nos activités au quotidien en répondant à plus 108 000 demandes d'assistance et en remplaçant 1 650 ordinateurs à l'intérieur de ces 12 mois.

## Le défi des rendez-vous olympiques

Nos équipes ont eu à préparer la couverture de deux éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques à six mois d'intervalle, du jamais vu. Cette prouesse a été rendue possible par une logistique flexible et un soutien technique robuste offert aux équipes déployées sur le terrain à Tokyo et à Beijing aussi bien qu'à la maison pour leur permettre de capter sur le vif les moments d'action et l'effervescence des compétitions afin de les faire vivre au public canadien. Avec le soutien du service Technologies et Infrastructures, CBC/Radio-Canada a fait preuve d'innovation dans sa couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 en diffusant la cérémonie d'ouverture en direct sur ses différentes plateformes web en huit langues autochtones en plus du français, de l'anglais, de l'ASL (langue des signes américaine) et de la vidéodescription. Pour les Jeux de Beijing 2022, nous avons présenté en langues autochtones la description des épreuves de hockey masculin et féminin, en plus des cérémonies d'ouverture et de clôture.

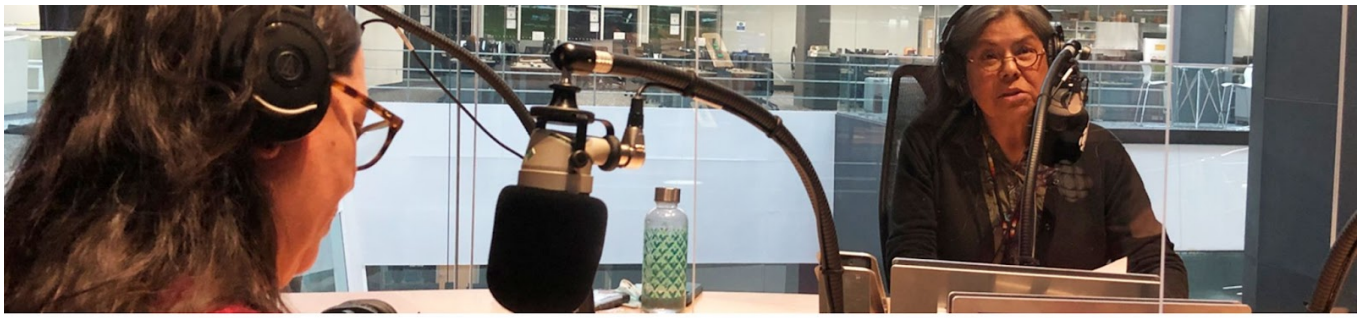

Betsy Longchap (gauche) et Dorothy Stewart (Jaime Little/CBC)

## Notre stratégie sur les espaces de travail

Nos équipes à Montréal supervisent les dernières étapes en vue du déménagement dans la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) qui doit avoir lieu en 2022-2023. Maintenant que toute la programmation radio est produite dans nos studios, nous sommes devenus le premier diffuseur multiplateforme à compter uniquement sur la technologie IP pour distribuer ses signaux audio et vidéo, de l'étape de la production à celle de la distribution.

Nous avons achevé les travaux de modernisation de trois de nos bureaux régionaux pendant l'exercice. Dans notre immeuble de Charlottetown, nous avons reconfiguré les espaces à aire ouverte, refait la finition des éléments structurels et accru la fonctionnalité des nouveaux studios de radio. Nous avons terminé la modernisation de la salle des nouvelles des Services français au 5$^{e}$ étage à Winnipeg. Équipés de nouveaux postes de travail ergonomiques, nos nouveaux locaux favorisent la collaboration et facilitent le déroulement du travail pour les équipes. Notre bureau de Regina a aussi fait l'objet d'importants travaux durant lesquels toutes les toilettes ont été converties en toilettes non genrées – une première dans nos installations –, une salle de nouvelles entièrement intégrée a été aménagée pour accueillir les Services français et anglais, et l'ergonomie des espaces de travail a été revue conformément aux principes de l'avenir du travail.

Grâce à l'empressement de CBC/Radio-Canada à fournir un environnement de travail écoresponsable à son personnel, le Centre de radiodiffusion de Toronto (CRT) a obtenu la certification LEED « Or » dans la catégorie Exploitation et entretien des bâtiments existants. Il s'agit du premier immeuble du gouvernement fédéral à obtenir cette certification à Toronto. Pour y avoir droit, il faut répondre aux critères d'admissibilité préalables et accumuler des crédits dans sept catégories d'impact : l'emplacement et le transport, l'aménagement écologique des sites, la gestion efficace de l'eau, l'énergie et l'atmosphère, les matériaux et les ressources, la qualité des environnements intérieurs et l'innovation dans le design. Cette certification marque un de nos premiers succès dans la mise en œuvre de notre stratégie *On passe au vert*.

### Nouvel entrepôt de films de Carp, près d'Ottawa

Conformément aux meilleures pratiques de l'industrie, et dans le souci de préserver une collection de documents d'archives pour la postérité, nous avons construit un nouvel entrepôt d'archives sur film à Carp, près d'Ottawa. Le nouveau bâtiment abrite plus de 70 000 bobines de film et autres supports qui étaient auparavant conservés dans des sites régionaux; de nombreux autres documents viendront s'ajouter à la collection prochainement. Un projet de numérisation a été lancé en parallèle pour préserver cet héritage en images à l'intention des générations à venir.

Bureaux de CBC/Radio-Canada, Ottawa

# PERSPECTIVES

Malgré la crise sanitaire qui perdure, CBC/Radio-Canada entend continuer de servir les Canadiens en 2022-2023. Nous leur fournirons l'information et les nouvelles dont ils ont besoin; des contenus éducatifs pour les jeunes et leurs parents; des occasions de se rassembler et une dose salutaire de divertissements. La crise que nous traversons a de plus mis en relief la valeur inestimable des médias publics. Nous avons conscience de l'importance de ce rôle en temps de crise et cela restera le moteur de notre engagement dans tout ce que nous faisons.

Nous avons mis sur pied un groupe de travail contre la haine en ligne, en particulier celle contre nos journalistes et les professionnels des médias. Son mandat est d'explorer les moyens à notre portée pour mieux empêcher les attaques dont nos journalistes sont la cible, et les aider lorsque des incidents surviennent. Nous collaborons toujours avec d'autres médias, le gouvernement et les plateformes de médias sociaux pour faire adopter des mesures concrètes dans ce dossier. En novembre dernier, nous avons organisé un forum virtuel de deux jours intitulé #CestAssez – Défendons le journalisme et la démocratie. Ce forum avait pour objectif de rassembler des gens de tout le secteur de l'information afin d'échanger sur les expériences vécues, de se soutenir mutuellement et de faire front commun contre la haine en ligne à l'endroit des professionnels de l'information et des médias, un problème qui ne cesse d'empirer.

#CestAssez

En juin 2021, nous avons mis en place notre nouvelle stratégie environnementale sur cinq ans, *On passe au vert*, qui est un appel mondial à la lutte contre les changements climatiques et un engagement à adopter des pratiques écoresponsables dans toutes nos activités. Les cibles présentées dans ce plan constituent une première étape cruciale – et ce n'est que le début de notre parcours vers l'écoresponsabilité. Nous avons également établi des objectifs concrets pour réduire notre bilan carbone en arrimant nos actions à des initiatives internationales comme l'Accord de Paris, et nous allons mesurer nos progrès et en rendre compte.

Au chapitre du contenu, nous avons conclu un partenariat avec l'ABC (Australie) pour la deuxième saison de *Stuff the British Stole*, et avec NRK (Norvège), l'ABC et CTC Kids (Russie) pour la production de *Big Blue*, une série d'aventures sous les mers en 52 épisodes offerte en première au Canada. Nous avons aussi lancé *Welcome to Paradise,* une série de balados en six volets qui raconte un épisode douloureux de violence conjugale dans la vie d'une femme forte. Nous diffuserons en primeur *Pour toi Flora*, une série dramatique écrite, réalisée et produite par des créateurs autochtones. Cette fiction sera diffusée en primeur sur ICI TOU.TV EXTRA, puis sur ICI TÉLÉ en heure de grande écoute ainsi que sur le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).

Nous accueillerons enfin les décisions du CRTC sur le renouvellement de nos licences de radio et de télévision prochainement. Nous avons proposé des changements à nos engagements réglementaires actuels, ainsi que l'ajout d'engagements novateurs, pour faciliter la mise en place d'un nouveau cadre exhaustif qui couvrira toutes les plateformes du diffuseur public du Canada.

## VIABILITÉ FINANCIÈRE

CBC/Radio-Canada dépend à la fois de ses crédits parlementaires et d'un éventail de revenus commerciaux, dont des revenus publicitaires, pour soutenir les émissions et les services qu'elle offre aux Canadiens. Nous pensons que les revenus au sortir de la pandémie se maintiendront à court terme, mais les perspectives à long terme sur ce plan demeurent préoccupantes.

Les revenus publicitaires de la télévision traditionnelle demeureront sous pression, car les grands acteurs du numérique accaparent une part de plus en plus grande de ce marché.

## Revenus et autres sources de financement

CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

**Financement public** : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 139,7 millions de dollars, le financement des immobilisations comptabilisé en résultat, à 96,3 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

**Revenus publicitaires** : Revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, nos services de télévision facultatifs et nos plateformes numériques. Les revenus publicitaires tirés des événements, comme les Jeux Olympiques, peuvent avoir un impact majeur sur les revenus autogénérés de la Société. À long terme, la part de notre financement total occupée par les revenus publicitaires de la télévision rétrécit en raison principalement de la désaffection du marché pour les véhicules publicitaires traditionnels.

**Revenus d'abonnement** : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – CBC News Network, *documentary*, CBC Gem, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes de télévision traditionnelle continuent d'être touchés par les tendances à l'abandon ou à la réduction des services de télévision, alors que les abonnements à nos plateformes numériques augmentent.

**Revenus financiers et autres revenus** : Revenus tirés des activités courantes, comme la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs et les services de diffuseur hôte d'événements sportifs.

**Sources de financement**

(en M$)

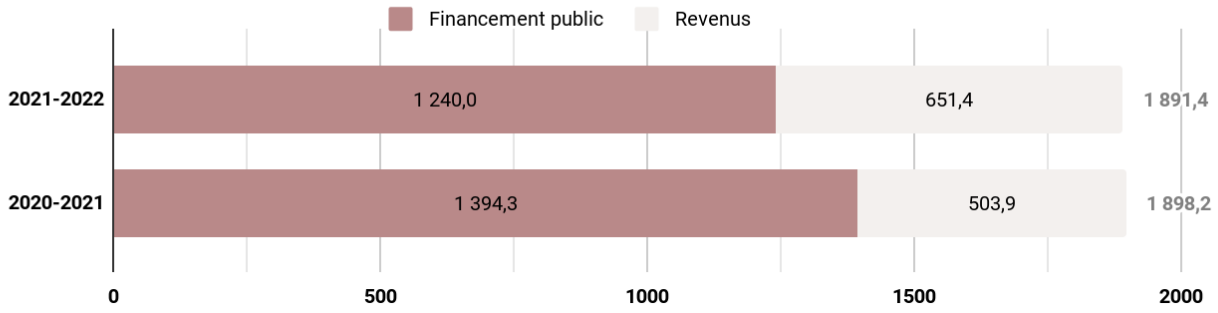

**Revenus**

(en M$)

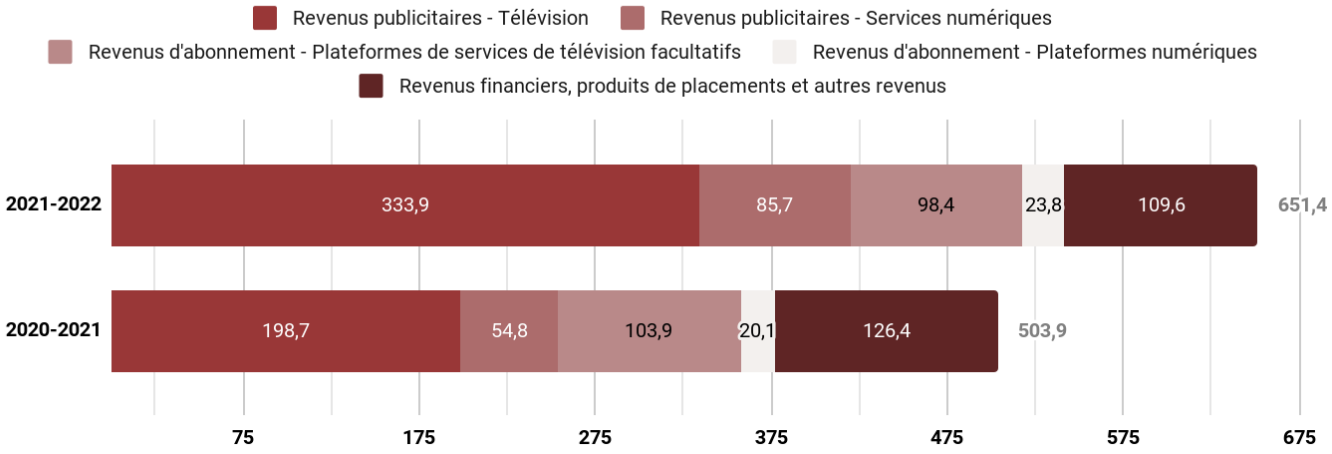


## Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 83,0 millions de dollars au 31 mars 2022, contre 90,1 millions de dollars au 31 mars 2021.

### Position de trésorerie

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| **Trésorerie – Début de l'exercice** | **90 107** | **72 386** | **24,5** |
| Variation de l'exercice | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | (27 228) | 148 498 | N. S. |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (71 970) | (72 121) | (0,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | 92 051 | (58 656) | N. S. |
| **Écart net** | **(7 147)** | **17 721** | **N. S.** |
| **Trésorerie – Fin de l'exercice** | **82 960** | **90 107** | **(7,9)** |

N. S. : Non significatif

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

*Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement. Les variations du fonds de roulement ont un effet notable sur les entrées et les sorties de fonds dans le cadre de nos activités.*

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 27,2 millions de dollars pendant l'exercice, soit 175,7 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été plus élevés à l'exercice précédent en raison surtout des crédits supplémentaires reçus pour couvrir les dépenses d'exploitation de 119,4 millions de dollars versés rétroactivement au titre de l'inflation salariale, d'une avance de 36,7 millions de dollars sur le crédit de 2021-2022, et d'un virement de 33,7 millions de dollars provenant du crédit d'immobilisations.

## Flux de trésorerie liés aux activités de financement

*Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent les sorties de trésorerie affectées aux paiements d'intérêts, aux remboursements des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, aux effets à payer ainsi qu'aux obligations au titre de nos contrats de location.*

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie comparables à celles de l'exercice précédent, à 72,0 millions de dollars. Les sorties de trésorerie affectées aux activités de financement sont détaillées ci-dessous :

- paiement d'intérêts de 24,2 millions de dollars (26,4 millions de dollars pour 2020-2021);
- remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 20,8 millions de dollars (19,3 millions de dollars pour 2020-2021);
- paiement d'effets à payer de 8,6 millions de dollars (8,2 millions de dollars pour 2020-2021).

## Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

*Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.*

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 92,1 millions de dollars, soit 150,7 millions de plus qu'à l'exercice précédent. Les opérations liées aux obligations hypothécaires du Canada ont produit des entrées de fonds nettes de 46,9 millions de dollars, contre des sorties nettes de 37,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. De plus, le crédit pour dépenses en immobilisations reçu a été plus élevé, puisqu'à l'exercice précédent, nous avions viré 33,7 millions de dollars du crédit d'immobilisations pour les affecter aux dépenses d'exploitation. Enfin, les dépenses au titre de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 27,4 millions de dollars.

## Plan d'emprunt

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

| | |
|---|---|
| Capacité d'emprunt totale disponible | 220 000 |
| Capacité utilisée au 31 mars 2022 | |
| Garantie pour la monétisation des créances | (60 022) |
| **Capacité restante** | **159 978** |

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

# Rétrospective de l'année – Nos résultats

## Résultat en IFRS et résultat budgétaire

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Revenus | 651 417 | 503 944 | 29,3 |
| Financement public | 1 240 014 | 1 394 346 | (11,1) |
| Dépenses | (2 011 475) | (1 728 093) | 16,4 |
| **Résultat avant autres gains et pertes et impôts** | **(120 044)** | **170 197** | **N. S.** |
| Autres gains et pertes | (680) | 3 046 | N. S. |
| **Résultat avant impôts** | **(120 724)** | **173 243** | **N. S.** |
| Recouvrement (charge) d'impôt | 28 651 | (31 149) | N. S. |
| **Résultat net de l'exercice en IFRS** | **(92 073)** | **142 094** | **N. S.** |
| **Éléments non inclus dans notre budget d'exploitation** | | | |
| Régimes de retraite et autres avantages du personnel | 41 422 | 36 468 | 13,6 |
| Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé | 14 246 | 9 549 | 49,2 |
| Autres provisions pour des éléments hors trésorerie | (28 039) | (13 078) | N. S. |
| **Résultat budgétaire de l'exercice[1]** | **(64 444)** | **175 033** | **N. S.** |

N. S. : Non significatif

[1] Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée ci-après.

## Résultat net de l'exercice en IFRS

Le résultat net en IFRS de l'exercice correspond à une perte de 92,1 millions de dollars, un recul de 234,2 millions de dollars attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution du financement public comptabilisé en résultat de 154,3 millions de dollars (↓11,1 %). À l'exercice précédent, le financement public avait été particulièrement important en raison d'un versement rétroactif de 119,4 millions de dollars pour le financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices de 2018-2019 à 2020-2021, ainsi que de la réception d'une avance de 36,7 millions de dollars sur le crédit d'immobilisations de 2021-2022;
- une hausse des dépenses de 283,4 millions de dollars (↑16,4 %) attribuable aux coûts associés aux droits de diffusion et à la production pour la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses pour la programmation et les événements sportifs et à la poursuite des investissements dans nos activités numériques. À l'exercice précédent, nos dépenses de programmation avaient été moins élevées en raison des retards dans la production d'émissions au début de la pandémie. Ces effets négatifs sur notre résultat net en IFRS ont été compensés en partie par :
- une hausse des revenus de 147,5 millions de dollars (↑29,3 %), car nos résultats pour l'exercice comprennent des revenus supplémentaires tirés de la publicité et des droits de diffusion dans le contexte de la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui ont eu lieu pendant le même exercice à cause de la pandémie, et nous avons bénéficié d'une reprise accrue de la demande d'espace publicitaire à la télévision canadienne;
- une somme de 28,7 millions de dollars comptabilisée en recouvrement d'impôt pour l'exercice, comparativement à une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

## Résultat budgétaire de l'exercice

*CBC/Radio-Canada définit le résultat budgétaire comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements correspondant aux revenus et aux dépenses qui ne sont pas inclus dans son budget d'exploitation pour l'exercice. La direction emploie cette mesure pour suivre le rendement de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.*

*Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations réelles en espèces de la période. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation; et les congés annuels non budgétaires.*

Le **résultat budgétaire de l'exercice** correspond à une perte de 64,4 millions de dollars, contre un gain de 175,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Ce résultat est largement attribuable à la baisse du financement public comptabilisé pour l'exercice ainsi qu'à la hausse des dépenses en contenus.

## Revenus

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| **Revenus publicitaires[1]** | | | |
| Services anglais | 248 969 | 122 471 | 103,3 |
| Services français | 170 581 | 131 001 | 30,2 |
| | 419 550 | 253 472 | 65,5 |
| **Revenus d'abonnement** | | | |
| Services anglais | 61 659 | 62 612 | (1,5) |
| Services français | 60 575 | 61 433 | (1,4) |
| | 122 234 | 124 045 | (1,5) |
| **Revenus financiers, produits de placements et autres revenus[1]** | | | |
| Services anglais | 45 667 | 32 607 | 40,1 |
| Services français | 23 163 | 19 454 | 19,1 |
| Services institutionnels | 40 803 | 74 366 | (45,1) |
| | 109 633 | 126 427 | (13,3) |
| **TOTAL** | **651 417** | **503 944** | **29,3** |

[1]La Société a modifié la classification de ses revenus tirés des plateformes de médias sociaux et de production commerciale. Pour plus d'information, veuillez consulter la note 19, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

Nos revenus ont augmenté (↑29,3 %) par rapport à ceux de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

### Revenus publicitaires (↑ 65,5 %)

*Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général de l'économie et du marché publicitaire, et du succès de notre programmation.*

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Publicité – télévision[1] | 333 856 | 198 728 | 68,0 |
| Publicité – services numériques[1] | 85 694 | 54 744 | 56,5 |
| | **419 550** | **253 472** | **65,5** |

[1]La Société a modifié la classification de ses revenus tirés des plateformes de médias sociaux et de production commerciale. Pour plus d'information, veuillez consulter la note 19, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

Les revenus de CBC et de Radio-Canada tirés de la publicité télévisée ont augmenté de 135,1 millions de dollars (↑ 68,0 %), principalement en raison des revenus tirés de la publicité télévisée dans le contexte de la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, qui ont eu lieu pendant le même exercice à cause de la pandémie. De plus, les revenus publicitaires de la télévision sont généralement plus élevés pour l'exercice en raison de la demande accrue d'espace publicitaire à la télévision canadienne par rapport au creux entraîné par la pandémie à l'exercice précédent.

Quant aux revenus publicitaires des services numériques, ils ont affiché une hausse de 31,0 millions de dollars (↑ 56,5 %), surtout stimulée par la publicité vidéo et par affichage, en raison de l'augmentation constante de la consommation de contenus numériques et de la demande d'espace publicitaire numérique depuis les premiers jours de la pandémie.

### Revenus d'abonnement (↓ 1,5 %)

*Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et de notre base d'abonnés. Cette dernière a diminué pour nos services de télévision depuis le dernier exercice à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution.*

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Plateformes de services de télévision facultatifs | 98 399 | 103 897 | (5,3) |
| Plateformes numériques | 23 835 | 20 148 | 18,3 |
| | **122 234** | **124 045** | **(1,5)** |

Nos revenus d'abonnement ont diminué de 1,8 million de dollars (↓ 1,5 %) comparativement à l'exercice précédent, à cause de l'amenuisement des abonnements aux services facultatifs. Ce recul a été compensé en partie par la croissance des abonnements à nos plateformes numériques (ICI TOU.TV EXTRA et CBC Gem) depuis le début de la pandémie de COVID-19.

### Revenus financiers, produits de placements et autres revenus (↓ 13,3 %)

*Les revenus financiers, produits de placements et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste comprend aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'informations sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 19,* Revenus*, de nos états financiers consolidés.*

Les revenus financiers, produits de placements et autres revenus ont accusé une baisse de 16,8 millions de dollars (↓ 13,3 %) comparativement à l'exercice précédent en raison de redevances additionnelles ponctuelles de 33,3 millions de dollars tirées de nos droits de retransmission reçues en 2020-2021. La baisse a été compensée en partie par les revenus plus élevés tirés des commandites et des droits de diffusion de 16,0 millions de dollars, provenant de la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 ainsi que d'autres événements sportifs.

## Dépenses d'exploitation

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| **Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques[1]** | | | |
| Services anglais | 1 101 080 | 892 289 | 23,4 |
| Services français | 816 807 | 741 792 | 10,1 |
| | 1 917 887 | 1 634 081 | 17,4 |
| **Autres dépenses d'exploitation** | | | |
| Coûts de transmission, distribution et collecte | 58 387 | 56 892 | 2,6 |
| Administration nationale | 11 054 | 10 611 | 4,2 |
| Charges financières | 24 147 | 26 509 | (8,9) |
| | 93 588 | 94 012 | (0,5) |
| **TOTAL** | **2 011 475** | **1 728 093** | **16,4** |

[1]Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont été mis à jour pour refléter l'approche actuelle de répartition des coûts partagés entre les Services anglais et les Services français.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 283,4 millions de dollars (↑16,4 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

### Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques (↑ 17,4 %)

*Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.*

Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont augmenté de 283,8 millions de dollars (↑ 17,4 %) par rapport à l'exercice précédent du fait des coûts associés aux droits de diffusion et à la production pour la couverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022, de l'augmentation des dépenses en contenus, d'un cycle de nouvelles plus chargé, comprenant la couverture des élections fédérales, du convoi de la liberté, de la guerre en Ukraine et d'événements sportifs, ainsi que de la poursuite des investissements dans nos activités numériques. En 2020-2021, nos dépenses avaient été comparativement plus faibles, car nos activités de programmation avaient été perturbées par des retards au début de la pandémie, et nous avions mis en place un plan de contingence.

### Autres dépenses d'exploitation (↓ 0,5 %)

*Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« Coûts de transmission, distribution et collecte »), les coûts de l'administration nationale et les charges financières.*

Les autres dépenses d'exploitation sont demeurées stables (↓0,5 %) par rapport à l'exercice précédent.

## Financement public

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation | 1 139 694 | 1 291 402 | (11,7) |
| Crédit parlementaire pour le fonds de roulement | 4 000 | 4 000 | - |
| Amortissement du financement des immobilisations différé | 96 320 | 98 944 | (2,7) |
| **TOTAL** | **1 240 014** | **1 394 346** | **(11,1)** |

***Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation*** *est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.*

*Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de* ***financement des immobilisations différé****. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.*

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a diminué de 151,7 millions de dollars (↓11,7 %) en 2021-2022.

À l'exercice précédent, le financement public avait été plus élevé en raison d'un versement rétroactif de 119,4 millions de dollars pour le financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices de 2018-2019 à 2020-2021. De plus, en raison de l'incertitude quant aux effets de la pandémie sur nos flux de trésorerie au cours de l'exercice précédent, le Conseil du Trésor nous avait autorisés à virer 33,7 millions de dollars de notre crédit pour les dépenses d'immobilisations de 2020-2021, et nous avions reçu une avance de 36,7 millions de dollars sur notre crédit pour dépenses d'exploitation de 2021-2022.

Ces diminutions ont toutefois été compensées en partie par la comptabilisation cette année d'un financement additionnel de 21,0 millions de dollars que le gouvernement du Canada a accordé à CBC/Radio-Canada pour l'aider à couvrir les dépenses d'exploitation exceptionnelles engendrées par la pandémie.

L'**amortissement du financement des immobilisations différé** a diminué de 2,6 millions de dollars (↓2,7 %) conformément à la baisse de nos actifs.

## Autres gains et pertes

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| (Perte) gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles | (680) | 3 046 | N. S. |
| **TOTAL** | **(680)** | **3 046** | **N. S.** |

N. S. : Non significatif

La perte de 0,7 million de dollars constatée en 2021-2022 est principalement attribuable à la perte nette consécutive à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Le gain de 3,0 millions de dollars sur la sortie d'immobilisations enregistré en 2020-2021 résultait principalement d'une opération non monétaire d'échange de licences de logiciels.

## Recouvrement (charge) d'impôt

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Recouvrement (charge) d'impôt | 28 651 | (31 149) | N. S. |
| **TOTAL** | **28 651** | **(31 149)** | **N. S.** |

N. S. : Non significatif

En raison de notre résultat net imposable positif en 2020-2021, nous avions comptabilisé une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars pour cet exercice. Pour l'exercice 2021-2022, nous avons comptabilisé un recouvrement d'impôt de 28,7 millions de dollars consécutif à la charge d'impôt constaté à l'exercice précédent. Nous prévoyons récupérer le reste du montant payé en 2020-2021 au cours des prochains exercices.

## Total du résultat global

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 | Écart en % |
|---|---|---|---|
| Résultat net de l'exercice | (92 073) | 142 094 | N. S. |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies | 813 426 | 206 022 | N. S. |
| **Total du résultat global de l'exercice** | **721 353** | **348 116** | **N. S.** |

N. S. : Non significatif

*Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.*

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré s'élève à 721,4 millions de dollars, contre 348,1 millions de dollars dans l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies telles qu'elles sont définies ci-dessus.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies se sont traduites par un gain de 813,4 millions de dollars au cours de l'exercice, principalement attribuable à une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation, ce qui a réduit de 599,6 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies, et à un gain de 213,8 millions de dollars sur la valeur des actifs du régime de retraite, dont le rendement réel a dépassé le rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles.

Dans l'exercice précédent, un gain de 206,0 millions de dollars avait été comptabilisé à la suite de réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies. Ce gain était principalement attribuable à un gain de 628,6 millions de dollars sur la valeur des actifs du régime de retraite, dont le rendement réel a dépassé le rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles. Ce gain a été contrebalancé en partie par une diminution de 49 points de base du taux d'actualisation, ce qui a accru de 422,6 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

## Saisonnalité et données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. L'analyse de nos résultats par trimestre est incluse dans nos rapports trimestriels, accessibles ici.

| | 2021-2022 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | T1 | T2 | T3 | T4 | **Total** |
| Revenus | 118 052 | 182 043 | 147 147 | 204 175 | 651 417 |
| Financement public | 273 756 | 294 582 | 300 237 | 371 439 | 1 240 014 |
| Dépenses | (398 138) | (480 726) | (492 853) | (639 758) | (2 011 475) |
| **Résultat avant autres gains et pertes et impôts** | **(6 330)** | **(4 101)** | **(45 469)** | **(64 144)** | **(120 044)** |
| Autres gains et pertes | 10 | 812 | (801) | (701) | (680) |
| **Résultat avant impôts** | **(6 320)** | **(3 289)** | **(46 270)** | **(64 845)** | **(120 724)** |
| Recouvrement d'impôt | - | - | - | 28 651 | 28 651 |
| **Résultat net de la période en IFRS** | **(6 320)** | **(3 289)** | **(46 270)** | **(36 194)** | **(92 073)** |
| **Résultat budgétaire de la période[1]** | **1 298** | **(14 297)** | **(21 371)** | **(30 074)** | **(64 444)** |

| | 2020-2021 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | T1 | T2 | T3 | T4 | **Total** |
| Revenus | 99 005 | 106 637 | 136 915 | 161 387 | 503 944 |
| Financement public | 284 039 | 300 266 | 309 355 | 500 686 | 1 394 346 |
| Dépenses | (378 391) | (358 607) | (464 490) | (526 605) | (1 728 093) |
| **Résultat avant autres gains et pertes et impôts** | **4 653** | **48 296** | **(18 220)** | **135 468** | **170 197** |
| Autres gains et pertes | 253 | 132 | (114) | 2 775 | 3 046 |
| **Résultat avant impôts** | **4 906** | **48 428** | **(18 334)** | **138 243** | **173 243** |
| Charge d'impôt | - | - | - | (31 149) | (31 149) |
| **Résultat net de la période en IFRS** | **4 906** | **48 428** | **(18 334)** | **107 094** | **142 094** |
| **Résultat budgétaire de la période[1]** | **22 455** | **34 120** | **1 222** | **117 236** | **175 033** |

[1]Le résultat budgétaire est une mesure non définie par les IFRS. Une explication du résultat budgétaire est présentée précédemment.

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs traditionnels. Les revenus générés par nos activités courantes au premier semestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. En comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télévision sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

Étant donné l'impact de la pandémie de COVID-19, l'incertitude associée aux fluctuations saisonnières est plus grande qu'avant la pandémie. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés, ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

La diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022 s'est répercutée sur nos résultats pour l'exercice 2021-2022.

## Perspectives

### COVID-19

Au début de la pandémie, les revenus publicitaires ont souffert de la baisse des dépenses des annonceurs, qui voyaient leurs revenus fondre en raison des mesures prises à l'échelle du Canada et du monde pour juguler la pandémie de COVID-19. Les tendances observées en 2021-2022 font croire à un retour des revenus publicitaires aux niveaux d'avant la pandémie, avec une croissance plus marquée pour les revenus des plateformes numériques que pour ceux de la télévision. Si le déclin des auditoires de la télévision traditionnelle est difficile à prévoir, il est clair que la pérennité de nos revenus publicitaires dépend des revenus tirés des plateformes numériques.

### Modernisation du cadre législatif de la radiodiffusion

Le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser la législation canadienne qui régit les médias, soit la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Puisque le mandat et bon nombre des obligations de CBC/Radio-Canada découlent de la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos perspectives financières. Nous collaborons avec le gouvernement pour nous assurer que notre écosystème médiatique continue de soutenir la radiodiffusion publique et pour maintenir sa capacité de servir tous les Canadiens.

### Jeux Olympiques

Au début d'avril 2022, le Comité International Olympique (CIO) a annoncé que CBC/Radio-Canada avait obtenu les droits exclusifs de diffusion des Jeux Olympiques suivants au Canada : les Jeux Olympiques de Milano Cortina 2026, les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 (dont la ville hôte n'est pas encore sélectionnée) et les Jeux Olympiques de Brisbane 2032. En comptant les Jeux de Paris 2024, dont nous détenons déjà les droits, CBC/Radio-Canada demeurera le diffuseur officiel canadien pour les cinq prochains Jeux.

## GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

# Gestion des risques

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques rapides, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, au resserrement de la réglementation et aux changements structurels qui surviennent dans l'écosystème médiatique. Nous observons une montée de la violence contre les journalistes et les professionnels des médias, ainsi qu'un afflux constant de désinformation et de mésinformation. De plus, comme nous avons pour mandat de servir tous les Canadiens, nous devons composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Bien que les effets de la COVID-19 se soient atténués en 2021-2022, nous prévoyons qu'ils persisteront au prochain exercice. Ces effets comprennent des pressions économiques et de possibles perturbations de la programmation en raison de nouveaux variants ou de nouvelles vagues. Nous continuerons à servir les Canadiens en leur donnant accès à une programmation de nouvelles, d'information et de divertissement essentielle durant cette pandémie, tout en protégeant la santé de nos employés.

Nous avons pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants :

### 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels nous sommes exposés, il approuve les politiques importantes et s'assure que les processus et systèmes nécessaires pour gérer les risques sont en place.

### 2 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification exerce une surveillance des principaux risques, en discutant de leur situation avec la direction pendant ses réunions trimestrielles et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

### 3 ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction détermine et gère les risques, et présente des rapports sur les principaux risques qui nous concernent au comité de vérification et au conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

### 4 COMPOSANTES MÉDIAS ET SERVICES DE SOUTIEN

Les composantes médias et les services de soutien cernent et évaluent d'abord les risques auxquels ils sont exposés, les présentent dans leur plan de gestion annuel, puis élaborent et mettent en œuvre des plans détaillés pour les gérer. Les risques sont classés par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles et de leur probabilité.

De plus, notre équipe d'audit interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés au 31 mars 2022 et à l'avenir.

# 1. PERSONNES - SANTÉ ET SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE ET CAPACITÉS

## 1a) Santé et sécurité

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Nous devons continuer de protéger nos employés en dépit des problèmes de santé et de sécurité engendrés par la pandémie.<br>Les dissensions et perturbations sociales et l'isolement de la population souvent associés à la crise sanitaire représentent un risque pour la santé mentale de nos employés, en particulier pour ceux qui assument des rôles essentiels. L'augmentation du stress et de la charge de travail résultante aggrave le problème. Ces facteurs peuvent entraîner un ralentissement ou des retards dans l'atteinte des objectifs, voire y nuire. | Nous réévaluons le plan de réintégration en trois phases toutes les six semaines pour qu'il reste souple et adaptable, et puisse suivre l'évolution de la situation. La réintégration se poursuivra lorsque les conditions le permettront et qu'il n'y aura plus de risque de contamination.<br>Continuer de communiquer avec le personnel ainsi que d'adapter et de faire appliquer les directives et procédures spéciales, selon les besoins.<br>Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de bien-être au moyen d'une plateforme numérique et de programmes pour aider les employés et les gestionnaires à composer avec la pandémie et avec leur retour sur les lieux de travail le moment venu. Plusieurs solutions sont mises en place à cet égard :<br>● accélérer le processus de recrutement pour pourvoir les postes vacants dans les secteurs touchés;<br>● élaborer, en partenariat avec des experts, un plan de protection de la santé mentale;<br>● lancer de nouvelles formations en la matière;<br>● adopter d'autres mesures de soutien (Programme d'aide aux employés/service Dialogue).<br>Offrir de l'information et des formations aux gestionnaires et au personnel des RH sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la gestion des cas d'invalidité, et sur les évaluations des mesures d'intervention pouvant être prises tôt dans le processus. | Le bien-être de notre personnel est une priorité constante, qui a des répercussions sur la rétention, la productivité et notre aptitude à atteindre nos objectifs. |

## 1b) Avenir du travail

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Notre stratégie sur l'avenir du travail, qui établit notamment notre modèle de télétravail dans un monde post-pandémie et les moyens de la concrétiser, pourrait ne pas concorder avec les attentes des employés et des candidats. C'est particulièrement le cas dans les secteurs des technologies numériques. Cet écart pourrait contribuer au désengagement, aux problèmes de rétention et aux difficultés de recrutement des personnes les plus talentueuses. | Adopter un point de vue global, harmoniser le travail et établir des priorités entre les initiatives sous une même structure de gouvernance.<br>Nous avons élaboré de nouvelles formations pour les gestionnaires sur la direction d'équipes en télétravail et en mode hybride.<br>Nous avons finalisé les processus de demande et d'approbation de télétravail. | La modernisation de l'expérience employé est un aspect important du maintien de notre pertinence, de l'atteinte de nos objectifs et de notre statut d'employeur de choix. |

## 1c) Harcèlement du personnel affecté à la collecte des nouvelles

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| La fréquence et l'intensité des incidents de harcèlement et d'intimidation du personnel affecté à la collecte de nouvelles ont poursuivi leur croissance, en ligne et sur le terrain. | Poursuivre les mesures prises pour assurer un soutien pratique et tangible aux groupes qui sont le plus visés par la haine en ligne.<br>Demander le retrait de contenu sur les plateformes de médias sociaux, au besoin.<br>Élaborer des plans d'action pour atténuer les effets de la haine en ligne. | Le bien-être des membres de notre personnel affectés à la collecte des nouvelles est d'une importance fondamentale pour notre Société. Le harcèlement pourrait compromettre leur santé et avoir un impact sur leurs performances professionnelles et leur rétention. |

## 1d) Équité, diversité et inclusion

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| La représentation démographique dans notre Société pourrait nous exposer à des risques d'ordre réputationnel et affaiblir notre pertinence. | Mettre en œuvre le nouveau plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) 2022-2025 qui a été lancé le 13 décembre 2021.<br>Élaborer et exécuter la stratégie autochtone de l'entreprise.<br>Mettre en œuvre le protocole d'entente conclu avec le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).<br>Intensifier les campagnes de sensibilisation à notre recensement culturel et attribuer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs d'équité en matière d'emploi.<br>Accroître le Fonds de développement pour l'EDI (voué à améliorer les services de perfectionnement offerts aux employés des groupes en quête d'équité pour améliorer leur rétention).<br>Améliorer les programmes de développement du leadership ciblant les membres des groupes en quête d'équité.<br>Offrir une formation sur les préjugés inconscients obligatoire pour tous les employés, quel que soit leur niveau. | Pour le succès de notre stratégie globale, il est essentiel que nous parvenions à incarner le Canada d'aujourd'hui. |

## 1e) Recrutement, rétention et relève

### Principaux risques

Une pandémie qui perdure combinée à une pénurie mondiale de main-d'œuvre qui se prolonge et au tarissement du bassin de main-d'œuvre à l'échelle nationale complique nos efforts de recrutement et de rétention de personnel. La demande mondiale jamais vue dans le domaine de l'économie numérique et des technologies de l'information (TI) fait monter la concurrence pour les talents à des niveaux sans précédent. Dans ces domaines, le recrutement provenant de l'étranger (des États-Unis surtout, mais d'autres pays aussi) s'accentue, faisant grimper les salaires offerts et ouvrant des possibilités de télétravail à temps plein pour les Canadiens.

Il existe un écart avec la rémunération offerte sur le marché dans certaines catégories d'emplois.

### Mesures d'atténuation

Mettre en œuvre un nouveau modèle d'acquisition des talents adapté à la réalité actuelle et future du marché.

Affecter en priorité les ressources de l'équipe Acquisition des talents au recrutement de talents pour le numérique.

Mettre sur pied des modèles de télétravail complets pour les talents en TI et en technologie.

Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage annuel sur la mobilisation afin de résoudre les préoccupations.

Préparer un plan d'action et une feuille de route pour décider des initiatives conjointes menées avec les syndicats afin de nous attaquer aux problèmes communs.

Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de rémunération qui vise à effectuer un rattrapage progressif avec le marché.

Mettre sur pied un processus de planification de la relève pour favoriser la mobilité interne.

### Conséquences pour l'avenir

Maintenir ce rythme pour mobiliser les effectifs, faciliter la transition à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de mieux soutenir leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.

## 2. TRANSFORMATION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE

**Principaux risques**

Le secteur des médias et du divertissement continue de faire l'objet de pressions en raison de l'évolution rapide de l'écosystème médiatique, des nouvelles habitudes de consommation média des auditoires, de l'évolution du cadre de réglementation et de la pandémie en cours :

- La fragmentation continue des auditoires, l'offre de plus en plus grande de services de diffusion offerts directement au consommateur et l'accélération du déclin de la télévision linéaire nous poussent vers l'ère de la diffusion en continu.
- Les attentes de plus en plus élevées des auditoires quant à la protection des données numériques personnelles, ainsi que le resserrement de la réglementation en la matière, pourraient avoir des répercussions sur nos stratégies de personnalisation et nos ententes avec des partenaires portant sur les données.
- Les activités de distribution et de production de contenu doivent être portées à une autre échelle :
    - Il faut de nouveaux contenus pour attirer de nouveaux abonnés et un catalogue suffisamment garni pour conserver les abonnés existants jusqu'à l'arrivée du nouveau contenu. Les nouveaux contenus pourraient être freinés par des exigences de santé et de sécurité liées à la pandémie, par des retards dans la production, par notre aptitude à attirer et à retenir les employés dans les secteurs numériques et par l'accès aux mécanismes de financement de la production.
    - Le développement d'une plateforme évolutive robuste est coûteux. Les limites de capacité et de rétention du personnel pourraient se répercuter sur les calendriers de développement en cours.

Pour le contenu, on priorisera la diffusion en continu par rapport à la distribution traditionnelle, ce qui accélérera le déclin du modèle de distribution traditionnelle.

**Mesures d'atténuation**

Continuer à concentrer nos efforts sur le contenu numérique.

Finaliser et mettre en ligne un seul service par contournement harmonisé pour CBC et Radio-Canada ayant une même base de données, et proposant aux utilisateurs une expérience et des fonctionnalités concurrentielles.

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les indicateurs sur les habitudes des auditoires.

Continuer d'améliorer nos technologies de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus de grande qualité selon des modalités économiquement viables.

Continuer d'élaborer des stratégies pour retenir et attirer les employés dans les secteurs numériques.

Continuer de rencontrer les principales parties intéressées liées au financement pour réclamer que les fonds de production soient plus stables et plus prévisibles et qu'ils favorisent les contenus soutenant l'identité canadienne.

**Conséquences pour l'avenir**

Rejoindre les auditoires sur les plateformes qu'ils préfèrent afin d'accroître la consommation globale de nos contenus, la valeur de nos services aux yeux du public, nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que notre pertinence.

L'accès aux fonds de production indépendants certifiés (FIPC), dont le Fonds des médias du Canada (FMC), a une incidence sur le nombre de nouvelles productions que nous pouvons réaliser.

## 3. MODERNISATION DES POLITIQUES CULTURELLES DU GOUVERNEMENT, LETTRES DE MANDAT ET CONDITIONS DE LICENCE DU CRTC

**Principaux risques**

Le gouvernement s'est engagé à moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. Comme notre mandat est défini par la *Loi sur la radiodiffusion*, toute modification apportée à celle-ci pourrait avoir une incidence sur nos services.

Certains éléments des lettres de mandat du gouvernement aux ministres pourraient également avoir des répercussions sur CBC/Radio-Canada et les services qu'elle offre aux Canadiens. Tous changements apportés à la législation pourraient pousser le gouvernement à modifier notre mandat, notre indépendance ou notre modèle d'affaires, ce qui risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et de nuire à notre capacité de revoir notre modèle d'affaires, qui est sous pression.

Nos licences arriveront à échéance le 31 août 2022 et doivent être renouvelées. Il y a un risque que le CRTC nous impose de nouvelles obligations.

**Mesures d'atténuation**

Promouvoir notre plan stratégique et le communiquer aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir notre valeur et notre pertinence auprès des parties intéressées, et rappeler la nécessité d'offrir un financement approprié et stable auprès du gouvernement.

Collaborer avec le gouvernement aux prochaines étapes visant à bâtir un écosystème médiatique qui place les auditoires au cœur des décisions et des actions et qui sert tous les Canadiens.

Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation afin d'accroître notre agilité.

Surveiller le déroulement des différents processus lancés par le gouvernement, et y participer.

Développer, mettre en œuvre ou modifier des stratégies et des plans de contingence, au besoin.

Continuer à réitérer notre position selon laquelle nos prochaines conditions de licence doivent :

- nous accorder la souplesse requise pour suivre l'évolution constante du système de radiodiffusion;
- être arrimées à notre stratégie.

**Conséquences pour l'avenir**

Poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique, qui définit ce que nous devons faire pour réussir, aujourd'hui et demain, à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services de média public que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations au sein de l'industrie.

## 4. GESTION DE LA RÉPUTATION ET DE L'IMAGE DE MARQUE

**Principaux risques**

CBC/Radio-Canada fait partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. Les Canadiens ont tous une opinion sur leur diffuseur public, ce qui témoigne de notre importance à leurs yeux. À tout moment, nos activités peuvent attirer l'attention du public et des médias.

Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation, si elle n'est pas corrigée, nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre l'appui du public.

**Mesures d'atténuation**

Renforcer notre crédibilité et la confiance que les Canadiens nous accordent en agissant de façon responsable et en rendant des comptes aux Canadiens.

Continuer de travailler avec d'autres diffuseurs publics afin de promouvoir l'importance des médias publics pour combattre la désinformation et encourager les débats démocratiques partout sur la planète.

Établir une culture positive en continuant de promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et inclusif grâce à l'application de notre Code de conduite et à l'offre de formations obligatoires sur divers sujets incluant les questions éthiques, la prévention de l'intimidation et du harcèlement, et les préjugés inconscients.

Maintenir une stratégie de gestion de crise et des enjeux agile, responsable, et axée sur la transparence et des mesures concrètes.

Continuer à illustrer la diversité devant et derrière la caméra afin de nous assurer que le diffuseur public reflète le Canada.

**Conséquences pour l'avenir**

Faire en sorte que nos comportements améliorent notre crédibilité et le soutien du public.

## 5. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET INFRASTRUCTURE

### 5a) Évolution des cybermenaces

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde, malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité.<br>Le paradigme du télétravail nous a fait passer d'une architecture de sécurité réseau reposant sur des pare-feu à un périmètre défini par l'identité usager, ce qui rend plus difficile le contrôle de l'accès à distance aux actifs informationnels de la Société.<br>Des vulnérabilités technologiques peuvent être exploitées pour cibler et harceler les journalistes de CBC/Radio-Canada en ligne. | Surveiller et évaluer la sécurité des réseaux et des technologies infonuagiques ainsi que les vulnérabilités des systèmes, et mettre constamment à jour les guides de gestion des incidents en tenant compte des techniques d'attaque émergentes.<br>Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan, et que les renseignements personnels soient mieux protégés.<br>Offrir de la formation sur la cybersécurité aux journalistes. | Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies déterminées afin de réduire au minimum la perturbation de nos services en ligne, de la diffusion, de nos activités et de l'expérience de l'auditoire. |

### 5b) Vulnérabilités

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| L'exploitation des vulnérabilités liées aux technologies IP pourrait grandement perturber nos opérations et nuire à notre marque.<br>Le nombre croissant d'applications infonuagiques ou logicielles utilisées pourrait causer des fuites ou des violations de données, ou encore la non-conformité à certaines modalités de licence entraînant des pénalités financières.<br>Le dérèglement des chaînes d'approvisionnement, exacerbé par la pandémie, pourrait nuire au renouvellement ou au remplacement d'équipements et d'appareils désuets. L'utilisation d'ordinateurs, d'appareils mobiles et de systèmes d'exploitation désuets peut entraîner des problèmes de compatibilité et de sécurité. | Surveiller, évaluer et améliorer les stratégies de gouvernance et d'atténuation des vulnérabilités liées aux technologies IP, notamment par la mise à jour des outils de suivi et l'élaboration de plans de contingence.<br>Concevoir et mener des campagnes de sensibilisation du personnel pour renforcer la nécessité de soumettre les nouvelles applications infonuagiques et logicielles à une vérification par l'équipe de la Sécurité de l'information.<br>Trouver des méthodes ou des outils pour repérer les applications infonuagiques et logicielles non vérifiées.<br>Mettre en œuvre un processus centralisé de priorisation du renouvellement et du remplacement de l'équipement et des appareils à l'exercice 2022-2023.<br>Examiner les vulnérabilités liées à l'équipement et aux appareils désuets et élaborer des stratégies d'atténuation en conséquence. | Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies déterminées afin de réduire au minimum la perturbation de nos services en ligne, de la diffusion, de nos activités et de l'expérience de l'auditoire. |

### 5c) Protection des renseignements personnels

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Nous recueillons de plus en plus de renseignements personnels dans le cadre de nos activités.<br>Les priorités du gouvernement, comme faire progresser les droits numériques ou rehausser les pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée, pourraient avoir des répercussions sur les activités de CBC/Radio-Canada.<br>Il existe un risque que des renseignements personnels soient divulgués ou utilisés sans le consentement explicite des intéressés. | Mettre en œuvre la politique sur la gestion des documents afin d'imposer des obligations de classification tenant compte des renseignements personnels. Former les employés devant appliquer cette nouvelle politique.<br>Continuer d'évaluer les risques liés à la collecte, à la gestion et à la conservation de renseignements personnels.<br>Développer des protocoles et adopter des technologies permettant d'anonymiser les renseignements personnels recueillis.<br>Élaborer des stratégies pour appliquer les changements apportés aux droits numériques et aux pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée, puis faire le suivi et l'évaluation de ces stratégies. | Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner les stratégies pour s'assurer que la collecte, la gestion et la conservation des renseignements personnels par la Société répondent aux attentes des parties intéressées, tout en appuyant la réalisation de l'objectif de personnalisation énoncé dans le plan stratégique. |

## 6. MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ENVERGURE

### 6a) Projet de système des ressources humaines (RH) – Workday

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Il y a un risque que le nouveau système des RH (Workday) ne permette pas de transformer l'expérience utilisateur, de simplifier les processus et de créer de la valeur, qu'il dépasse le budget établi ou qu'il nuise au processus essentiel de traitement de la paie. La situation sanitaire liée à la COVID-19 et le fait que des membres de l'équipe responsable du projet soient en télétravail exercent des pressions supplémentaires sur l'échéancier du projet. | Maintenir la solide structure de gouvernance en place pour faciliter le projet de mise en œuvre du nouveau système des RH.<br>Terminer l'étape des essais de bout en bout et poursuivre le travail quant à la définition des futurs processus, au recensement des écarts et à la mise en œuvre des plans de gestion du changement.<br>Continuer de travailler sur les plans de mise en œuvre et les mesures d'atténuation afin de réduire les répercussions globales sur l'échéancier ou les coûts établis.<br>Mettre en œuvre des plans d'action concernant les lacunes signalées dans les audits internes menés pour revoir la migration des données et évaluer les essais de bout en bout avant l'implémentation du système.<br>Poursuivre la mise en œuvre des activités et du plan de gestion du changement. | Surveiller les activités de mise en œuvre du projet et les peaufiner au besoin pour réduire au minimum l'impact sur l'échéancier et les pressions sur les coûts, tout en veillant à ce que le nouveau système des RH réponde aux objectifs établis. |

### 6b) Finalisation du projet de la MRC

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Notre bail nous liant à l'ancienne MRC vient à échéance le 31 décembre 2022. Les pénuries de personnel causées par la pandémie qui perdure exercent des pressions sur le chemin critique et mettent à risque les dernières étapes du déménagement de l'ancienne MRC. | Continuer d'exercer un suivi serré du calendrier et des activités pour libérer l'ancienne MRC.<br>Poursuivre la planification et la mise en œuvre de l'infrastructure technique pour les dernières étapes, et assurer une gestion de projet serrée.<br>Assurer la gestion du changement selon les besoins après la pandémie afin de répondre aux préoccupations des employés (p. ex., aménagement à aire ouverte, densité d'occupation). | Continuer de faire le suivi du projet et de communiquer de manière transparente avec les parties intéressées. |

## 7. VIABILITÉ FINANCIÈRE

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Notre contexte d'exploitation, caractérisé par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques – accéléré par la pandémie – et par le renouvellement continu des technologies et des modèles d'affaires, reste difficile. Au recul des revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle s'ajoute le passage à des modèles d'affaires numériques qui se poursuit, mais ces deux phénomènes financiers n'évoluent pas au même rythme.<br>L'inflation record combinée au relèvement attendu des taux d'intérêt par la Banque du Canada pourrait accroître l'attrition des abonnements à nos services de télévision et plateformes numériques en raison de la volonté des consommateurs de limiter leurs dépenses discrétionnaires, ce qui entraînerait une diminution des revenus d'abonnement des services par câble et satellite.<br>Nos nouvelles conditions de licence ou des changements apportés à la législation pourraient restreindre notre capacité de monétiser nos inventaires de publicité télévisée et numérique.<br>La reprise économique ne s'effectue pas à la même vitesse partout. La pandémie continue d'avoir des effets sur certains types de revenus et de dépenses, ainsi que sur la production de la programmation et les chaînes d'approvisionnement. L'ampleur et la durée de ces répercussions restent à déterminer.<br>Étant donné que notre financement public n'est pas totalement indexé en fonction de la hausse des coûts et que les revenus publicitaires et d'abonnement de la télévision traditionnelle sont en baisse, notre modèle d'affaires traditionnel risque de ne plus être viable. | Continuer d'investir dans la télévision aux heures de grande écoute, qui constituent toujours le créneau qui génère le plus de revenus pour la Société, tout en gérant le passage des services traditionnels aux services numériques.<br>Continuer à développer des émissions intéressantes et typiquement canadiennes.<br>Tirer le plein bénéfice de notre stratégie multiplateforme en matière de diffusion, d'acquisition et de distribution de contenu.<br>Continuer de tirer profit de nouveaux partenariats et cibler en priorité les occasions de générer des revenus numériques.<br>Jouer un rôle de leader pour mener la transformation de l'industrie publicitaire sur les plans de la mesure des auditoires et de l'automatisation, et pour réitérer la valeur et l'efficacité de la publicité à la télévision.<br>Exercer une surveillance et un contrôle des coûts, et réaffecter les ressources financières disponibles aux priorités stratégiques.<br>Continuer de démontrer la valeur et l'importance de la radiodiffusion publique auprès des parlementaires et des décideurs clés du gouvernement.<br>Continuer de surveiller l'évolution des campagnes de contenu de marque et des autres types de publicité numérique. Réviser, au besoin, les lignes directrices concernant le contenu de marque afin de différencier clairement le contenu journalistique et la publicité. | Atténuer les effets de la baisse des revenus, de l'inflation et d'autres hausses de coûts qui réduisent les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques.<br>Ajuster notre plan stratégique, au besoin, pour réagir à une diminution supplémentaire des revenus publicitaires et d'abonnement.<br>La baisse des revenus, l'inflation et d'autres hausses de coûts réduisent les ressources disponibles pour réaliser nos priorités stratégiques. |

## 8. RELATIONS ET NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS – CONVENTIONS COLLECTIVES

| Principaux risques | Mesures d'atténuation | Conséquences pour l'avenir |
|---|---|---|
| Les négociations avec les syndicats sont en cours pour mettre en œuvre de nouvelles conventions collectives.<br>Il y a un risque que nos opérations soient perturbées par :<br>● des revendications de compétences syndicales, ce qui pourrait réduire notre marge de manœuvre dans nos activités;<br>● des arrêts de travail.<br>Des griefs ont été déposés concernant l'exemption de la vaccination obligatoire pour des motifs religieux et la gestion des invalidités. | Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et solliciter la participation des employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.<br>Mettre en œuvre des mandats de négociation clairs qui garantissent une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation, le cas échéant.<br>Élaborer une stratégie pour régler les questions de revendication de compétences des syndicats.<br>Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.<br>Travailler en collaboration avec les syndicats, dans la mesure du possible, pour mieux comprendre les enjeux et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes. | Poursuivre les discussions en cours avec les syndicats et les stratégies ciblées. |

# Conseil d’administration et structure de la direction

## Conseil d’administration

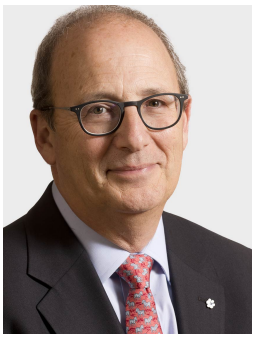

**Michael Goldbloom** [2]

Président du conseil
Lennoxville (Québec)

**Catherine Tait** [2]

Présidente-directrice générale
Ottawa (Ontario)

**Guillaume Aniorté** [2, 4, 5]

Montréal (Québec)

**Sandra Mason** [1, 2]

Toronto (Ontario)

**Rita Shelton Deverell** [2, 3, 5]

Coldwater (Ontario)

**Suzanne Guèvremont** [1, 2, 3]

Montréal (Québec)

**Bill Tam** [1, 2, 3]

Vancouver (Colombie-Britannique)

**René Légère** [2, 4, 5]

Moncton (Nouveau-Brunswick)

**Jennifer Moore Rattray** [1, 2, 4]

Winnipeg (Manitoba)

**François R. Roy** [1, 2]

Montréal (Québec)

**Sandra Singh** [2, 4, 5]

Vancouver (Colombie-Britannique)

**Marie Wilson** [2, 3, 5]

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

[1] Membre du comité de vérification
[2] Membre des comités sur la radiodiffusion et sur l’innovation
[3] Membre du comité des technologies et de l’infrastructure
[4] Membre du comité de planification stratégique
[5] Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance

## Équipe de la haute direction

**Catherine Tait**

Présidente-directrice générale

**Michel Bissonnette**

Vice-président principal, Radio-Canada

**Daniel Boudreau**

Vice-président principal, Technologies et Infrastructures

**Miguel Baz**

Vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général

**Claude Galipeau**

Vice-président principal, Développement d'entreprise

**Marco Dubé**

Vice-président, Personnes et Culture

**Carol Najm**

Vice-présidente et cheffe de la direction financière

**Barbara Williams**

Vice-présidente principale, CBC

## Mandat des comités

**Comité de vérification** – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance, en surveillant l'intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le conseil, ainsi que le processus d'audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion et du plan d'entreprise.

**Comités sur la radiodiffusion et sur l'innovation** – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution de notre mandat de radiodiffusion publique ainsi qu'à l'innovation liée à la programmation et aux services des composantes médias. Les comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

**Comité des technologies et de l'infrastructure** – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

**Comité de planification stratégique** – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à notre orientation stratégique.

**Comité des ressources humaines et de la gouvernance** – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d'entreprise, à la régie interne du conseil et à d'autres questions connexes.

## Rétrospective de l'année

### Accès à l'information et divulgation proactive

Les efforts de CBC/Radio-Canada en matière d'accès à l'information (AAI) se sont poursuivis avec succès tout au long d'une deuxième année de pandémie. Nous avons continué d'afficher d'excellents résultats avec un taux de présomption de refus de 2,04 % pour l'exercice 2021-2022, ce qui nous place encore une fois largement dans les limites du plafond de 5 % établi par le Commissariat de l'information pour obtenir la note « A ».

En ce qui concerne le volume de travail, la Société a répondu à 173 demandes officielles d'AAI, ce qui représente une hausse de 25 % par rapport aux 138 demandes traitées à l'exercice précédent. Ces 173 demandes ont nécessité l'examen de plus de 40 000 pages de documents relevant de divers secteurs d'activité de la Société. Tout en poursuivant le télétravail durant la pandémie, nous avons réduit de 35 % le temps requis pour répondre aux demandes d'AAI, passant d'une moyenne de 64 jours en 2020-2021 à 45 jours en 2021-2022.

Faits saillants 2021-2022 relatifs à la *Loi sur l'accès à l'information* :

- 14 172 pages communiquées en réponse à 173 demandes officielles;
- 2 309 pages communiquées en réponse à 24 demandes non officielles;
- 34 044 pages communiquées et publiées de manière proactive en réponse à 45 demandes d'accès à l'information d'intérêt général;
- 1 675 pages communiquées et publiées de manière proactive en lien avec 8 réunions du conseil d'administration;

Pour un total de 52 200 pages.

Comme on peut le voir ci-dessus, malgré les nombreux défis qui se sont posés durant cette période sans précédent, CBC/Radio-Canada demeure ferme dans son engagement d'ouverture, de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens.

### Assemblée publique annuelle

Notre assemblée publique annuelle (APA) a eu lieu le 16 juin 2021, sous forme virtuelle pour une deuxième année consécutive. L'événement, ayant pour thème « Une fenêtre sur le monde », a mis l'accent non seulement sur le rôle que CBC/Radio-Canada doit assumer en tant que diffuseur public et leader dans un environnement en perpétuelle évolution, mais aussi sur sa valeur et sa pertinence à l'échelle internationale. L'événement a été diffusé en direct dans les médias sociaux et sur YouTube. Des sous-titres codés ainsi que l'interprétation en ASL (langue des signes américaine) et en LSQ (langue des signes québécoise) étaient offerts pour rendre l'événement encore plus accessible aux Canadiens.

### Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre site web institutionnel.

### Ombudsmans

Les plaintes, expressions de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Pierre Champoux à Radio-Canada et Jack Nagler à CBC. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens. Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

| | PLAINTES, EXPRESSIONS DE PRÉOCCUPATION ET AUTRES COMMUNICATIONS TRAITÉES | DANS LES LIMITES DU MANDAT | TRAITÉES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2020-2021) |
|---|---|---|---|
| CBC (Services anglais) | 8 457 | 7 481 | 5 271 |
| Radio-Canada (Services français) | 2 343 | 1 607 | 2 314 |
| **TOTAL** | **10 800** | **9 088** | **7 585** |

## Commissaire aux valeurs et à l'éthique

Après 25 ans de carrière dans le domaine de l'éthique auprès d'organisations, Diane Girard, commissaire aux valeurs et à l'éthique de CBC/Radio-Canada, a pris sa retraite en janvier 2022. Depuis 2017, elle a contribué à la rédaction et aux mises à jour subséquentes de notre Code de conduite, lancé un portail web de déclaration des conflits d'intérêts, et participé au développement de huit capsules de formation visant à aider les employés de tous les niveaux hiérarchiques à reconnaître plus facilement les situations comportant une dimension éthique et à suggérer des façons de les résoudre.

Sherry Perreault est entrée en fonction à titre de commissaire aux valeurs et à l'éthique de CBC/Radio-Canada le 16 mai 2022. Forte d'une vaste expérience dans les domaines de l'éthique et de la réglementation du lobbyisme au sein d'organisations publiques, tant au Canada qu'à l'étranger, Sherry mettra son expertise et sa solide connaissance de l'industrie au profit de ce rôle crucial.

Le mandat de la commissaire comporte quatre principaux volets :

- **Conseils** : donner de l'information et des conseils aux employés, leur faire des recommandations et répondre à leurs préoccupations relatives aux valeurs et à l'éthique, notamment en ce qui concerne le Code de conduite et les politiques connexes, à l'exception des Normes et pratiques journalistiques.
- **Éducation** : contribuer au développement et au déploiement d'un programme de formation aux valeurs et à l'éthique visant à offrir des occasions de sensibilisation et d'apprentissage sur divers sujets, comme les responsabilités, les enjeux et la prise de décisions éthiques.
- **Préoccupations et plaintes** : être le point de contact pour les employés et les membres du public qui souhaitent exprimer leurs préoccupations ou déposer des plaintes liées aux valeurs et à l'éthique, à l'exception de celles qui relèvent des Normes et pratiques journalistiques.
- **Médiation et résolution de conflits** : diriger et animer un large éventail d'interventions expertes visant à résoudre des conflits pour le compte de CBC/Radio-Canada.

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT ENTRE AVRIL 2021 ET MARS 2022 | 237 |
| NOMBRE DE PLAINTES INTERNES TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT | 31 |
| NOMBRE DE PLAINTES REÇUES DU PUBLIC TRAITÉES DANS LES LIMITES DU MANDAT | 166 |

## Conformité à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012). Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice 2021-2022 ne causera de dommages importants du point de vue environnemental. Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

## Rémunération des administrateurs

Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 $ et 17 100 $) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 $ et 665 $) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

| RÉUNIONS | | CONSEIL D'ADMINISTRATION | COMITÉ DE VÉRIFICATION | AUTRES COMITÉS |
|---|---|---|---|---|
| **Réunions ordinaires** | Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence) | Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 $/jour<br>Par la suite : 625 $/jour | Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 $/jour pour les membres et 1 550 $ pour le président<br>Par la suite : 625 $/jour | Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 $/jour pour les membres et 1 250 $ pour le président<br>Par la suite : 625 $/jour |
| | Participation par téléphone | 625 $/jour ou 312,50 $/demi-journée | 250 $/jour | 250 $/jour |
| **Conférences téléphoniques** | | 250 $/jour | 250 $/jour | 250 $/jour |

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 26, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels.

## Conseil d'administration – Assiduité

En personne** Vidéoconférence Conférence téléphonique

| MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | CONSEIL D'ADMINIS-TRATION | | COMITÉ DE VÉRIFICATION | COMITÉS SUR LA RADIO-DIFFUSION ET L'INNOVATION | COMITÉ DES TECHNOLOGIES ET DE L'INFRA-STRUCTURE | COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE | COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de réunions | 6 | 2 | 4 | 2 | 4 | 2 | 4 |
| Michael Goldbloom | 6/6 | 2/2 | | 2/2 | | | |
| Catherine Tait | 5/6 | 2/2 | | 2/2 | | | |
| Guillaume Aniorté | 6/6 | 1/2 | | 2/2 | | 2/2 | 4/4 |
| Suzanne Guèvremont | 6/6 | 1/2 | 4/4 | 2/2 | 4/4 | | |
| René Légère | 6/6 | 2/2 | | 2/2 | | 2/2 | 4/4 |
| Sandra Mason | 6/6 | 2/2 | 4/4 | 2/2 | | | |
| Jennifer Moore Rattray | 6/6 | 2/2 | 4/4 | 2/2 | | 2/2 | |
| François R. Roy | 5/6 | 2/2 | 3/4 | 1/2 | | | |
| Rita Shelton Deverell | 6/6 | 2/2 | | 2/2 | 4/4 | | 4/4 |
| Sandra Singh | 6/6 | 2/2 | | 2/2 | | 2/2 | 4/4 |
| Bill Tam | 6/6 | 1/2 | 4/4 | 2/2 | 4/4 | | |
| Marie Wilson | 6/6 | 2/2 | | 2/2 | 4/4 | | 4/4 |

**Les réunions régulières en personne ont eu lieu par vidéoconférence.

# QUESTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 juin 2022. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés.

## Nouveautés en matière de comptabilité

Aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'incidence sur nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

## Principales estimations comptables et jugements importants

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

## Transactions entre parties liées

### Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 15, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

# REVUE FINANCIÈRE

## Contrôle interne

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le comité de vérification.

En 2021-2022, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficience en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le comité de vérification du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.

Catherine Tait

Présidente-directrice générale

Carol Najm

Vice-présidente et cheffe
de la direction financière

Ottawa, Canada

Le 16 juin 2022

Bureau du vérificateur général du Canada

Office of the Auditor General of Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

### Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

N. Chartrand

Nathalie Chartrand, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 16 juin 2022

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2021-2022

CBC Radio-Canada

# TABLE DES MATIÈRES - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS


**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE** **71**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT** **72**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL** **73**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES** **73**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE** **74**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022** **75**

**ACTIVITÉS ET CONTEXTE** **75**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 75

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES 75

CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES 80

**ACTIFS ET PASSIFS** **81**

TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES 81

ACTIFS OBLIGATAIRES 81

BILLETS À RECEVOIR 81

CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES 82

PROGRAMMATION 83

INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT 85

IMMOBILISATIONS CORPORELLES 86

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 89

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION 91

CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER 92

PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS 93

PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL 94

OBLIGATIONS FINANCIÈRES 104

OBLIGATIONS LOCATIVES 106

REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS 108

**REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE** **109**

REVENUS 109

FINANCEMENT PUBLIC 114

CHARGES FINANCIÈRES 115

IMPÔT SUR LE REVENU 116

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE 117

**AUTRES INFORMATIONS** **118**

INSTRUMENTS FINANCIERS 118

GESTION DU CAPITAL 124

PARTIES LIÉES 124

ENGAGEMENTS 126

ACTIFS ÉVENTUELS 127

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Au 31 mars **2022** | 2021* |
|---|---|---|---|
| **ACTIFS** | | | |
| **Courants** | | | |
| Trésorerie | *4,24* | 82 960 | 90 107 |
| Titres négociables | *4,24* | 3 814 | 3 802 |
| Actifs obligataires | *5,24* | 59 692 | 95 678 |
| Billets à recevoir | *6* | 4 018 | 3 749 |
| Créances clients et autres créances | *7,24* | 233 041 | 177 841 |
| Programmation | *8* | 300 433 | 384 407 |
| Charges payées d'avance | | 41 834 | 47 840 |
| Investissement dans un contrat de location-financement | *9* | 4 419 | 4 141 |
| Actifs classés comme détenus en vue de la vente | *10* | 46 | 94 |
| Impôt à recevoir | *22* | 24 428 | - |
| | | **754 685** | **807 659** |
| **Non courants** | | | |
| Actifs obligataires | *5,24* | 14 422 | 26 687 |
| Immobilisations corporelles | *10* | 776 467 | 801 937 |
| Immobilisations incorporelles | *11* | 40 056 | 32 437 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | *12* | 324 544 | 339 464 |
| Actif au titre du Régime de retraite | *15* | 1 621 166 | 868 261 |
| Billets à recevoir | *6* | 20 088 | 24 106 |
| Programmation | *8* | 48 156 | 36 812 |
| Investissement dans un contrat de location-financement | *9* | 21 785 | 26 204 |
| Charges différées | | 29 049 | 29 533 |
| | | **2 895 733** | **2 185 441** |
| **TOTAL DES ACTIFS** | | **3 650 418** | **2 993 100** |
| **PASSIFS** | | | |
| **Courants** | | | |
| Créditeurs et charges à payer | *13* | 107 111 | 88 429 |
| Provisions | *14* | 25 057 | 19 881 |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel | *15* | 217 607 | 219 391 |
| Obligations financières | *16* | 36 938 | 35 732 |
| Obligations locatives | *17* | 22 285 | 18 610 |
| Revenus différés et autres passifs | *18* | 18 336 | 18 286 |
| Impôt à payer | *22* | - | 31 149 |
| Instruments financiers dérivés | *24* | 141 | 592 |
| | | **427 475** | **432 070** |
| **Non courants** | | | |
| Revenus différés et autres passifs | *18* | 24 482 | 30 327 |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel | *15* | 225 382 | 243 323 |
| Obligations financières | *16* | 170 109 | 201 472 |
| Obligations locatives | *17* | 298 688 | 313 389 |
| Financement des immobilisations différé | *20* | 512 889 | 502 479 |
| | | **1 231 550** | **1 290 990** |
| **TOTAL DES PASSIFS** | | **1 659 025** | **1 723 060** |
| **CAPITAUX PROPRES** | | | |
| Résultats non distribués | | 1 990 558 | 1 269 285 |
| Total des capitaux propres attribuables à la Société | | **1 990 558** | **1 269 285** |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 835 | 755 |
| **TOTAL DES CAPITAUX PROPRES** | *2* | **1 991 393** | **1 270 040** |
| **TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES** | | **3 650 418** | **2 993 100** |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Engagements (note 27) et éventualités (note 14 et 28)

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Exercice terminé le 31 mars 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|
| REVENUS | *19* | | |
| Publicité | | 419 550 | 253 472 |
| Revenus d'abonnement | | 122 234 | 124 045 |
| Autres revenus | | 103 844 | 119 474 |
| Revenus financiers et produits de placement | | 5 789 | 6 953 |
| | | **651 417** | **503 944** |
| FINANCEMENT PUBLIC | *20* | | |
| Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation | | 1 139 694 | 1 291 402 |
| Crédit parlementaire pour le fonds de roulement | | 4 000 | 4 000 |
| Amortissement du financement des immobilisations différé | | 96 320 | 98 944 |
| | | **1 240 014** | **1 394 346** |
| DÉPENSES | | | |
| Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques | | 1 917 887 | 1 634 081 |
| Coûts de transmission, distribution et collecte | | 58 387 | 56 892 |
| Administration nationale | | 11 054 | 10 611 |
| Charges financières | *21* | 24 147 | 26 509 |
| | | **2 011 475** | **1 728 093** |
| **Résultat net avant les autres gains et pertes et impôts** | | **(120 044)** | **170 197** |
| AUTRES GAINS ET PERTES | | | |
| (Perte) gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles | *10,11* | (680) | 3 046 |
| **Résultat net avant impôts** | | **(120 724)** | **173 243** |
| Recouvrement (charge) d'impôt | *22* | 28 651 | (31 149) |
| **Résultat net de l'exercice** | | **(92 073)** | **142 094** |
| **Résultat net attribuable :** | | | |
| À la Société | | (92 153) | 142 049 |
| Aux participations ne donnant pas le contrôle | *2* | 80 | 45 |
| | | **(92 073)** | **142 094** |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Exercice terminé le 31 mars **2022** | 2021 |
|---|---|---|---|
| **RÉSULTAT GLOBAL** | | | |
| Résultat net de l'exercice | | (92 073) | 142 094 |
| Autres éléments du résultat global – non reclassés ultérieurement dans le résultat net | | | |
| Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies | *15* | 813 426 | 206 022 |
| **Total du résultat global de l'exercice** | | **721 353** | **348 116** |
| **Total du résultat global attribuable :** | | | |
| À la Société | | 721 273 | 348 071 |
| Aux participations ne donnant pas le contrôle | *2* | 80 | 45 |
| | | **721 353** | **348 116** |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société | Participations ne donnant pas le contrôle | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| **Solde au 31 mars 2021** | | **1 269 285** | **755** | **1 270 040** |
| **Variation de l'exercice** | | | | |
| Résultat net de l'exercice | | (92 153) | 80 | (92 073) |
| Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies | *15* | 813 426 | - | 813 426 |
| **Total du résultat global pour l'exercice** | | **721 273** | **80** | **721 353** |
| **Solde au 31 mars 2022** | | **1 990 558** | **835** | **1 991 393** |

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société | Participations ne donnant pas le contrôle | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| **Solde au 31 mars 2020** | | **921 214** | **710** | **921 924** |
| **Variation de l'exercice** | | | | |
| Résultat net de l'exercice | | 142 049 | 45 | 142 094 |
| Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies | *15* | 206 022 | - | 206 022 |
| **Total du résultat global pour l'exercice** | | **348 071** | **45** | **348 116** |
| **Solde au 31 mars 2021** | | **1 269 285** | **755** | **1 270 040** |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

| *(en milliers de dollars canadiens)* | *NOTE* | Exercice terminé le 31 mars **2022** | 2021* |
|---|---|---|---|
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | |
| Résultat net de l'exercice | | (92 073) | 142 094 |
| Ajustements : | | | |
| Perte (gain) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles | *10,11* | 680 | (3 046) |
| Revenus financiers et produits de placement | *19* | (5 789) | (6 953) |
| Charges financières | *21* | 24 147 | 26 509 |
| (Recouvrement) charge d'impôt | *22* | (28 651) | 31 149 |
| (Gain) perte net(te) provenant de la variation de la juste valeur d'instruments financiers | *19,24* | (451) | 2 002 |
| Amortissement | *10,11,12* | 110 584 | 108 629 |
| Variation des charges différées | | 484 | (391) |
| Variation nette de l'actif de programmation | *8* | (10 668) | 43 979 |
| Amortissement du financement des immobilisations différé | *20* | (96 320) | (98 944) |
| Variation des revenus différés et autres passifs (non courant) | *18* | (6 521) | (7 213) |
| Dépenses au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | *15* | 117 655 | 108 338 |
| Paiements au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | *15* | (75 075) | (72 156) |
| Amortissement de la prime à l'émission d'actifs obligataires | *5* | 652 | 405 |
| Impôt payé, net de remboursement | *22* | (26 926) | - |
| Variations du fonds de roulement | *23* | 61 044 | (125 904) |
| | | **(27 228)** | **148 498** |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | |
| Paiement des obligations locatives | *17* | (18 343) | (18 199) |
| Remboursement des obligations financières | *16* | (29 408) | (27 536) |
| Intérêts payés | | (24 219) | (26 386) |
| | | **(71 970)** | **(72 121)** |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | |
| Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations | *20* | 106 730 | 71 513 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | *10,11* | (75 724) | (103 089) |
| Acquisition d'actifs obligataires | *5* | (105 068) | (123 735) |
| Acquisition de titres négociables | *4* | (3 814) | (3 802) |
| Produit net de la vente d'immobilisations corporelles | *10* | 1 370 | 950 |
| Recouvrement d'actifs financiers | *5,6,9* | 159 655 | 93 336 |
| Recouvrement de titres négociables | *4* | 3 802 | - |
| Intérêts reçus | | 5 100 | 6 171 |
| | | **92 051** | **(58 656)** |
| Variation de la trésorerie | | (7 147) | 17 721 |
| Trésorerie, début de l'exercice | | 90 107 | 72 386 |
| **Trésorerie, fin de l'exercice** | | **82 960** | **90 107** |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

## ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. Cette section présente également les nouvelles méthodes comptables et les modifications futures des méthodes et indique si elles sont en vigueur pour 2022 ou ultérieurement. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (« la Société », « nous », « nos », « notre ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles de cette *Loi*[1].

À titre de diffuseur public national, nous offrons, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 16 juin 2022.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### *A. Déclaration de conformité*

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptés par le Conseil des normes comptables du Canada. Nous avons appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, notre monnaie fonctionnelle, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

[1] La Société n'est pas visée par les sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, à l'exception des articles 89.8 à 89.92, du paragraphe 105(2) et des articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

## *B. Faits saillants de l'exercice courant*

Jeux Olympiques

Aux deuxième et quatrième trimestres de 2021-2022, la Société a diffusé les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de Beijing 2022. Les variations saisonnières liées à la diffusion de grands événements comme les Jeux Olympiques ont une incidence importante sur les états financiers de la Société, y compris sur les revenus, les dépenses et les créances clients.

Impôt sur le revenu

En raison de notre résultat net imposable positif en 2020-2021, nous avions comptabilisé une charge d'impôt de 31,1 millions de dollars pour cet exercice. Pour le présent exercice, nous avons comptabilisé un recouvrement d'impôt de 28,7 millions de dollars lié à la charge d'impôt payée à l'exercice précédent. Nous prévoyons récupérer le reste de cette charge d'impôt au cours des prochains exercices.

## *C. Base de préparation*

La présente section comprend les méthodes comptables qui se rapportent à la base de préparation et qui sont appliquées à l'ensemble de nos états financiers consolidés. Elle décrit également les estimations et les jugements importants faits par la direction au cours de l'application des méthodes comptables, de même que leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Les estimations et les jugements importants pourraient avoir un effet notable sur l'information financière, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à une note afférente aux états financiers y est décrite dans la note en question, ainsi que les estimations et les jugements qui s'y rapportent.

### *i) Principes de consolidation*

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Nous intégrons dans nos états financiers ceux de notre filiale (Documentary Channel, ou « *documentary* ») et de nos entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle nous exerçons un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous notre contrôle continu lorsque les critères suivants sont remplis :<br>● nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice du fait que nous avons le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice;<br>● nous sommes exposés ou avons droit aux rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice; et<br>● nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements de cette dernière.<br>La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec les nôtres. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans notre participation dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. | Nous consolidons la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisque nous considérons que nous contrôlons ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10 *États financiers consolidés*. |

## Informations sur notre filiale et nos entités structurées

### Filiale

Notre filiale canadienne est *documentary* :

| *documentary* | |
|---|---|
| Participation | 2022 et 2021 : 82 % |
| Activité principale | Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires |
| Critères de contrôle remplis | Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration de *documentary* et de ses sous-comités. |

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à notre période de présentation de l'information financière sont préparés à des fins de consolidation.

Aucune restriction importante n'est imposée à notre capacité d'accéder aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, nous ou notre filiale ne sommes assujettis à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds aux investisseurs.

### Entités structurées consolidées

Nous avons deux entités structurées, à savoir :

**La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR »)** – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que nous lui versons pour les locaux occupés par notre personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec nous, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1er octobre 1988; et
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec nous.

Nous offrons aussi en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

| Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion | |
|---|---|
| Nature de la fiducie | Fiducie caritative |
| Critères de contrôle remplis | Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement en notre nom, alors que la direction détient les pouvoirs décisionnels finaux sur les activités pertinentes. |
| Autres informations | Exercice terminé le 31 mars |

**La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada** – En 2003, nous avons vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquérir notre participation dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, nous détenons deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 6, 9 et 16.

| Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada | |
|---|---|
| Nature de la fiducie | Fiducie caritative |
| Critères de contrôle remplis | Nous assumons la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie que nous avons fournie.<br><br>Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010.<br><br>Un accord contractuel préétabli nous confère la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes nous exposant à des rendements variables. |
| Autres informations | Exercice terminé le 31 décembre<br><br>États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation. |

Nous ne détenons aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

Nous n'avons fourni aucun soutien, financier ou autre, à nos entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne comptons pas le faire présentement.

### *ii) Dépenses d'exploitation*

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus ou amortis, et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances et Administration, et Technologies et Infrastructures (T et I), ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le marchandisage et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion de nos émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables aux coûts de transmission et de distribution comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances et Administration et T et I, ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont incluses dans les dépenses correspondantes.

### *iii) Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs que nous appliquons classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

**Niveau 1** – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2** – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

**Niveau 3** – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

### *iv) Dépréciation d'actifs*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, nous examinons les valeurs comptables de nos immobilisations corporelles et incorporelles, de nos actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que de nos actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans notre modèle d'affaires, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement qui nous est octroyé pour l'ensemble de nos activités. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

### *v) Charges différées*

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

### *vi) Licences réglementaires*

Nous avons obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous nos services de télévision et de radio généralistes ainsi que de nos services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, nous sommes tenus d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. Nous avons choisi de comptabiliser ces subventions non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

### *vii) Principales méthodes comptables supplémentaires*

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

| POSTE COMPTABLE | PAGE | MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|---|---|
| Créances clients et autres créances (note 7) | 82 | ✓ | ✓ |
| Programmation (note 8) | 83 | ✓ | ✓ |
| Immobilisations corporelles (note 10) | 86 | ✓ | ✓ |
| Immobilisations incorporelles (note 11) | 89 | ✓ | ✓ |
| Actifs au titre de droits d'utilisation (note 12) | 91 | ✓ | ✓ |
| Créditeurs et charges à payer (note 13) | 92 | ✓ | |
| Provisions et passifs éventuels (note 14) | 93 | ✓ | ✓ |
| Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 15) | 94 | ✓ | ✓ |
| Obligations locatives (note 17) | 106 | ✓ | ✓ |
| Revenus différés et autres passifs (note 18) | 108 | ✓ | ✓ |
| Revenus (note 19) | 109 | ✓ | ✓ |
| Financement public (note 20) | 114 | ✓ | ✓ |
| Charges financières (note 21) | 115 | ✓ | |
| Impôt sur le revenu (note 22) | 116 | ✓ | ✓ |
| Instruments financiers (note 24) | 118 | ✓ | ✓ |
| Parties liées (note 26) | 124 | ✓ | |
| Engagements (note 27) | 126 | ✓ | ✓ |

## 3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

### *A. Adoption de normes internationales d'information financière nouvelles et révisées*

En date du présent rapport, aucune nouvelle prise de position comptable émanant de l'IASB ou de l'IFRS Interpretations Committee n'a eu d'incidence sur ces états financiers consolidés.

### *B. Changements futurs de méthodes comptables*

En date du présent rapport, on prévoit qu'aucune nouvelle norme ou modification émanant de l'IASB n'aura d'incidence majeure sur nos états financiers consolidés.

# ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que nous utilisons pour remplir notre mandat et des passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, l'actif et le passif non courants, les provisions et les régimes de retraite.

## 4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables constituent des certificats de dépôt dont les échéances initiales sont égales ou inférieures à un an.

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Fonds en caisse | 625 | 454 |
| Soldes bancaires | 82 335 | 89 653 |
| **Total de la trésorerie** | **82 960** | **90 107** |
| **Total des titres négociables** | **3 814** | **3 802** |

Les revenus d'intérêts provenant des soldes bancaires et des titres négociables et inclus dans les revenus financiers et les produits de placement totalisaient 1,1 million de dollars pour l'exercice (1,5 million de dollars en 2021).

## 5. ACTIFS OBLIGATAIRES

Nous détenons des obligations hypothécaires du Canada afin de financer nos engagements futurs. Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 59 692 | 95 678 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 14 422 | 26 687 |
| **Total** | **74 114** | **122 365** |

Les revenus d'intérêts provenant des actifs obligataires inclus dans les revenus financiers et les produits de placement totalisaient 0,3 million de dollars pour l'exercice (0,4 million de dollars en 2021).

## 6. BILLETS À RECEVOIR

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, nous détenons, au 31 mars 2022, deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 24,1 millions de dollars au 31 mars 2022 (27,9 millions de dollars au 31 mars 2021) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer (voir la note 16).

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des billets à recevoir se présentent comme suit :

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 4 018 | 3 749 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 19 179 | 17 899 |
| Plus de cinq ans | 909 | 6 207 |
| **Total** | **24 106** | **27 855** |

Les revenus d'intérêts provenant des billets à recevoir et inclus dans les revenus financiers et les produits de placement totalisaient 1,7 million de dollars pour l'exercice (1,9 million de dollars en 2021).

## 7. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que nous nous attendons à récupérer d'autres parties. Nos créances clients et autres créances sont essentiellement liées à la vente d'annonces publicitaires et d'abonnements.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour pertes de crédit attendues (PCA). Nous comptabilisons une provision pour PCA, évaluée selon les PCA sur la durée de vie de l'actif, selon la note 24 *Instruments financiers*.<br><br>Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, nous réalisons une évaluation du crédit. Nous pouvons avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.<br><br>Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, nous assurons un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de nos clients.<br><br>Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour PCA. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquemment sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ». | La détermination du moment où nous ne pouvons plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement. |

### Informations supplémentaires

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Créances clients | 201 373 | 166 001 |
| Crédits parlementaires à recevoir (note 20) | 21 000 | - |
| Provision pour pertes de crédit attendues | (473) | (507) |
| Autres | 11 141 | 12 347 |
| **Total** | **233 041** | **177 841** |

L'augmentation des créances clients comparativement au dernier exercice est principalement attribuable aux créances publicitaires liées aux Jeux Olympiques de Beijing 2022, tenus en février 2022, qui restent à percevoir. Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 24 B).

## 8. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions nécessitant notre participation pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des radiations de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par Personnes et Culture, Finances et Administration, et Technologies et Infrastructures (T et I), ainsi qu'une portion de l'amortissement, sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants.<br><br>La programmation comprend les émissions produites avec notre participation (émissions non acquises) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).<br><br>Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les émissions non acquises sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.<br><br>Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le plan d'amortissement présenté dans cette section, ou lorsque ces coûts sont jugés non recouvrables. | Nous devons déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du plan d'amortissement pour la programmation. Nous examinons l'utilisation que nous prévoyons faire de notre programmation à la fin de chaque exercice.<br><br>De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.<br><br>Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.<br><br>Nous avons estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Telecommunications Inc. (Rogers) pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* (*HNIC)* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B. |

## Plan d'amortissement

La direction utilise les paramètres de constatation suivants pour la programmation :

| CATÉGORIE | DESCRIPTION | CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION | |
|---|---|---|---|
| | | **Taux pour CBC** | **Taux pour Radio-Canada** |
| Programmation de la télévision généraliste | Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation | Entre 80 % / 20 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions | Entre 100 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions |
| Programmation des chaînes spécialisées | Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation | Entre 70 % / 30 % et 50 % / 30 % / 20 % | Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années |
| Programmation numérique | Droits de diffusion en continu pour toutes les catégories de programmation | 100 % lorsque l'émission est disponible en ligne | 100 % lorsque l'émission est disponible en ligne |

## Informations supplémentaires

### *A. Programmation par catégorie*

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Émissions achevées | 173 601 | 155 663 |
| Émissions en cours de production | 90 663 | 116 618 |
| Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois | 36 169 | 112 126 |
| **Total de la programmation courante** | **300 433** | **384 407** |
| Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois | 48 156 | 36 812 |
| **Total de la programmation** | **348 589** | **421 219** |

### *B. Variation de la programmation*

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Solde d'ouverture | 421 219 | 399 441 |
| Acquisitions | 1 334 348 | 1 106 713 |
| Émissions diffusées | (1 406 978) | (1 084 935) |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **348 589** | **421 219** |

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les émissions diffusées comprennent des radiations au titre de la programmation de 6,4 millions de dollars (8,9 millions de dollars en 2021). Les radiations au titre de la programmation sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

La Société a conclu une entente avec Rogers qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *HNIC*. En vertu de cette entente, nous avons acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et devons, en contrepartie, accorder à Rogers du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires et lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce. Cette entente de sept ans, entrée en vigueur durant l'exercice terminé le 31 mars 2020, est assortie d'une clause de résiliation facultative après la troisième année.

Comme aucune somme d'argent ne sera échangée, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise a été établie et comptabilisée au poste « Programmation » dans nos états financiers consolidés. Une estimation des revenus différés correspondants a été portée au passif dans nos états financiers consolidés. Nous comptabiliserons ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de l'entente.

## 9. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer.

| | Paiements minimaux à recevoir | Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir | Paiements minimaux à recevoir | Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir |
|---|---|---|---|---|
| | | **31 mars 2022** | | 31 mars 2021 |
| Moins d'un an | 6 050 | 5 825 | 6 050 | 5 825 |
| Moins: revenus financiers non gagnés | (1 631) | - | (1 909) | - |
| | **4 419** | **5 825** | **4 141** | **5 825** |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 24 199 | 19 608 | 24 199 | 19 608 |
| Plus de cinq ans | 1 008 | 353 | 7 058 | 4 755 |
| Moins : revenus financiers non gagnés | (3 422) | - | (5 053) | - |
| | **21 785** | **19 961** | **26 204** | **24 363** |
| **Total** | **26 204** | **25 786** | **30 345** | **30 188** |

Les revenus d'intérêts inclus dans les revenus financiers et produits de placement totalisaient 1,7 million de dollars pour l'exercice (2,0 millions de dollars en 2021).

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens que nous avons construits comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée une fois le projet terminé.<br><br>Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que nous retirerons les avantages économiques futurs associés à la partie et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.<br><br>Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.<br><br>Nous classons un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.<br><br>Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat. | Nous sommes tenus d'estimer la durée d'utilité attendue de nos immobilisations corporelles. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.<br><br>Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.<br><br>La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous.<br><br>Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition. |

## Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| **Immeubles** | 15 à 65 ans |
| **Améliorations locatives** | Le moindre de la durée du contrat de location et de la durée de vie économique de l'actif |
| **Équipement technique** | |
| Émetteurs et pylônes | 20 ans |
| Équipement électrique | 16 ans |
| Autres | 8 ans |
| **Ordinateurs, équipement de bureau et autres** | |
| **Ordinateurs (matériel)** | |
| Serveurs | 5 ans |
| Ordinateurs personnels | 3 ans |
| **Véhicules** | |
| Véhicules spécialisés | 20 ans |
| Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes | 12 ans |
| Motoneiges, véhicules tout terrain | 10 ans |
| Véhicules utilitaires, fourgons | 8 ans |
| Automobiles et fourgonnettes | 5 ans |
| **Mobilier et matériel de bureau** | 10 ans |

## Informations supplémentaires

### *A. Coût et amortissement cumulé*

| | Terrains | Immeubles | Améliorations locatives | Équipement technique | Ordinateurs, équipement de bureau et autres | Projets d'immobilisations inachevés | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coût au 31 mars 2021 | 107 816 | 461 017 | 183 779 | 976 219 | 157 700 | 129 864 | 2 016 395 |
| Acquisitions | 48 | 92 | - | 7 761 | 4 724 | 42 272 | 54 897 |
| Transferts (note 11) | - | 7 834 | 7 415 | 84 526 | 31 988 | (130 305) | 1 458 |
| Sorties et radiations | - | (1 974) | (61) | (30 305) | (5 060) | - | (37 400) |
| **Coût au 31 mars 2022** | **107 864** | **466 969** | **191 133** | **1 038 201** | **189 352** | **41 831** | **2 035 350** |
| Amortissement cumulé au 31 mars 2021 | - | (272 920) | (49 816) | (775 605) | (116 117) | - | (1 214 458) |
| Amortissement pour l'exercice | - | (19 710) | (8 695) | (38 514) | (12 857) | - | (79 776) |
| Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs radiés | - | 1 196 | 29 | 29 069 | 5 057 | - | 35 351 |
| **Amortissement cumulé au 31 mars 2022** | **-** | **(291 434)** | **(58 482)** | **(785 050)** | **(123 917)** | **-** | **(1 258 883)** |
| **Valeur comptable nette au 31 mars 2022** | **107 864** | **175 535** | **132 651** | **253 151** | **65 435** | **41 831** | **776 467** |

| | Terrains | Immeubles | Améliorations locatives | Équipement technique | Ordinateurs, équipement de bureau et autres | Projets d'immobilisations inachevés | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Coût au 31 mars 2020 | 107 790 | 459 590 | 182 739 | 977 756 | 148 652 | 90 639 | 1 967 166 |
| Acquisitions | 101 | 10 | - | 8 373 | 5 754 | 68 992 | 83 230 |
| Transferts (note 11) | (5) | 9 257 | 1 114 | 13 487 | 7 269 | (29 630) | 1 492 |
| Actifs classés comme détenus en vue de la vente | (70) | (30) | - | - | - | - | (100) |
| Sorties et radiations | - | (7 810) | (74) | (23 397) | (3 975) | (137) | (35 393) |
| **Coût au 31 mars 2021** | **107 816** | **461 017** | **183 779** | **976 219** | **157 700** | **129 864** | **2 016 395** |
| Amortissement cumulé au 31 mars 2020 | - | (260 652) | (41 585) | (758 470) | (108 462) | - | (1 169 169) |
| Amortissement pour l'exercice | - | (19 870) | (8 267) | (39 912) | (11 629) | - | (79 678) |
| Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente | - | 43 | - | - | - | - | 43 |
| Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs radiés | - | 7 559 | 36 | 22 777 | 3 974 | - | 34 346 |
| **Amortissement cumulé au 31 mars 2021** | **-** | **(272 920)** | **(49 816)** | **(775 605)** | **(116 117)** | **-** | **(1 214 458)** |
| **Valeur comptable nette au 31 mars 2021** | **107 816** | **188 097** | **133 963** | **200 614** | **41 583** | **129 864** | **801 937** |

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles, consulter la note 27 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques | 66 208 | 65 724 |
| Coûts de transmission, distribution et collecte | 13 184 | 13 580 |
| Administration nationale | 384 | 374 |
| **Total** | **79 776** | **79 678** |

### *B. Dépréciation et autres charges*

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2022 (néant en 2021).

### *C. Sorties*

En 2021-2022, nous avons comptabilisé une perte de 0,8 million de dollars pour la décomptabilisation de plusieurs composantes de notre parc immobilier.

Nous avons aussi comptabilisé des pertes et gains non significatifs survenus pendant les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipement dans le cycle normal de renouvellement de nos actifs.

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et que nous contrôlons. Nos immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour nos besoins.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition.<br><br>Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :<br><br>• l'application est techniquement faisable;<br>• nous entendons achever l'application en vue de la mettre en service;<br>• nous pouvons mettre en service l'application;<br>• il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable;<br>• nous disposons de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser; et<br>• il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.<br><br>Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.<br><br>Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.<br><br>Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.<br><br>Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'autres gains et pertes dans l'État consolidé du résultat. | Nous exerçons notre jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, nous devons estimer ces durées.<br><br>À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.<br><br>Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.<br><br>La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. |

## Informations supplémentaires

### *A. Coût et amortissement cumulé*

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

| | Logiciels développés à l'interne | Logiciels acquis | Projets d'immobilisations inachevés | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| Coût au 31 mars 2021 | 136 068 | 54 661 | 15 964 | 206 693 |
| Acquisitions | - | 922 | 16 603 | 17 525 |
| Transferts (note 10) | 1 868 | 27 480 | (30 806) | (1 458) |
| Sorties et radiations | (10 003) | (1 643) | - | (11 646) |
| **Coût au 31 mars 2022** | **127 933** | **81 420** | **1 761** | **211 114** |
| Amortissement cumulé au 31 mars 2021 | (134 039) | (40 217) | - | (174 256) |
| Amortissement pour l'exercice | (827) | (7 621) | - | (8 448) |
| Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs radiés | 10 003 | 1 643 | - | 11 646 |
| **Amortissement cumulé au 31 mars 2022** | **(124 863)** | **(46 195)** | **-** | **(171 058)** |
| **Valeur comptable nette au 31 mars 2022** | **3 070** | **35 225** | **1 761** | **40 056** |

| | Logiciels développés à l'interne | Logiciels acquis | Projets d'immobilisations inachevés | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| Coût au 31 mars 2020 | 139 504 | 51 603 | 5 220 | 196 327 |
| Acquisitions | - | 700 | 15 554 | 16 254 |
| Transferts (note 10) | 886 | 2 432 | (4 810) | (1 492) |
| Sorties et radiations | (4 322) | (74) | - | (4 396) |
| **Coût au 31 mars 2021** | **136 068** | **54 661** | **15 964** | **206 693** |
| Amortissement cumulé au 31 mars 2020 | (137 450) | (34 016) | - | (171 466) |
| Amortissement pour l'exercice | (911) | (6 275) | - | (7 186) |
| Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs radiés | 4 322 | 74 | - | 4 396 |
| **Amortissement cumulé au 31 mars 2021** | **(134 039)** | **(40 217)** | **-** | **(174 256)** |
| **Valeur comptable nette au 31 mars 2021** | **2 029** | **14 444** | **15 964** | **32 437** |

Pour plus d'information sur les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, consulter la note 27 A.

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques | 7 935 | 6 809 |
| Transmission, distribution et collecte | 460 | 326 |
| Administration nationale | 53 | 51 |
| **Total** | **8 448** | **7 186** |

### *B. Dépréciation et autres charges*

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2022 (néant en 2021).

### *C. Sorties*

Il n'y a pas eu de gains ou de pertes sur les sorties d'immobilisations incorporelles en 2021-2022.

À l'exercice précédent, nous avons cédé des licences logicielles en échange d'une contrepartie non monétaire. Cette transaction a donné lieu à un gain de 3,2 millions de dollars.

## 12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent principalement de baux immobiliers pour accueillir des bureaux et l'équipement technique nécessaire à nos activités de transmission. De façon générale, les baux de locaux pour bureaux sont valides pour une durée de 2 à 37 ans, et ceux pour l'équipement technique (comprenant nos actifs de transmission), pour une durée de 3 à 35 ans.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| On considère qu'un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Le contrôle de l'utilisation d'un bien déterminé est conféré si le contrat nous accorde :<br>• le droit de contrôler le bien en question. Si le fournisseur du bien détient le droit substantiel de le remplacer, le bien n'est pas déterminé;<br>• le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien; et<br>• le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.<br>Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût à la date de prise d'effet. Le coût se compose de l'obligation locative initiale (se reporter à la note 17) et de tous les paiements de loyer avant la prise d'effet du contrat ou à cette date et les coûts directs initiaux, moins les incitatifs reçus. Par la suite, ces actifs sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La norme IAS 36 est appliquée afin de déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.<br>Pour établir la durée du contrat, nous tenons compte de toute option de prolongation ou de résiliation prévue au contrat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.<br>L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, selon la méthode linéaire, s'effectue sur la durée utile du bien ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte.<br>Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location à court terme, dont la durée est de douze mois ou moins.<br>Nous ne constatons pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (soit une valeur inférieure à 5 000 $). | Nous exerçons notre jugement pour déterminer si un accord constitue un contrat de location à la date de passation du contrat et pour en évaluer la durée.<br>La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat et des options de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. Nous avons l'intention d'exercer les options de prolongation prévues au contrat et de ne pas exercer les options de résiliation lorsqu'il y a des avantages économiques rattachés à la décision en question. |

### Informations supplémentaires

| Au 31 mars 2022 | Terrains | Immeubles | Améliorations locatives | Équipement technique | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeur comptable nette pour l'exercice | 2 099 | 300 263 | 3 609 | 18 573 | **324 544** |
| Charge d'amortissement pour l'exercice | 349 | 17 320 | 602 | 4 089 | **22 360** |

| Au 31 mars 2021 | Terrains | Immeubles | Améliorations locatives | Équipement technique | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeur comptable nette pour l'exercice | 2 230 | 313 529 | 4 211 | 19 494 | **339 464** |
| Charge d'amortissement pour l'exercice | 346 | 17 015 | 602 | 3 802 | **21 765** |

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, la valeur des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation se chiffre à 8,1 millions de dollars (12,5 millions de dollars au 31 mars 2021).

## 13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les créditeurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti. | Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux créditeurs et charges à payer. |

### Informations supplémentaires

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021* |
|---|---|---|
| Fournisseurs | 49 622 | 36 519 |
| Charges à payer | 54 639 | 48 911 |
| Autres | 2 850 | 2 999 |
| **Total** | **107 111** | **88 429** |

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

## 14. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Une provision est comptabilisée quand :<br>• nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;<br>• il est probable que nous devrons éteindre l'obligation; et<br>• le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.<br><br>Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.<br><br>Lorsque le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, ou que des sorties de trésorerie sont improbables, un passif éventuel est présenté. | Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de notre obligation à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que nous entendons prendre au regard de son obligation. |

### Informations supplémentaires

#### Provisions

| Au 31 mars 2022 | Réclamations et procédures judiciaires | Autres | Total |
|---|---|---|---|
| Solde d'ouverture | 19 362 | 519 | **19 881** |
| Provisions supplémentaires comptabilisées | 11 626 | - | **11 626** |
| Provisions utilisées | (1 905) | - | **(1 905)** |
| Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût | (4 251) | (294) | **(4 545)** |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **24 832** | **225** | **25 057** |

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre nous. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Ces réclamations et poursuites contre CBC/Radio-Canada portent principalement sur des litiges, des questions de rémunération et d'emploi, et des tarifs de droits d'auteur.

D'autres provisions correspondent à des passifs environnementaux liés à la mise hors service d'installations, ainsi qu'à des coûts probables liés à des restructurations, des réinstallations et des redondances à CBC/Radio-Canada.

Toutes ces provisions sont classées comme courantes, puisque nous nous efforçons de résoudre ces cas dans les douze mois.

#### Passifs éventuels

Des réclamations contre nous sont possibles, mais nous ne prévoyons pas qu'elles auront, prises ensemble ou individuellement, une incidence négative importante sur nos résultats financiers, le cas échéant.

## 15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous offrons des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction. Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.

Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :

- Coût des services – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. Nous comptabilisons ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié.
- Revenus ou charges d'intérêts nets – Comptabilisés en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies.

Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre nos diverses fonctions dans l'État consolidé du résultat.

- Réévaluations – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du Régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. Nous avons pour politique de les virer directement aux résultats non distribués.

Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du Régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du Régime.

Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.

Nous nous référons à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies.

Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 15 C.

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

## AAPE ET AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| AAPE<br><br>Des montants sont comptabilisés au passif pour les AAPE de la manière suivante :<br><br>● lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;<br><br>● pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.<br><br>Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi<br><br>Nous comptabilisons la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :<br><br>● dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;<br><br>● dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;<br><br>● dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.<br><br>Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que l'on s'attend à payer si nous avons une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable. | Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que ceux se rapportant aux principales hypothèses actuarielles décrites plus haut. |

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Nous comptabilisons les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle nous ne pouvons plus retirer notre offre d'indemnité; et (b) la date à laquelle nous comptabilisons les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.<br><br>Dans le cas d'un départ volontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant notre capacité de retirer notre offre prend effet. Dans le cas d'un départ involontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi quand nous avons communiqué un plan de licenciement à l'employé concerné. | Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi. |

## Informations supplémentaires

### *A. Actif/passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel*

L'actif et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

| | Courant | | Non courant | |
|---|---|---|---|---|
| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
| **Actif au titre du Régime de retraite** | **-** | **-** | **1 621 166** | **868 261** |
| Passifs au titre des régimes de retraite | - | - | 122 115 | 128 163 |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi | - | - | 103 267 | 115 160 |
| Indemnités de vacances | 78 082 | 76 867 | - | - |
| Indemnités de cessation d'emploi | 4 960 | 9 957 | - | - |
| Passifs liés aux salaires | 134 565 | 132 567 | - | - |
| **Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel** | **217 607** | **219 391** | **225 382** | **243 323** |

Le montant de notre obligation au titre de nos régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

| | Régime de retraite capitalisé | Régimes de retraite non capitalisés | Autres avantages postérieurs à l'emploi | Régime de retraite capitalisé | Régimes de retraite non capitalisés | Autres avantages postérieurs à l'emploi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | **31 mars 2022** | | | 31 mars 2021 |
| Juste valeur des actifs du Régime | 8 430 477 | - | - | 8 163 234 | - | - |
| Obligation au titre des prestations définies | 6 809 311 | 122 115 | 103 267 | 7 294 973 | 128 163 | 115 160 |
| **Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies** | **1 621 166** | **(122 115)** | **(103 267)** | **868 261** | **(128 163)** | **(115 160)** |

Nous souscrivons à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies

Le Régime de retraite de Radio-Canada (le « Régime ») couvre la quasi-totalité de nos employés. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujetti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2021.

Les actifs du Régime et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2022.

Le Régime est exposé aux risques suivants :

- Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

  Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

  La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le Régime obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permette d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la fluctuation constante de ses obligations.

- Autres risques : Les actifs du Régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés

Nous souscrivons aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme

Nous fournissons à nos employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1er avril 2005 et le 1er octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.

- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles des régimes non contributifs d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2021.

### *B. Hypothèses actuarielles importantes*

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

| Hypothèses – taux annuels | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite : | | |
| Taux d'actualisation | 3,30% | 3,79% |
| | | |
| Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel : | | |
| Taux d'actualisation – régime de retraite | 4,00% | 3,30% |
| Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service | 3,81% | 2,68% |
| Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée | 3,81% | 2,68% |
| Taux d'actualisation – assurance vie | 3,97% | 3,14% |
| | | |
| Mortalité | Table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM-B | Table de mortalité 2019 des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM-B |
| | | |
| Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions | 1,50 % de 2023 à 2024<br>2,50 % par la suite | 1,50 % de 2021 à 2023<br>2,50 % par la suite |
| | | |
| Taux d'évolution du coût des soins de santé | 5,56% pour 2022 à 2026, avec une décroissance linéaire à 4,81 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,57 % par année en 2040 et par la suite | 4,82 % pour 2019 à 2024, avec une décroissance linéaire à 4,36 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,39 % par année en 2040 et par la suite |
| | | |
| Indexation des prestations en cours de versement | 2,70% pour 2023 à 2024 et 1,86% par la suite | 1,86% |

### *C. Analyse de sensibilité*

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

| | Régimes de retraite | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|---|---|---|---|---|
| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
| **Sensibilité du taux d'actualisation** | | | | |
| Hausse de 100 points de base | -12,5% | -13,4 % | -6,5% | -7,6 % |
| Baisse de 100 points de base | 15,9% | 17,2 % | 7,6% | 9,0 % |
| **Taux attendu d'augmentation future des salaires** | | | | |
| Hausse de 100 points de base | 2,3% | 2,6 % | 3,9% | 5,5 % |
| Baisse de 100 points de base | -2,1% | -2,3 % | -3,4% | -5,0 % |
| **Taux attendu d'augmentation future des prestations de retraite** | | | | |
| Hausse de 100 points de base | 13,1% | 14,1 % | 1,2% | 1,1 % |
| Baisse de 100 points de base | -10,8% | -11,5 % | -1.0% | -0,9 % |
| **Sensibilité de la mortalité** | | | | |
| Retraités vivent un an de plus | -3,1% | 3,3 % | -1,5% | -1,4 % |
| Retraités vivent un an de moins | 3,1% | -3,3 % | 1,8% | 1,6 % |
| **Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé** | | | | |
| Hausse de 100 points de base | S. O. | S. O. | 1,4% | 2,5 % |
| Baisse de 100 points de base | S. O. | S. O. | -1,2% | -2,0 % |

S. O. – Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2019.

En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif[2] du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du Régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers; et
- quantifier la tolérance au risque du Régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles.

### *D. Taux de cotisation*

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État* | | |
| 1er avril au 30 juin | 8,27 % | 8,13 % |
| 1er juillet au 31 mars | 8,44 % | 8,27 % |
| Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État* | | |
| 1er avril au 30 juin | 10,87 % | 10,69 % |
| 1er juillet au 31 mars | 11,10 % | 10,87 % |

*En 2022, ce maximum est de 64 900 $ (61 600 $ en 2021, 58 700 $ en 2020)

Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

### *E. Total des paiements*

Nous avons effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Prestations versées directement à des bénéficiaires | 13 598 | 13 286 |
| Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite | 61 477 | 58 870 |
| **Total des paiements pour les régimes à prestations définies** | **75 075** | **72 156** |

Au cours du prochain exercice, nous comptons cotiser 6,2 millions de dollars au régime de retraite non capitalisé, et ne pas cotiser au régime de retraite capitalisé.

[2] Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) ne présentent pas les mêmes sensibilités aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime de retraite.

## *F. Profil des échéances*

Le profil des échéances de notre obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est le suivant :

| | Régimes de retraite | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|---|---|---|---|---|
| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
| Durée moyenne de l'obligation de retraite | 14,2 années | 15,2 années | 8,1 années | 8,1 années |
| Participants actifs | 20,5 années | 21,7 années | 8,1 années | 8,1 années |
| Participants – prestations différées | 21,5 années | 22,9 années | S. O. | S. O. |
| Retraités | 10,3 années | 11,0 années | 7,7 années | 7,3 années |

S. O. – Sans objet

## *G. Obligation au titre des prestations définies*

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

| | Régimes de retraite | Autres avantages postérieurs à l'emploi | Régimes de retraite | Autres avantages postérieurs à l'emploi |
|---|---|---|---|---|
| | | **31 mars 2022** | | 31 mars 2021 |
| Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture | 7 423 136 | 115 160 | 6 901 326 | 114 117 |
| Coût des services rendus | 127 987 | 5 848 | 109 004 | 5 322 |
| Coût financier | 242 547 | 3 248 | 258 514 | 4 023 |
| Cotisations des employés | 61 854 | - | 57 881 | - |
| Réévaluations : | | | | |
| (Gains) actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques | - | (1 403) | - | - |
| (Gains)/pertes actuariel(le)s découlant de changements dans les hypothèses financières | (652 357) | (6 139) | 452 111 | 4 984 |
| Pertes/(gains) actuariel(le)s découlant d'ajustements liés à l'expérience | 55 935 | 151 | (31 960) | - |
| Prestations versées | (327 676) | (13 598) | (323 740) | (13 286) |
| **Obligation au titre des prestations définies, solde à la fin de l'exercice** | **6 931 426** | **103 267** | **7 423 136** | **115 160** |

*H. Juste valeur des actifs du Régime*

Les variations de la juste valeur des actifs du Régime ont été les suivantes :

| | Régimes de retraite | Autres avantages postérieurs à l'emploi | Régimes de retraite | Autres avantages postérieurs à l'emploi |
|---|---|---|---|---|
| | | **31 mars 2022** | | 31 mars 2021 |
| Juste valeur des actifs du Régime, solde d'ouverture | 8 163 234 | - | 7 470 541 | - |
| Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements) | (8 000) | - | (8 000) | - |
| Revenus d'intérêts tirés des actifs du Régime de retraite | 265 819 | - | 279 089 | - |
| Rendement des actifs du Régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts | 213 769 | - | 628 593 | - |
| Cotisations des employés | 61 854 | - | 57 881 | - |
| Cotisations de la Société | 61 477 | 13 598 | 58 870 | 13 286 |
| Prestations versées | (327 676) | (13 598) | (323 740) | (13 286) |
| **Juste valeur des actifs du Régime, solde à la fin de l'exercice** | **8 430 477** | **-** | **8 163 234** | **-** |

La juste valeur des actifs du Régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

| | | Cours sur un marché actif (niveau 1) | Pas de cours sur un marché actif (niveau 2) | Pas de cours sur un marché actif (niveau 3) | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | **31 mars 2022** |
| **Actifs de placement** | | | | | |
| Titres à revenu fixe | Trésorerie et placements à court terme | 343 070 | - | - | 343 070 |
| | Obligations canadiennes | - | 2 048 454 | 1 002 508 | 3 050 962 |
| | Titres à revenu fixe | - | - | 194 446 | 194 446 |
| Actions | canadiennes | 454 871 | - | - | 454 871 |
| | internationales | 2 054 712 | 376 151 | - | 2 430 863 |
| Placements stratégiques | Placements immobiliers | 25 161 | - | 1 260 140 | 1 285 301 |
| | Placements privés | - | - | 672 733 | 672 733 |
| Autres | Dérivés | - | 7 903 | - | 7 903 |
| **Total des actifs de placement** | | **2 877 814** | **2 432 508** | **3 129 827** | **8 440 149** |
| **Passifs de placement** | | | | | |
| Autres | Dérivés | - | (39 764) | - | (39 764) |
| **Total des passifs de placement** | | **-** | **(39 764)** | **-** | **(39 764)** |
| **Total des actifs de placement, diminués des passifs** | | **2 877 814** | **2 392 744** | **3 129 827** | **8 400 385** |
| **Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs** | | | | | **30 092** |
| **Juste valeur des actifs du régime** | | | | | **8 430 477** |

| | | Cours sur un marché actif (niveau 1) | Pas de cours sur un marché actif (niveau 2) | Pas de cours sur un marché actif (niveau 3) | Total 31 mars 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Actifs de placement** | | | | | |
| Titres à revenu fixe | Trésorerie et placements à court terme | 449 290 | - | - | 449 290 |
| | Obligations canadiennes | - | 2 493 547 | 988 106 | 3 481 653 |
| | Titres à revenu fixe | - | - | 61 658 | 61 658 |
| Actions | canadiennes | - | 484 832 | - | 484 832 |
| | internationales | 1 955 197 | 392 092 | - | 2 347 289 |
| Placements stratégiques | Placements immobiliers | 22 668 | - | 943 133 | 965 801 |
| | Placements privés | - | - | 524 336 | 524 336 |
| | Fonds spéculatifs | - | - | - | - |
| Autres | Dérivés | - | 1 084 | - | 1 084 |
| **Total des actifs de placement** | | **2 427 155** | **3 371 555** | **2 517 233** | **8 315 943** |
| **Passifs de placement** | | | | | |
| Titres à revenu fixe | Titres vendus en vertu de conventions de rachat | - | (32 423) | - | (32 423) |
| Autres | Dérivés | - | (137 759) | - | (137 759) |
| Équité | Options | (56) | - | - | (56) |
| **Total des passifs de placement** | | **(56)** | **(170 182)** | **-** | **(170 238)** |
| **Total des actifs de placement, diminués des passifs** | | **2 427 099** | **3 201 373** | **2 517 233** | **8 145 705** |
| **Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs** | | | | | **17 529** |
| **Juste valeur des actifs du Régime** | | | | | **8 163 234** |

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont pour la plupart établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du Régime pour l'exercice est de 555,4 millions de dollars, soit 6,93 % (951,0 millions de dollars, soit 12,95 %, en 2021).

## *I. Dépenses au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Coût des services rendus | 133 835 | 114 326 |
| Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements) | 8 000 | 8 000 |
| Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies | 245 795 | 262 537 |
| Revenus d'intérêts tirés des actifs du Régime de retraite | (265 819) | (279 089) |
| Autres | (4 156) | 2 564 |
| Charge comptabilisée en résultat net | 117 655 | 108 338 |
| Moins: | | |
| Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global | 813 426 | 206 022 |
| **Total** | **(695 771)** | **(97 684)** |

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 2 193,2 millions de dollars au 31 mars 2022 (gains de 1 379,8 millions de dollars au 31 mars 2021).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques | 112 949 | 104 005 |
| Coûts de transmission, distribution et collecte | 3 530 | 3 250 |
| Administration nationale | 1 176 | 1 083 |
| **Total** | **117 655** | **108 338** |

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élevait à 1 081,9 millions de dollars (1 004,8 millions de dollars en 2021).

## 16. OBLIGATIONS FINANCIÈRES

Les obligations financières comprennent la dette obligataire et les effets à payer.

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| **Obligations financières courantes** | | |
| Dette obligataire | 27 015 | 26 071 |
| Effets à payer | 9 923 | 9 661 |
| | **36 938** | **35 732** |
| **Obligations financières non courantes** | | |
| Dette obligataire | 124 153 | 146 569 |
| Effets à payer | 45 956 | 54 903 |
| | **170 109** | **201 472** |
| **Total** | **207 047** | **237 204** |

### *A. Dette obligataire*

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (CCR) a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par notre relation avec la Fiducie du CCR, nous offrons en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons pour les locaux occupés par notre personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 109,9 millions de dollars (123,9 millions de dollars au 31 mars 2021). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 27 015 | 26 071 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 108 233 | 100 521 |
| Plus de cinq ans | 15 920 | 46 048 |
| **Total** | **151 168** | **172 640** |

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 11,6 millions de dollars (13,1 millions de dollars en 2021).

### *B. Effets à payer*

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 6 et 9.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 9 923 | 9 661 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 40 337 | 38 467 |
| Plus de cinq ans | 5 619 | 16 436 |
| **Total** | **55 879** | **64 564** |

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 2,8 millions de dollars (3,2 millions de dollars en 2021).

## 17. OBLIGATIONS LOCATIVES

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants, à la date de prise d'effet du contrat. Comme nos contrats de location ne comportent aucun taux implicite, nous utilisons notre taux d'emprunt marginal hypothétique fondé sur l'information disponible à la date de prise d'effet qui a servi à déterminer la valeur actualisée des paiements de loyer. Nous réévaluons l'obligation locative liée à un contrat de location (et rajustons en conséquence la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation) chaque fois que la durée du contrat est modifiée, que l'évaluation du prix d'exercice d'une option d'achat change, que les paiements de loyer exigibles changent par suite du mouvement d'un indice ou d'un taux auquel le contrat est lié, ou lorsqu'une modification est apportée au contrat sans qu'elle soit considérée comme un contrat distinct.<br><br>Les paiements de loyer propres à des contrats de location à court terme (dont la durée est d'au plus douze mois) et à des actifs de faible valeur sont comptabilisés dans les « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques » et les « Coûts de transmission, distribution et collecte » selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.<br><br>Les paiements de loyer pris en compte dans l'appréciation de l'obligation locative comprennent les montants suivants :<br>• les paiements fixes, diminués des incitatifs à la location à recevoir;<br>• les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux; et<br>• le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.<br><br>L'obligation locative est ultérieurement évaluée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.<br><br>La charge financière est constatée dans l'État consolidé du résultat sur toute la durée du contrat afférent de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation pour chaque période.<br><br>Si un contrat comporte une composante locative et une ou plusieurs composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. | Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est fondé sur le taux d'emprunt marginal hypothétique à la prise d'effet du contrat et/ou à la date d'entrée en vigueur de la modification du bail, le cas échéant. |

### Informations supplémentaires

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Terrains | 2 050 | 2 157 |
| Immeubles | 295 250 | 304 732 |
| Améliorations locatives | 4 010 | 4 603 |
| Équipement technique | 19 663 | 20 507 |
| **Total** | **320 973** | **331 999** |
| Courant | 22 285 | 18 610 |
| Non courant | 298 688 | 313 389 |
| **Total** | **320 973** | **331 999** |

### Analyse des échéances

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| **Flux de trésorerie contractuels non actualisés** | | |
| Moins d'un an | 30 226 | 26 814 |
| Un à cinq ans | 92 190 | 94 979 |
| Plus de cinq ans | 311 049 | 326 859 |
| **Total des obligations locatives non actualisées** | **433 465** | **448 652** |
| **Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière** | **320 973** | **331 999** |

### Montants comptabilisés à l'État consolidé du résultat

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 :

- aucune dépense ni aucun engagement important lié à des contrats de location à court terme n'a été constaté;
- aucune dépense importante liée à des contrats de location de faible valeur n'a été constatée;
- aucun profit ni perte résultant de transactions de cession-bail n'a été constaté.

### Montants comptabilisés à l'État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location totalisaient 27,5 millions de dollars (27,6 millions de dollars en 2021). La charge d'intérêts liée aux obligations locatives et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 9,1 millions de dollars (9,4 millions de dollars en 2021).

Certains des baux dans lesquels nous sommes locataires contiennent des paiements de loyer variables liés à un indice ou à un taux. Ce type de paiement est commun dans le secteur immobilier.

## 18. REVENUS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS

Les revenus différés et autres passifs constituent des compensations reçues à l'avance pour des installations, des services de production et d'autres services non encore fournis.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus. | Nous avons estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Telecommunications Inc. pour la sous-licence de diffusion de *HNIC* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 8 B. |

### Informations supplémentaires

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Solde d'ouverture | 48 613 | 53 807 |
| Revenus différés durant l'exercice | 10 357 | 11 342 |
| Revenus comptabilisés au résultat net durant l'exercice | (16 152) | (16 536) |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **42 818** | **48 613** |
| Courant | 18 336 | 18 286 |
| Non courant | 24 482 | 30 327 |
| **Total** | **42 818** | **48 613** |

# REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient nos résultats et les flux de trésorerie. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

## 19. REVENUS

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|

Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré à nos clients à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Nos principales sources de revenus sont :

- la publicité;
- les revenus d'abonnement;
- les revenus de production; et
- les ventes d'émissions et de droits de diffusion.

Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si nous ne pouvons pas estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, nous évaluons la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit la durée de crédit que nous appliquons en moyenne.

La méthode comptable utilisée pour chacune de nos sources de revenus principales est détaillée ci-dessous.

Les contrats conclus entre nous et nos clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, nous affectons à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Nous déterminons généralement les prix de vente spécifiques en nous fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires.

Nous avons choisi d'appliquer les méthodes de simplification décrites ci-dessous :

- Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins.
- Nous n'ajustons pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où nous fournissons le service et celui où nous recevons le paiement d'un client.

En plus de ces principales sources de revenus, nous constatons également des revenus pour nos droits de retransmission canadiens.

Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales.

Il faut également porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction.

Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.

Pour plus de détails sur nos jugements importants par source de revenus, se reporter aux tableaux ci-dessous.

### Informations supplémentaires

| Exercice terminé le 31 mars | 2022 | 2021 |
|---|---|---|
| Publicité – télévision[1] | 333 856 | 198 728 |
| Publicité – services numériques | 85 694 | 54 744 |
| Revenus d'abonnement | 122 234 | 124 045 |
| Revenus de production[2] | 20 584 | 19 739 |
| Ventes d'émissions et de droits de diffusion | 35 395 | 23 618 |
| Droits de retransmission canadiens | 4 200 | 5 542 |
| Commandites d'émissions | 4 555 | 331 |
| Autres services | 6 567 | 4 675 |
| **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients** | **613 085** | **431 422** |
| Revenus de location | 32 186 | 33 146 |
| Revenus financiers et de placement | 5 789 | 6 953 |
| Gain (perte) net(te) provenant de la variation de la juste valeur d'instruments financiers | 451 | (2 002) |
| Autres droits de retransmission | 1 688 | 33 289 |
| (Perte) gain sur taux de change | (1 782) | 1 136 |
| **Autres sources de revenus*** | **38 332** | **72 522** |
| **Total** | **651 417** | **503 944** |

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

[1] Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, le poste « Publicité – télévision » comprenait des revenus provenant d'échange de services de 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars en 2021).

[2] Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, le poste « Revenus de production » comprenait des revenus provenant d'échange de service de 9,9 millions de dollars (8,3 millions de dollars en 2021).

## MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

| NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION | NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS |
|---|---|
| Nous offrons des services de publicité à la télévision et sur nos plateformes numériques. Nous tirons des revenus de ventes publicitaires quand nous vendons des placements publicitaires pour lesquels nous recevons une contrepartie monétaire ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs.<br><br>Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente.<br><br>Nous offrons aussi des services de création, qui vont de la conception à la production et à l'intégration des publicités pour la télévision et les plateformes numériques. Les services de création sont inclus dans les contrats de vente de publicité, mais sont considérés comme des obligations de prestation distinctes. | Les revenus tirés de la fourniture de services publicitaires sont comptabilisés au moment où la publicité est diffusée et où les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints.<br><br>Quand ce niveau garanti de cotes d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints.<br><br>Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées.<br><br>Les revenus découlant des services de création sont comptabilisés quand le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat. |

### Informations supplémentaires

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| **Revenus publicitaires** | | |
| Services anglais | 248 969 | 122 471 |
| Services français | 170 581 | 131 001 |
| **Total** | **419 550** | **253 472** |

L'augmentation des revenus publicitaires comparativement au dernier exercice est principalement attribuable à la diffusion des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 en juillet 2021 et des Jeux Olympiques de Beijing 2022 en février 2022.

## MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

| NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION | NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS |
|---|---|
| Nous offrons en permanence notre programmation :<br>• aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes spécialisées; et<br>• à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne.<br><br>Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle. | Revenus tirés des abonnements à des chaînes spécialisées<br><br>Nous remplissons l'obligation de prestation au moment où nous transmettons à l'EDR un signal de qualité de notre chaîne de télévision spécialisée, conformément aux conditions du contrat.<br><br>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation.<br><br>Abonnements à des services en ligne<br><br>L'obligation de prestation est remplie au moment où nous donnons accès à notre contenu aux clients en ligne.<br><br>La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. |

### Informations supplémentaires

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| **Revenus d'abonnement** | | |
| Services anglais | 61 659 | 62 612 |
| Services français | 60 575 | 61 433 |
| **Total** | **122 234** | **124 045** |

## MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

| NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION | NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS |
|---|---|
| Les **revenus de production** sont générés principalement par les services suivants :<br>• La location d'installations et de services à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipement et de personnel (selon un nombre d'heures).<br>• Les services de diffuseur hôte – Nous passons des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques.<br>Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat. | Les **revenus de production** sont comptabilisés :<br>• progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de la location de nos installations et de nos services.<br>Nous recevons une rémunération pour chaque jour de service en fonction des taux journaliers convenus. La contrepartie pour tout service supplémentaire fourni est comptabilisée en tant que revenu dans la période au cours de laquelle le service est fourni.<br>Les revenus sont comptabilisés selon le tarif fixé par jour où le service de location d'installations et de services est fourni.<br>• progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat.<br>La contrepartie pour les services de diffuseur hôte consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat. |
| Nous tirons des revenus de la **vente de licences de diffusion** quand nous concluons des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger.<br>Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »).<br>Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison de programmation, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de prestation combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences. | Les **revenus tirés de la vente de licences de diffusion** sont comptabilisés au moment où le contenu est remis et où la licence entre en vigueur.<br>La contrepartie est constituée des prix déterminés dans le contrat pour le contenu ou la licence. |
| Nous tirons des **revenus de contrats de location** quand nous passons avec des tiers des contrats pour louer de l'espace excédentaire dans nos immeubles et/ou nos pylônes de transmission. | Les **revenus tirés des contrats de location** sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat et conformément à IFRS 16 *Contrats de location.* |
| Les **autres droits de retransmission** surviennent lorsque la Société revendique un droit à une part des redevances de droits d'auteur étrangers pour les signaux retransmis à l'extérieur du Canada. | Les **autres droits de retransmission** sont comptabilisés sous réserve d'un règlement du droit d'auteur qui a été confirmé par la juridiction concernée. |

## Informations supplémentaires

| Exercice terminé le 31 mars | 2022 | 2021 |
|---|---|---|
| **Autres revenus** | | |
| Revenus de production | | |
| Services anglais | 9 239 | 8 411 |
| Services français | 11 345 | 11 328 |
| **Total des revenus de production** | **20 584** | **19 739** |
| Ventes d'émissions et de droits de diffusion | | |
| Services anglais | 27 711 | 17 023 |
| Services français | 7 684 | 6 595 |
| **Total des ventes d'émissions et de droits de diffusion** | **35 395** | **23 618** |
| Revenus de location* | 32 186 | 33 146 |
| Droits de retransmission canadiens | 4 200 | 5 542 |
| Commandites d'émissions | 4 555 | 331 |
| Gain (perte) net(te) provenant de la variation de la juste valeur d'instruments financiers* | 451 | (2 002) |
| Autres droits de retransmission* | 1 688 | 33 289 |
| (Perte) gain sur taux de change* | (1 782) | 1 136 |
| Autres services | 6 567 | 4 675 |
| | **47 865** | **76 117** |
| **Total** | **103 844** | **119 474** |

* Hors du champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

## Soldes contractuels

Les **actifs sur contrat** représentent notre droit en échange de services déjà fournis à un client lorsque ce droit est subordonné à autre chose que le passage du temps. Les actifs sur contrat ont essentiellement trait aux redevances issues d'ententes canadiennes de retransmission liées à des obligations de prestation déjà fournies. En tant que titulaire de droits d'auteur d'émissions de radio et de télévision, nous avons droit à des revenus issus de droits de retransmission à mesure que des signaux éloignés sont retransmis au Canada. Notre droit à la contrepartie dépend du tarif fixé par la Commission du droit d'auteur du Canada et de notre part au sein des diverses sociétés de gestion de droits de retransmission.

Les actifs sur contrat sont présentés sous « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière. Les créances clients et autres créances comprennent 13,7 millions de dollars d'actifs sur contrat au 31 mars 2022 (9,5 millions de dollars au 31 mars 2021). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour les périodes considérées.

Les **passifs sur contrat** concernent principalement les paiements reçus d'un client avant que nous ayons fourni les services afférents. Ils proviennent principalement de revenus de diffuseur hôte et de revenus de commandites d'émissions. Les passifs sur contrat sont présentés à titre de passifs courants sous « Revenus reportés » dans l'État consolidé de la situation financière. Les revenus reportés comprennent un passif de 9,0 millions de dollars au 31 mars 2022 (8,4 millions de dollars au 31 mars 2021)

### Prix de transaction associé aux obligations de prestation restantes

Au titre des sources de revenus comme les revenus d'abonnement, les revenus associés aux obligations de prestation qui restent à remplir correspondent aux revenus contractés qui n'ont pas encore été comptabilisés, diminués de la contrepartie variable entièrement attribuée à des services ou obligations de prestation distincts à pourvoir ultérieurement.

## 20. FINANCEMENT PUBLIC

Nous recevons une partie importante de notre financement du gouvernement du Canada.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.<br><br>Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.<br><br>Le crédit parlementaire pour l'achat de terrains est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat. | Nous devons estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.<br><br>Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion de nos immobilisations corporelles et incorporelles acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations. |

### Informations supplémentaires

#### *A. Financement public reçu*

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes que nous avons reçues sont ventilés comme suit :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021* |
|---|---|---|
| Financement des activités d'exploitation | | |
| Financement de base** | 1 176 214 | 1 120 887 |
| Crédits approuvés – Financement des besoins opérationnels critiques (COVID-19) | 21 000 | - |
| Financement rétroactif au titre de l'inflation salariale | - | 119 418 |
| Virement approuvé du financement des activités d'exploitation de 2021-2022 à 2020-2021 | (36 700) | 36 700 |
| Virement approuvé du financement des immobilisations pour 2020-2021 | - | 33 733 |
| Virement net au financement des immobilisations | (20 820) | (19 336) |
| **Financement des activités d'exploitation reçu** | **1 139 694** | **1 291 402** |
| Financement des immobilisations | | |
| Financement de base | 85 910 | 85 910 |
| Virement approuvé au financement des activités d'exploitation pour 2020-2021 | - | (33 733) |
| Virement net du financement des activités d'exploitation | 20 820 | 19 336 |
| **Financement des immobilisations reçu** | **106 730** | **71 513** |
| **Financement du fonds de roulement** | **4 000** | **4 000** |
| | **1 250 424** | **1 366 915** |

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

**A partir de 2021-2022, le financement de base comprend le financement au titre de l'inflation salariale.

Les virements entre crédits doivent être demandés au Parlement et approuvés par celui-ci. Les montants présentés sont conformes au Budget supplémentaire des dépenses publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à la suite du processus d'approbation parlementaire.

Les virements au financement des immobilisations et les virements du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et reçu pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

**Changement de présentation**

Nous avons changé notre façon de présenter l'information à la section Financement public reçu afin de mieux en refléter la nature. Par conséquent, un total de 6,4 millions de dollars a été reclassé de « Financement de base » sous « Financement des immobilisations » à « Financement de base » sous « Financement des activités d'exploitation » pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Ce changement a aussi eu un effet chiffré au même montant sur les virements de l'exploitation aux immobilisations.

### *B. Financement des immobilisations différé*

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Solde d'ouverture | 502 479 | 529 910 |
| Financement public au titre des immobilisations | 106 730 | 71 513 |
| Amortissement du financement des immobilisations différé | (96 320) | (98 944) |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **512 889** | **502 479** |

## 21. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les effets à payer, les obligations locatives et la désactualisation de passifs.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées. | Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux charges financières. |

**Informations supplémentaires**

Les charges financières sont les suivantes :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Intérêts sur les obligations financières (note 16) | 14 355 | 16 286 |
| Intérêts sur les obligations locatives (note 17) | 9 116 | 9 398 |
| Autres charges financières sans décaissement | 676 | 825 |
| **Total** | **24 147** | **26 509** |

## 22. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nos activités ne sont pas assujetties aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.<br><br>Impôt exigible<br><br>Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Notre impôt à recevoir (payer) est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.<br><br>Impôt différé<br><br>À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, nous opérons dans une structure d'exploitation qui apparie les dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont nous disposons, et qui vise l'équilibre à long terme. Nous prélevons des fonds sur nos crédits parlementaires uniquement pour financer nos dépenses d'exploitation, et nous ne pouvons pas contracter d'emprunt pour résorber un déficit de notre fonds de roulement. Par conséquent, nous ne comptons pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans nos états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière. | La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que nous ne comptons pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de notre structure d'exploitation. |

### Informations supplémentaires

#### *A. Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net*

Le recouvrement (la charge) d'impôt de l'exercice peut être rapproché(e) avec le recouvrement (la charge) d'impôt qui résulterait de l'application de notre taux d'imposition fédéral de 25,00 % (25,00 % en 2021) au bénéfice comptable, comme suit :

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Recouvrements (provisions) pour impôts au taux d'imposition fédéral | 30 181 | (43 311) |
| Différences permanentes | 752 | 1 131 |
| Ajustements pour refléter l'impôt à (payer) recevoir prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles | (2 282) | 11 031 |
| **Recouvrement (charge) d'impôt** | **28 651** | **(31 149)** |

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2022 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt à recevoir (payer) prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

### *B. Différences temporaires*

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021 |
|---|---|---|
| Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes : | | |
| Charges à payer | 28 777 | 27 349 |
| Obligations locatives | 320 973 | 331 999 |
| Régimes de retraite | (1 499 051) | (740 098) |
| Passifs liés au personnel | 103 267 | 115 160 |
| Créances et placements à long terme | 993 | 1 262 |
| Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances | (19 185) | (22 898) |
| Immobilisations corporelles | (246 822) | (206 037) |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | (303 200) | (317 664) |
| Autres | (21 134) | (19 243) |
| **Total** | **(1 635 382)** | **(830 170)** |

## 23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### *A. Variations du fonds de roulement*

| Exercice terminé le 31 mars | **2022** | 2021* |
|---|---|---|
| Les variations du fonds de roulement sont composées de : | | |
| Créances clients et autres créances | (54 263) | (38 778) |
| Actif de programmation | 83 974 | (64 932) |
| Charges payées d'avance | 6 012 | (10 666) |
| Créditeurs et charges à payer | 22 027 | (20 783) |
| Provisions | 5 176 | (9 864) |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel | (1 802) | 18 762 |
| Revenus différés et autres passifs | (80) | 357 |
| **Total** | **61 044** | **(125 904)** |

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

### *B. Variations des passifs issus des activités de financement*

| | | Flux de trésorerie | | Variations non monétaires | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1er avril 2021 | Capital | Intérêts et autres variations | Autres variations | **31 mars 2022** |
| Remboursement des obligations locatives | 331 999 | (18 343) | (9 115) | 16 432 | 320 973 |
| Remboursement des obligations financières | 237 204 | (29 408) | (15 104) | 14 355 | 207 047 |
| Distributions aux actionnaires sans contrôle | 755 | - | - | 80 | 835 |
| **Total du passif provenant d'activités de financement** | **569 958** | **(47 751)** | **(24 219)** | **30 867** | **528 855** |

# AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées, les engagements et les actifs éventuels.

## 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite de nos instruments financiers et des risques financiers associés, ainsi que de nos politiques et objectifs de la gestion des risques financiers, de notre exposition et de notre vulnérabilité aux risques financiers.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand nous devenons partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.<br><br>Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Nos actifs financiers sont classés et mesurés comme suit :<br><br>• les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti;<br><br>• les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur (voir tableau ci-dessous) par le biais du résultat net (JVRN).<br><br>Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti.<br><br>Les instruments financiers dérivés sont classés et évalués à la JVRN.<br><br>La classification de nos instruments financiers est indiquée dans le tableau ci-dessous.<br><br>Le modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte.<br><br>La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois. | La quantification des pertes de crédit attendues (PCA) au titre de nos actifs financiers évalués au coût amorti repose sur l'utilisation de modèles complexes et d'hypothèses importantes sur la conjoncture économique et le comportement relatif au crédit. |

## Informations supplémentaires

### *A. Classement et risques – aperçu*

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Notre stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur notre performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance de la Société, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente nos instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

| | Risques | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Risques de marché | |
| | Crédit | Liquidité | Change | Taux d'intérêt |
| **Évalués et classés au coût amorti** | | | | |
| Actifs obligataires | X | | | X |
| Billets à recevoir | X | | | X |
| Créances clients et autres créances | X | | X | |
| Investissement dans un contrat de location-financement | X | | | X |
| Créditeurs et charges à payer | | X | X | |
| Obligations financières | | X | | X |
| Obligations locatives | | X | | X |
| **Évalués et classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)** | | | | |
| Trésorerie et titres négociables | X | | X | X |
| Instruments financiers dérivés | X | | X | |

### *B. Risque de crédit*

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et nous amène de ce fait à subir une perte financière. Nous comptabilisons une provision pour les pertes de crédit possibles en application du modèle des PCA prescrit par IFRS 9. Dans le passé, les pertes réelles n'ont pas dépassé les attentes de la direction. Notre exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021.

Trésorerie et titres négociables

Nous avons déposé la trésorerie ou détenu des certificats de dépôt dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère), et nous estimons qu'il est donc peu probable que nous subissions des pertes.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La direction n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

Nous avons établi une provision pour PCA qui reflète les PCA sur la durée de vie de nos créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Nous appliquons une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur nos taux de pertes historiques par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant de la PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question. Nous effectuons cette évaluation en tenant compte des données quantitatives et qualitatives raisonnables et pouvant être corroborées, y compris les PCA antérieures, les retards dans les paiements qui dépassent les durées

moyennes de crédit par type de client, et l'information prospective, par exemple celle contenue dans des rapports économiques.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, nous comptabilisons des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours que nous appliquons en moyenne. Par conséquent, une partie importante de nos créances clients est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de notre financement provient du crédit parlementaire, nous jugeons que nous ne sommes pas exposés au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les diffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. Nous n'avons pas de risque important de crédit lié à un seul client et nous atténuons le risque de crédit lié aux créances publicitaires en procédant à des évaluations de crédit au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

Nous ne détenons aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour PCA.

| Créances clients et autres créances de plus de 30 jours | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| 31 à 60 jours | 110 863 | 40 868 |
| 61 à 90 jours | 2 480 | 1 663 |
| Plus de 90 jours | 18 150 | 19 710 |
| **Total** | **131 493** | **62 241** |

| Variation de la provision pour créances douteuses | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Solde d'ouverture | (507) | (384) |
| Montants irrécouvrables radiés pendant l'exercice | 178 | 313 |
| Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations | (144) | (436) |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **(473)** | **(507)** |

Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

Nous détenons des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, nous nous étions assurés de la conformité de la contrepartie avec nos critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. Nous surveillons le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais déléguons la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Actifs obligataires

La *Loi sur la radiodiffusion* nous autorise à placer les fonds que nous gérons dans des obligations ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi nos actifs obligataires sont des obligations hypothécaires du Canada, dont le risque de crédit est faible. Aucune des obligations détenues jusqu'à leur échéance n'est en souffrance ni dépréciée.

Instruments financiers dérivés

Selon la politique sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. Nous effectuons les opérations de couverture du risque de change auprès de différentes contreparties qui remplissent ce critère.

### *C. Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que nous ayons de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Nous gérons ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, nous surveillons continuellement nos flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le conseil d'administration examine et approuve nos budgets d'exploitation et d'immobilisations, ainsi que toute transaction significative.

Nous ne sommes pas habilités à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances de nos passifs financiers en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

| | | Flux de trésorerie contractuels | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Valeur comptable du passif au 31 mars 2022** | **Total** | 1 an et moins | 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| Obligations financières (note 16) | 207 047 | 244 814 | 44 512 | 178 047 | 22 255 |
| Obligations locatives (note 17) | 320 973 | 433 465 | 30 226 | 92 190 | 311 049 |
| **Total** | **528 020** | **678 279** | **74 738** | **270 237** | **333 304** |

| | | Flux de trésorerie contractuels | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Valeur comptable du passif au 31 mars 2021 | **Total** | 1 an et moins | 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| Obligations financières (note 16) | 237 204 | 289 326 | 44 512 | 178 047 | 66 767 |
| Obligations locatives (note 17) | 331 999 | 448 652 | 26 814 | 94 979 | 326 859 |
| **Total** | **569 203** | **737 978** | **71 326** | **273 026** | **393 626** |

### *D. Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

### *E. Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Nous sommes exposés à un risque de change limité du fait de nos revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nous avons pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

Nous atténuons ce risque en concluant des contrats de change à terme. Par conséquent, nous sommes peu touchés par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

Quant à l'exposition nette aux devises étrangères, nous sommes principalement exposés au dollar américain (exprimé en dollars canadiens) comme suit :

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Trésorerie | 4 203 | 1 417 |
| Créances clients et autres créances | 165 | 32 794 |
| Créditeurs et charges à payer | (4 845) | (4 483) |
| **Exposition nette** | **(477)** | **29 728** |

Notre exposition aux autres devises étrangères est non significative (non significative en 2021).

### *F. Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, les actifs obligataires, l'investissement dans un contrat de location-financement, la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement et les effets à payer portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur notre résultat net.

Nous avons pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de nos soldes de trésorerie à court terme. Nous pouvons déposer nos liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ces soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous faisons affaire avec de nombreuses banques, ce qui nous permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire notre exposition à un instrument de placement particulier.

*G. Juste valeur*

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos autres actifs et passifs financiers :

| | 31 mars 2022 | | 31 mars 2021* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Méthode[1] | Note |
| ***Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sur une base récurrente :*** | | | | | | |
| Trésorerie | 82 960 | 82 960 | 90 107 | 90 107 | Niveau 1 | (a) |
| Titres négociables | 3 814 | 3 814 | 3 802 | 3 802 | Niveau 1 | (a) |
| **Actifs financiers** | **86 774** | **86 774** | **93 909** | **93 909** | | |
| Instruments financiers dérivés | 141 | 141 | 592 | 592 | Niveau 2 | (d) |
| **Passifs financiers** | **141** | **141** | **592** | **592** | | |
| ***Instruments financiers évalués au coût amorti :*** | | | | | | |
| Actifs obligataires (courant) | 59 692 | 59 834 | 95 678 | 96 042 | Niveau 2 | (b) |
| Billets à recevoir (courant) | 4 018 | 4 018 | 3 749 | 3 749 | Niveau 2 | (a) |
| Créances clients et autres créances | 233 041 | 233 041 | 177 841 | 177 841 | Niveau 2 | (a) |
| Investissement dans un contrat de location-financement (courant) | 4 419 | 4 419 | 4 141 | 4 141 | Niveau 2 | (a) |
| Actifs obligataires (non courant) | 14 422 | 14 029 | 26 687 | 26 829 | Niveau 2 | (b) |
| Billets à recevoir (non courant) | 20 088 | 21 537 | 24 106 | 26 559 | Niveau 2 | (c) |
| Investissement dans un contrat de location-financement (non courant) | 21 785 | 25 216 | 26 204 | 30 651 | Niveau 2 | (c) |
| **Actifs financiers** | **357 465** | **362 094** | **358 406** | **365 812** | | |
| Créditeurs et charges à payer | 107 111 | 107 111 | 88 429 | 88 429 | Niveau 2 | (a) |
| Obligations financières (courant) | 36 938 | 36 938 | 35 732 | 35 732 | Niveau 2 | (a) |
| Obligations financières (non courant) | 170 109 | 190 914 | 201 472 | 234 258 | Niveau 2 | (d) |
| **Passifs financiers** | **314 158** | **334 963** | **325 633** | **358 419** | | |

[1] La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 C. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année en cours.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2022.

(a) La juste valeur de ces instruments avoisine leur valeur comptable en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur de nos divers passifs financiers a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète notre solvabilité.

## 25. GESTION DU CAPITAL

Nous sommes assujettis à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Nous définissons le capital que nous gérons comme le total de nos capitaux propres, qui correspond à nos résultats non distribués.

Dans la gestion de notre capital, nous avons pour objectifs de :

- préserver notre capacité à assurer la continuité de notre exploitation;
- financer nos actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que nous a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, nous effectuons régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communiquons les conclusions au comité de vérification et au conseil d'administration. Notre stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre nos activités d'exploitation et nos activités d'investissement en immobilisations d'une part, et notre financement d'autre part. Nous rajustons cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et de nos besoins en fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures que nous avons établis pour gérer notre capital sont les mêmes que durant l'exercice 2020-2021.

Nous ne sommes pas soumis à des règles extérieures concernant notre capital.

## 26. PARTIES LIÉES

Nos parties liées sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, nos filiales, nos principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles nous exerçons une influence notable et notre Régime de retraite. En vertu du principe de la propriété commune, nous sommes liés avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Dans le cadre de l'exploitation courante, nous concluons des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Nous les comptabilisons à la juste valeur.<br><br>Nous avons choisi de nous prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques. | Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux parties liées. |

### Informations supplémentaires

*A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique*

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été comptabilisées à la juste valeur et ne sont pas significatives.

De plus, les paiements en espèces pour nos cotisations aux régimes de retraite à prestations définies sont présentés dans la note 15 E.

Nous ne devions aucune somme significative à des parties liées au 31 mars 2022 (néant au 31 mars 2021), et aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

### *B. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques*

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Nous faisons des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada

Comme il est décrit à la note 5 *Actifs obligataires*, nous détenions des obligations hypothécaires du Canada (OHC) totalisant 74,1 millions de dollars au cours de l'exercice (122,4 millions de dollars au 31 mars 2021). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

Contrats avec d'autres entités liées à des autorités publiques

Mauril est une nouvelle plateforme numérique gratuite et sans publicité, utilisant les contenus variés de la Société comme source d'apprentissage du français et de l'anglais. Financé et parrainé par le gouvernement du Canada, ce nouvel outil, conçu et réalisé par la Société en collaboration avec un comité d'experts pédagogiques, permet d'améliorer la compréhension orale de la langue et de mettre en pratique les apprentissages dans le quotidien. Nous avons reçu un montant de 2,8 millions de dollars (3,0 millions de dollars au 31 mars 2021) du gouvernement du Canada pour fournir les services nécessaires à la création de cette nouvelle plateforme et acquérir des contenus. À la fin de l'exercice, 5,6 millions de dollars ont été comptabilisés dans les revenus différés (6,0 millions de dollars au 31 mars 2021).

### *C. Rémunération des principaux dirigeants*

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Avantages à court terme[1] | 4 536 | 4 197 |
| Avantages postérieurs à l'emploi[2] | 2 459 | 2 069 |
| Autres avantages[3] | 353 | 619 |
| **Total** | **7 348** | **6 885** |

[1] Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

[2] Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

[3] Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2021).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- **Les membres du conseil d'administration,** à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.

- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La **présidente-directrice générale** est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée.

## 27. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque nous n'avons pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

| MÉTHODES COMPTABLES | ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS |
|---|---|
| Nous sommes le bailleur à plusieurs contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.<br><br>Pour ce faire, la direction détermine si le contrat de location transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Le cas échéant, il s'agit d'un contrat de location-financement; autrement, il s'agit d'un contrat de location simple.<br><br>Nous comptabilisons les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple au poste « Autres revenus » selon la méthode linéaire.<br><br>Lorsque nous agissons à titre de bailleur intermédiaire, nous comptabilisons séparément notre participation dans le contrat de location principal et dans le contrat de sous-location. Nous établissons le classement d'un contrat de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation afférents au contrat de location principal.<br><br>Si une entente comporte des composantes locatives et non locatives, nous appliquons IFRS 15 pour répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune de ces composantes. | L'entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble nous appartenant répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40 *Immeubles de placement.* |

### *A. Engagements liés aux émissions et autres*

Cette note présente les montants pour lesquels nous nous sommes engagés contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

| | **31 mars 2022** | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Gestion des installations | 63 982 | 73 610 |
| Programmation | 328 927 | 142 592 |
| Transmission et distribution | 11 891 | 18 635 |
| Soutien et maintenance | 72 991 | 53 246 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles[1] | 2 770 | 2 895 |
| Autres | 54 530 | 70 716 |
| **Total** | **535 091** | **361 694** |

[1]Les immobilisations corporelles et incorporelles ne comprennent aucun montant relié aux engagements contractuels pour l'acquisition d'actifs incorporels au 31 mars 2022 (0,7 million de dollars au 31 mars 2021).

Les paiements futurs à effectuer se présentent comme suit :

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 138 324 | 168 262 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 240 619 | 152 493 |
| Plus de cinq ans | 156 148 | 40 939 |
| **Total** | **535 091** | **361 694** |

Les engagements liés aux obligations financières sont présentés à la note 24 C.

### *B. Contrats de location non résiliables*

La composante locative des obligations à l'égard du bailleur est comptabilisée au poste « Obligations locatives » de l'État consolidé de la situation financière. La composante non locative de ces obligations ainsi que les contrats de location simple qui sortent du cadre d'IFRS 16 sont indiqués ci-dessous.

Les paiements futurs à effectuer en vertu de contrats de location non résiliables se présentent comme suit :

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 19 591 | 19 095 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 71 417 | 70 364 |
| Plus de cinq ans | 322 041 | 335 202 |
| **Total** | **413 049** | **424 661** |

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 412,5 millions de dollars (423,2 millions de dollars en 2021) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

### *C. Contrats de location générateurs de revenus*

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission nous appartenant. Leur durée varie de 1 à 88 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

| | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 |
|---|---|---|
| Moins d'un an | 11 138 | 12 473 |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 45 554 | 48 103 |
| Plus de cinq ans | 304 101 | 314 611 |
| **Total** | **360 793** | **375 187** |

Outre les montants présentés ci-dessus, nous nous attendons à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 63,7 millions de dollars (63,3 millions de dollars au 31 mars 2021).

## 28. ACTIFS ÉVENTUELS

Une autre somme pourrait être due à la Société relativement à certains droits de retransmission de périodes antérieures. La réception de cette somme est probable, mais aucun actif éventuel n'a été comptabilisé dans les créances au 31 mars 2022, puisque le versement est conditionnel à l'issue d'une poursuite. La direction a déterminé qu'il n'était pas possible d'estimer l'impact possible de cet actif éventuel.